

RAPPORT DE GESTION 2022

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2022

Table des matières

Table des matières	3
Introduction.....	5
Corps électoral	6
Conseil de Ville.....	7
Interventions parlementaires en suspens.....	9
Conseil municipal	16
Séances du Conseil municipal	17
Personnel communal : Mutations enregistrées.....	19
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2022	22
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2021	23
Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention	24
Mairie : Informatique et télécommunications	25
Mairie : Agence AVS	26
Mairie : Contrôle des habitants.....	29
Mairie : Impôts.....	38
Mairie : Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura	40
Dicastère de la sécurité publique et des transports : Police administrative.....	43
Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile.....	44
Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM	45
Dicastère des finances	46
Dicastère de l'économie	48
Dicastère de l'économie : Commission Marketing	51
Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics.....	52
Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments.....	55
Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement.....	58
Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature.....	60
Dicastère des services industriels (SIM).....	61
Politique énergétique.....	66
Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux	69
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire	71
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine	74
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire.....	83

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales	86
Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire.....	93
Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance	99
Dicastère générations et communautés : École à journée continue.....	104
Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF).....	109
Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^{ème} âge	111
Dicastère générations et communautés : Commission de coopération	112
Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi.....	113
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie.....	115
Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	117
Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique.....	118
Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	120
Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé	126
Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale	128
Commission de surveillance de la protection des données.....	130
Contrôle officiel des champignons	131
Service de renseignements juridiques	132
Conclusion	133

Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 48 lettre b) du Règlement d'organisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2022.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Corps électoral

En 2022, le corps électoral n'a pas été appelé aux urnes pour des objets communaux (votations).

Il a toutefois procédé à l'élection complémentaire du Conseil de Ville le 13 février 2022 et aux élections municipales le 27 novembre 2022.

Les résultats de ces élections se trouvent sur le site internet de la commune, [page Chancellerie](#).

Joëlle SEURET
Secrétaire

Conseil de Ville

Bureau du Conseil de Ville

Présidente	:	Mme Danila Sauvain (PSA)
1 ^{er} Vice-Président	:	M. Philippe Challet (Le Centre)
2 ^{ème} Vice-Présidente	:	Mme Chantal Mérillat (RPJ)
Scrutateurs	:	Mme Pauline Weiss (PSA)
		M. Francis Pellaton (MAV)

Le bureau a siégé à douze reprises en 2022 pour notamment préparer les séances plénières et traiter de la recevabilité des interventions parlementaires. Il a en outre participé à la traditionnelle rencontre entre les Bureaux des Conseils de Ville et Conseils généraux de la République et Canton du Jura et du Jura bernois, le samedi 24 septembre 2022, à Porrentruy. Le Bureau a par ailleurs été représenté lors de l'ouverture de Moutier-Expo (9 novembre 2022).

Séances

En 2022, le Conseil de Ville s'est réuni à cinq reprises (cinq en 2021) à la Sociét'halle. La durée totale des séances a été de 7 heures 51 minutes (5 heures 16 minutes en 2021).

Mutations en 2022

Le Rauraque

Election de M. Jonathan Gosteli, avec effet au 1^{er} février 2022, en tant que Conseiller de Ville.
Election de M. Corentin Faivre, avec effet au 1^{er} mars 2022, en tant que Conseiller de Ville.

Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 42 interventions parlementaires (quinze en 2021), à savoir :

- 17 motions ;
- 0 postulat ;
- 19 interpellations ;
- 6 questions ;

Au 31 décembre 2022, cinq interventions parlementaires étaient encore en suspens (dix en 2021).

Décisions du Conseil de Ville

- Nomination de M. Michel Zbinden (PSA) en tant que membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de Mme Julia Balmer (PSA).
- Nomination de M. Corentin Faivre (RAU) en tant que membre de la Commission de l'Urbanisme, en remplacement de M. Antony Pelletier (RAU).
- Nomination de M. Clément Piquerez (RAU) en tant que membre de la Commission technique, en remplacement de M. Gaëtan Aubry (RAU).
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2021 ; SeJAC : activités, fonctionnement et financement).

- Nomination de Mme Muriel Pelletier (RPJ) en tant que membre de la Commission scolaire, en remplacement de Mme Michaela Dellea (RPJ).
- Election de Mme Virginie Simonin en qualité d'Adjointe au Chancelier, pour la législature 2023-2026.
- Election de M. Christian Vaquin en qualité de Chancelier, pour la législature 2023-2026.
- Adoption de l'arrêté relatif à la réorganisation du groupe de travail « Energie ».
- Adoption de l'arrêté relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 948'680.— HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Tornos SA.
- Adoption de l'arrêté relatif aux comptes communaux 2021.
- Prise de connaissance du rapport sur la marche générale et les résultats de l'administration communale durant l'exercice 2021.
- Nomination des membres prévôtois appelés à siéger au sein de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de la commune municipale de Moutier, instituée par le Parlement de la République et Canton du Jura.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 880'000.— (TTC) pour la construction d'un hangar de stockage pour le service des Travaux publics (Voirie, Déchets et Parcs et Promenades), au Quartier de la Verrerie (parcelle N° 472).
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2022 ; Gestion d'une éventuelle infraction à l'école secondaire de Moutier).
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2022 ; Service social régional de la Prévôté : Point de la situation et enjeux).
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement concernant le Fonds destiné à promouvoir le développement de l'économie.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement relatif au Fonds destiné à la création culturelle.
- Prise de connaissance de la planification financière 2022-2027.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2023.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'adoption du budget communal 2023.
- 11 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2022 :

Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1272 (MO 508) – Motion du RPJ, du 29.09.2008, « Mise en valeur du site archéologique ». Transformée en postulat. La mise en valeur du site archéologique, tout comme celui du patrimoine local de manière générale, fait l'objet d'un concept développé par la Société d'embellissement et de développement, en collaboration avec le Musée du Tour automatique et d'Histoire. L'un des trois parcours prévus (centre-ville) prévoit de traiter de la période monastique. Le projet est en cours de réalisation. Les panneaux d'information seront posés dans le courant de l'année 2023 et compléteront ceux d'ores et déjà élaborés par le service archéologique cantonal, installés à l'entrée de la vieille ville. Les deux autres parcours concernent le secteur Moulin – Viaduc ainsi que la zone industrielle.

N° 1273 (PO 117) – Postulat du PSA et du PSS, du 29.09.2008, concernant les fouilles archéologiques en vieille ville de Moutier. Il est renvoyé aux informations fournies au sujet de l'intervention 1272 (MO 508).

N° 1323 (MO 527) – Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La procédure du réaménagement des espaces de la Gare (Nord et Sud) se poursuit. Le projet de requalification de cet espace a notamment fait l'objet de présentations publiques. Les études de réaménagement sont en cours. Le projet est en outre tributaire des travaux de réfection de la gare CFF prévus en 2024/2025.

N° 1327 (MO 530) – Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2022-2027, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1346 (MO 542) – Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet étant intégré dans le crédit-cadre des écoles, la réalisation de ce dernier dépend de l'avancement du projet de la nouvelle école ménagère.

N° 1427 (MO 574) – Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion économique de la Prévôté. Transformée en postulat. Cette problématique est liée à la procédure de transfert à la République et Canton du Jura.

N° 1461 (PO 135) – Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. Une Givebox a été installée au point de récolte de la halle aux marchandises. Actuellement, le secteur de la halle aux marchandises constitue un point de récolte (et non une déchèterie). L'horaire d'accessibilité a été amélioré (libre accès durant la semaine). L'adaptation semble convenir à la population. S'agissant d'une éventuelle implantation d'une déchèterie par Celtor (à l'image de celles de Rondchâtel ou de Tavannes), le dossier a été réactivé. L'implantation d'une déchèterie centralisée pour Moutier et sa couronne est à l'étude.

N° 1481 (PO 136) – Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». L'étude du réaménagement de la zone d'accueil des services techniques et industriels a été réalisée. Un montant a été inscrit au budget 2023 pour la réalisation.

N° 1553 (MO 620) – Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier ») et l'intervention 1730 (MO 702) déposée par Moutier à Venir, le 25 janvier 2021. Un abribus a été installé en 2022 dans le secteur du Crédit Suisse.

N° 1554 (MO 621) – Motion du PSA, du 30.10.2017, demandant la réalisation d'un abribus à l'arrêt du Crédit Suisse. Acceptée sous la forme du postulat. Le dossier est finalisé. L'abribus a été installé en 2022. A rayer du rôle.

N° 1555 (MO 622) – Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Règlementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». Plusieurs analyses ont été menées et des aménagements ponctuels ont été réalisés, de même que des contrôles de vitesse. A ce stade, un bureau spécialisé devrait être mandaté afin de réaliser une étude approfondie. Cette solution engendrera des coûts. Les marquages au sol pouvant être effectués le sont déjà. Les panneaux lumineux ne sont pas autorisés. La problématique de la sécurité aux abords des écoles constitue un point de vigilance et est traitée en collaboration avec la police cantonale, dans le cadre du contrat sur les ressources.

N° 1558 (MO 625) – Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Au vu de la situation budgétaire, le dossier est actuellement en veilleuse.

N° 1560 (MO 627) – Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra lors du transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au Service informatique.

N° 1565 (MO 629) – Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné.

N° 1566 (MO 630) – Motion du groupe Interface, du 11.12.2017, pour des instances de surveillance ou de contrôle municipales indépendantes et impartiales. La fondation Santé Prévôtoise ainsi que la fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire sont soumises au contrôle de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. En 2022, la surveillance de la Fondation Daniel, Yolande et Thierry Winkler a également été confiée à l'instance cantonale. Une modification du Règlement d'organisation de la commune municipale devra être apportée (article 10).

N° 1569 (MO 633) – Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation sera celle du Conseil municipal jusqu'au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier, avec les investissements cantonaux en ville de Moutier, ainsi qu'en matière d'enseignement et de formation. La problématique de la sécurité publique (CRISM, police) a fait l'objet de démarches. Le Conseil municipal veille scrupuleusement à l'application de la Feuille de route portant sur le transfert de la commune de Moutier.

N° 1571 (PO 141) – Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal.

N° 1602 (PO 144) – Postulat de Mme Marina ZUBER (Rauraque), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat. Une enquête auprès de la population a notamment été lancée (forces et faiblesses du commerce local), en collaboration avec l'association des commerçants et artisans prévôtois (CAP). Les résultats ont été publiés dans le magazine « Moutier.ch ». Le cahier des charges du délégué économique a été adapté en conséquence (tâche permanente). Les autres points développés dans le postulat (attirer de nouvelles enseignes commerciales, financement d'une promotion annuelle, exploitation des moyens numériques) font partie des tâches permanentes du dicastère et de la commission économique.

N° 1607 (PO 145) – Postulat du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif à l'installation d'un panneau d'orientation sur l'esplanade de la Collégiale St-Germain. L'exécution du postulat a été coordonnée par le dicastère de l'économie et la société d'embellissement et de développement. Le panneau a été posé. A rayer du rôle.

N° 1613 (MO 646) – Motion du PSA, du 25.03.2019, intitulée : « Moutier et le développement durable ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé du suivi de la motion. Un collaborateur suit actuellement la formation adéquate (CAS en développement durable). Plusieurs processus participatifs ont d'ores et déjà été initiés.

N° 1614 (MO 647) – Motion du PSA, du 25.03.2019, relative à la redistribution des invendus des commerces de Moutier. Un rapport complet a été rédigé par le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC). Il rend compte des contacts pris avec les différentes actrices et acteurs concernés par la motion (Table couvre-toi, Inter'Action, les Cartons du Cœur, etc.). Les propositions mentionnées dans ledit rapport, particulièrement celles concernant les incitations aux commerçants, n'étaient pas pertinentes en temps de pandémie. De ce fait, la transmission de ce document au Conseil municipal a été différée. A noter également l'installation d'un frigo collectif à proximité de l'Hôtel de Ville. En mai 2022, contact a à nouveau été établi avec Mme Knuchel, responsable du programme Table Couvre-Toi. A cette date, l'association reçoit des invendus de deux commerces prévôtois. Le surplus parfois collecté est déposé dans le frigo communautaire mis en service par l'association Inter'Action. Selon Mme Knuchel, l'article rédigé et publié par le SeJAC en avril 2020 dans le magazine Moutier.ch n'a pas eu d'effets sur la quantité de nourriture livrée à l'association. Il a par contre permis de mieux faire connaître les prestations de l'association auprès de la population. Le SeJAC confirme sa volonté de mettre des jeunes à disposition des commerces locaux pour des « petits-jobs ». Concrètement, le service se tient à disposition des commerces locaux pour des transports, en vélo-cargo, d'aliments destinés au frigo communautaire ou à Table Couvre-Toi.

N° 1615 (MO 648) – Motion du Rauraque, du 25.03.2019, relative à l'installation d'appareil de défibrillateurs externes automatisés en ville. Acceptée sous la forme du postulat. Le dicastère Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique est chargé du suivi du postulat. Un recensement des appareils installés en ville a été effectué. Il a également porté sur le personnel formé aux premiers secours. Il est envisagé d'instaurer des partenariats avec quelques entreprises afin de mettre à disposition des appareils en libre accès de même que d'installer un défibrillateur aux frais de la Municipalité. Un tel dispositif devrait permettre une bonne couverture du territoire urbain. Les entreprises étant déjà équipées de cette installation et dotées de personnel formé seront invitées à s'enregistrer au no 144. Dans un rapport du 28 janvier 2021, la Commission prévention et promotion de la santé formule des propositions portant sur la collaboration avec les entreprises, l'installation d'un défibrillateur communal sur la façade de la bibliothèque (réalisé), l'information à la population et l'encouragement à la formation des premiers répondants. Un article résumant les démarches entreprises par la Commission prévention et promotion de la santé a été publié dans le magazine Moutier.ch. A rayer du rôle.

N° 1622 (PO 147) – Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est

chargé de formuler des propositions. Les contrôles ont été intensifiés avant et après les ramassages. Ils se sont traduits par un accroissement des ordonnances pénales décernées. Le montant de l'amende en cas de récidive a en outre été adapté. Une communication supplémentaire sera insérée dans le magazine Moutier.ch. Les nouveaux arrivants seront en outre particulièrement sensibilisés.

N° 1635 (PO 148) – Postulat du RPJ, du 21.05.2019, relatif aux parterres de fleurs en ville. Le service des Travaux publics a été chargé de la réalisation du postulat. Un essai a été réalisé à la rue du Moulin. A rayer du rôle.

N° 1637 (MO 655) – Motion du Rauraque, du 27.05.2019, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales bernoises ont maintenu leur décision de ne pas développer un plan directeur de la Birse dans la région de Moutier. L'avancement du dossier est dicté par la procédure de transfert à la République et Canton du Jura. Des séances avec le canton du Jura sont prévues en 2023. A voir également l'intervention 1761 (MO 717).

N° 1640 (MO 658) – Motion urgente du PCSI, du 27.05.2019, demandant le parcage gratuit pour les résidents de la Vieille Ville lors de grandes fêtes. Le service de Sécurité est chargé d'appliquer la motion. En 2022, à l'occasion de la Fête de la Vieille Ville et du Festival de la Liberté, les riverains concernés ont été informés, dans le sens de la motion, par la pose d'informations dans les immeubles sis dans le périmètre des manifestations. Concernant les foires, l'information figure désormais dans la publication officielle diffusée dans les médias. Ce procédé sera répété à l'avenir. A rayer du rôle.

N° 1650 (MO 662) – Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Un groupe de travail est constitué. Il a présenté un premier rapport.

N° 1655 (MO 667) – Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) – Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion qui est en cours de traitement. Le Conseil municipal a pris la décision de lancer l'examen d'une planification globale visant à l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés, sur le domaine public. Le projet d'amélioration des passages piétons marqués sur la route cantonale sera abordé avec les instances compétentes. Le secteur de la gare sera traité dans le cadre du réaménagement de cette zone, réaménagement qui a pris du retard.

N° 1665 (MO 672) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution du postulat. Au vu de la situation financière, aucun montant n'a été inscrit au budget 2023.

N° 1666 (MO 673) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un Conseil des seniors pour la Ville de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. La Commission politique du 3^e âge a été chargée de l'exécution du postulat. Le Conseil des seniors a été constitué et a débuté ses activités. A rayer du rôle.

N° 1676 (MO 675) – Motion du PSA, du 09.12.2019, intitulée : « Séparer les déchets déjà à l'école ». Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution de la motion. Pour l'essentiel, la séparation des déchets est réalisée. Du matériel doit encore être acquis.

N° 1677 (PO 151) – Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat. Une première réalisation a eu lieu en 2022 (abribus du Crédit Suisse, voir N° 1554 (MO 621). Voir aussi les interventions 1553 (MO 620) et 1730 (MO 702).

N° 1687 (MO 679) – Motion du PDC, du 24.02.2020, intitulée : « Fête du 1^{er} août autrement ». Le service des Bâtiments a été chargé de l'exécution de la motion. Cette dernière a trouvé une concrétisation en 2022. A rayer du rôle.

N° 1699 (MO 685) – Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». La Commission scolaire et le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) sont chargés de l'exécution de la motion. Une séance réunissant les intervenants impliqués dans la formation obligatoire et postscolaire ainsi que ceux chargés de la prise en charge des adolescents en difficulté dans leurs recherches de voies de formation a permis de faire le point sur les dispositifs existants déjà et proposés ainsi que sur les éventuels manquements dans le soutien à apporter. Une rencontre a en outre eu lieu (visioconférence) avec les responsables du « Projet Lift ». Le traitement du dossier se poursuit.

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion et deuxième point sous la forme du postulat. Le premier point de la motion a été réalisé par la modification du règlement. Il a été rayé du rôle. Le traitement du deuxième point (élaboration de propositions d'actions, postulat) est confié au Groupe Energie et au délégué à l'Energie. L'ordonnance FCEE est adaptée chaque année et est disponible sur le site internet de la commune. Une information est diffusée dans le magazine Moutier.ch.

N° 1721 (MO 696) – Motion du PDC, du 26.10.2020, intitulée : « Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur », acceptée sous la forme du postulat. Les services des Travaux publics, des Bâtiments et de l'Urbanisme sont chargés du traitement du postulat.

N° 1730 (MO 702) – Motion de Moutier à Venir, du 25.01.2021, relative à la pose d'abribus, acceptée sous la forme du postulat. Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution de la motion (voir également 1553 MO 620, 1554 MO 621, 1677 PO 151).

N° 1731 (MO 703) – Motion du PSA, du 26.04.2021, demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévôtoises. La Commission scolaire est chargée de l'exécution de la motion.

N° 1741 (MO 706) – Motion du PDC, du 06.12.2021, intitulée : « Pour des sapins de Noël pérennes ». Le service des Travaux publics est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1748 (MO 708) – Motion de Mme Danila Sauvain (PSA), du 24.01.2022, intitulée : « Un banc de l'amitié pour combattre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires est chargé de l'exécution de la motion, en collaboration avec la Commission scolaire.

N° 1749 (MO 709) – Motion du PCSI, du 28.02.2022, relative au catalogue des prestations de l'administration communale. Acceptée sous la forme du postulat. L'examen du postulat est traité dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1750 (MO 710) – Motion du PDC, du 28.02.2022, intitulée : « Révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier ». La concrétisation de la motion sera traitée dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1753 (MO 711) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Aide financière aux services parapublics ». Acceptée sous la forme du postulat. A ce stade, aucune observation relative à la crainte de dépenses démesurées n'est parvenue à la Municipalité. Le chargé de projet veille à ce que les structures parapubliques et associatives soient accompagnées de la manière la plus adéquate.

N° 1754 (MO 712) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Pour un transfert harmonieux et supportable pour tous ». Acceptée sous la forme du postulat. A ce stade, aucun surcoût directement lié au processus de transfert n'apparaît dans les comptes communaux, mis à part la charge salariale du chargé de projet, acceptée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20

septembre 2021. La plupart des travaux administratifs liés au transfert incombent au chef de projet. Les répercussions sur la charge de travail des agentes et agents directement concernés ont été limitées en 2022 (participation à quelques séances et groupes de travail, recherches spécifiques en lien avec les services sollicités).

N° 1756 (MO 714) – Motion de M. Léonard Paget, du 02.05.2022, intitulée : Pour plus d'autonomie énergétique, développement d'une nouvelle centrale scolaire sur les toits communaux ». Le service de l'Electricité est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1760 (MO 716) – Motion du RPJ, du 04.05.2022, portant sur l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage à Moutier. La Municipalité participera à la journée Clean-Up-Day 2023 vendredi 15 septembre. A rayer du rôle.

N° 1761 (MO 717) – Motion du Rauraque, du 30.05.2022, relative à la reprise du réaménagement de la Birse à Moutier avec le canton du Jura. Le traitement de la motion est en cours. Des contacts ont été pris. Les séances avec le canton du Jura auront lieu en 2023. Voir également 1637 (MO 655).

N° 1765 (MO 720) – Motion de M. Cédric Erard, du 01.06.2022, demandant la participation des écoliers de Moutier à la Coupe Crédit Suisse organisée par la République et Canton du Jura. Première partie acceptée sous la forme de la motion et deuxième partie sous la forme du postulat. Le traitement de l'intervention est en cours.

N° 1767 (MO 721) – Motion du Centre, du 04.07.2022, portant sur l'opportunité de la vente du réseau électrique. La motion est en cours de traitement.

Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1336 (PO 122) – Postulat du PSA, du 27.09.2010, relatif à l'encouragement à l'utilisation par la population de vélos électriques.

N° 1354 (MO 546) – Motion du Groupe Interface, du 26.04.2011, pour l'établissement et l'adoption d'un plan d'action « Agenda 21 local ». Transformée en postulat.

N° 1477 (MO 593) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, demandant la réfection du chemin reliant la place de pique-nique du stand à l'hôpital de Moutier. Transformée en postulat.

N° 1504 (MO 606) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 29.02.2016, relative à une participation politique active des personnes étrangères de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1638 (MO 656) – Motion du PSA, du 27.05.2019, intitulée : « Ville sans mégots ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1649 (MO 661) – Motion urgente du Rauraque, du 30.09.2019, intitulée : « Pour une ligne Noctambus Moutier-Delémont ».

N° 1667 (MO 674) – Motion du PSA, du 28.10.2019, intitulée : « Moutier devient une "commune amie des enfants" ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1681 (MO 676) – Motion urgente du RPJ, du 27.01.2020, intitulée : « Aménagement d'une école ménagère provisoire dans des conteneurs, comme solution rapide, efficace et économique ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1698 (MO 684) – Motion du PSA, du 15.06.2020, intitulée : « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires de la ville de Moutier ».

N° 1736 (MO 704) – Motion de M. Cédric Erard (PSA), du 08.10.2021, demandant l'intégration de Moutier au projet de Réseau VTT de la République et Canton du Jura.

N° 1780 (MO 722) – Motion de M. Léonard Paget, du 15.09.2022, intitulée : « Crise énergétique – Renoncer à installer les décorations de Noël énergivore cette année ».

Christian VAQUIN
Chancelier

Conseil municipal

Composition pour l'année 2022

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, administration générale, information	Marcel WINISTOERFER	Valentin ZUBER
Sécurité publique et transports	Jean-Jacques CLEMENÇON	Suzanne KOHLER
Finances	Marc TOBLER	Pascal ESCHMANN
Générations et communautés	Suzanne KOHLER	Claire-Lise COSTE
Education, instruction, formation Aide et autorité sociales	Pierre SAUVAIN	Karim BORTOLUSSI (écoles) Marc TOBLER (social)
Services industriels et énergie	Karim BORTOLUSSI	Jean-Jacques CLEMENÇON
Economie, Urbanisme et environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin ZUBER (économie) Karim BORTOLUSSI (urbanisme et environnement)
Travaux publics et bâtiments	Valentin ZUBER	Marc TOBLER
Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique	Claire-Lise COSTE	Pierre SAUVAIN
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

Séances du Conseil municipal

Conformément à l'article 50 du Règlement d'organisation de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2022, le Conseil municipal a siégé à 45 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courantes et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville.

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes (énumérées selon le plan de classement des dossiers) :

1. Mouvement de la population ; organisation de l'élection complémentaire au Conseil de Ville du 13 février 2022 ; organisation des élections cantonales du 27 mars 2022 et municipales du 27 novembre 2022 ; organisation des votations ; organisation du Conseil municipal (introduction de l'application eSéances) et de l'administration ; examen des postes de travail ; sécurité informatique ; dossiers relatifs à la procédure de transfert de la commune à la République et Canton du Jura ; relations intercommunales ; mutations au sein des commissions non permanentes et des groupes de travail ; traitement des interventions déposées au Conseil de Ville ; gestion des ressources humaines ; délégations protocolaires ; dossiers relatifs à la prise en charge de frais funéraires ; préposés aux scellés ; traitement de demandes de naturalisation ; manifestation des promotions civiques et des mérites sportifs et culturels ; politique des achats communaux.

Affaires culturelles et sportives ; Festival Espacestand ! 2022 ; Festival de la Liberté ; Fête de la Vieille Ville ; Stand'été 2023 ; traitement de demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations ; Monde de la Crèche, Crèches du Monde, local d'exposition ; service de la jeunesse et des actions communautaires ; mobilité douce.

Projets de développement économique. Exposition SIAMS 2022.

2. Politique du 3^e âge ; Centre de l'enfance et école à journée continue (EJC) ; EJC Fauvettes, relocalisation ; ordonnance relative à la tarification de l'accueil extrafamilial ; service des repas à domicile ; situation en Ukraine.
3. Santé publique ; gestion du Coronavirus ; Médicentre Moutier SA.
4. Projet Moulinindustrie ; police des constructions ; permis de construire ; révision du plan d'aménagement local ; politique énergétique ; chauffage à distance ; délégation à l'énergie ; Label Cité de l'énergie ; pollution lumineuse ; programme d'économies d'énergie ; illumination de Noël ; piscine municipale : tarification des entrées, crédit relatif aux travaux de réaménagement, décès extraordinaire ; carrefour de Graiterie ; chemin de la Chapelle ; PGEE, réduction des eaux claires parasites, secteur Gare ; construction d'un hangar au Quartier de la Verrerie ; camion des déchets ; canal de la Chalière ; vente de parcelles aux « Prés Zuber » ; traitement de demandes de mise à disposition de salles communales et de matériel ; traitement de demandes d'abattage d'arbres ; dossiers relatifs au stationnement ; ordonnance concernant la taxe de stationnement ; éclairage public.
5. Nouvelle école ménagère ; enseignement spécialisé ; logopédie.
6. Site de la Roche-Hüsli, investigation de détail, suivi ; gestion des déchets, incivilités ; projet de déchetterie intercommunale ; dommages à la propriété ; demandes d'autorisations uniques et d'autorisations d'exploiter (hôtellerie et restauration) ; demandes d'utilisation de l'espace public ; marché du samedi.
7. Transports publics ; abonnements Flexi ; pose d'abribus ; CRISM, acquisition d'un tonne-pompe ; passage sous-voie Viaduc/Oeuches ; tirs obligatoires, stand de tir.

8. Planification financière 2022 – 2027 ; projet de budget 2023 ; comptes communaux 2021 ; péréquation financière ; renouvellement d'emprunts ; gestion du contentieux ; demandes de prêts économiques ; demandes en remises d'impôts ; taxe des chiens ; taxe de séjour ; gestion des immeubles locatifs communaux.
9. Installations photovoltaïques ; vente de courant électrique ; prix de l'électricité, tarification ; facturation ; relevé des compteurs ; société SACEN SA.
10. Service des eaux, station de pompage du Tunnel.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Mutations enregistrées

Chancellerie municipale

Engagement : Mme Nathalie Willemmin (30 % du 10.10.2022 au 31.12.2022).
Mutation interne : Mme Joëlle Seuret (70 à 80 % du 10.10.2022 au 31.12.2022).

Impôts

Mutation interne : Mme Emilie Brahier (60 à 40 % dès le 01.01.2022).

Agence AVS

Mutation interne : Mme Claudine Fringeli (80 à 90 %, du 01.07.2022 au 31.12.2022).

Ecoles

- **Devoirs surveillés**

Engagements : Mmes Sandrine Serra Moncadas (sur appel) et Romi Nobel (sur appel).
Départs : Mmes Mireille Marques Capucho (sur appel) et Martine Meusy (sur appel).

Service de la jeunesse et des actions communautaires

Engagement : M. Malik Schaub (50 %, 01.08.2022 au 31.10.2022).
Mutation interne : Mme Maria de Fatima Saraiva Marques de Jesus (30 à 50 % du 01.05.2022 au 31.08.2022)

Service d'accueil en famille

Engagement : Mme Gheziel Chatam (sur appel, du 01.08.2022 au 31.07.2023).
Départs : Mmes Espérance Mbombo Kapepula (sur appel) et Ruth Cavallin (sur appel)

Centre de l'enfance (CDE) et Ecole à journée continue (EJC)

- **Secteur éducatif**

Engagements : Mmes Elodie Geiser (sur appel), Claire Lusa (sur appel, en plus de son contrat à 50 %), Sydney Maitre (sur appel), Maurane Massandy (sur appel), Letitzia Winkler (sur appel, puis 50 %), Claire Berret (sur appel à 70 %), Alyssia Marques Capucho (50 %, en formation), Céline Membrez (65 %, CDI) ; Léa Serrano Morena (sur appel et 80 % du 15.09.2022 au 31.07.2023), Katelynn Fridez (sur appel et 60 % du 01.10.2022 au 31.03.2023), Morgane Bart (sur appel), Daiana Greco (sur appel, puis 60 % dès le 01.03.2023, puis 100 % dès le 01.08.2022), MM. Yves Berdat (sur appel, puis début apprentissage), Romain Nicoulin (sur appel, en plus de son contrat à 80 %).

Mutations internes : Mmes Claude Ermatinger (85 %, changement de fonction : éducatrice de l'enfance/responsable des remplacements à responsable pédagogique EJC), Claire Lusa (40 à 50 %, dès le 01.08.2022).

Départs : Mmes Lola Périnat (90 %), Laura Pasquale (50 %, en formation), Sandrine Voirol (65 %), Nicole Richon (45 %, retraite), Morgane Bart (50 %, en formation), MM. Romain Nicoulin (sur appel et 80 %) et Grégory Rüfli (70 %).

- **Secteur administratif**

Engagement : M. Céline Richon (10 % puis 30 % dès le 01.08.2022 ; arrêt de sa fonction d'éducatrice de l'enfance à cette même date).

Mutation interne : Mme Marisa Faivre (60 à 70 % du 01.02.2022 au 31.07.2022)

- **Secteur cuisine**

Départ : Mme Andrée Challet (40 %, retraite).

Mutations internes : MM. Nicolas Maitre (75 à 80 %, dès le 01.10.2022), Thierry Charmillot (80 à 85 %, dès le 01.10.22).

Service social régional de la Prévôté

- **Secteur social**

Engagements : Mme Doruntina Latifi (80 %).

Mutations internes : Mmes Kathleen Chappuis (85 à 90 % dès le 01.01.2022, puis nomination en qualité de référente métier dès le 01.04.2022), Loriane Durand (80 à 90 % dès le 01.01.2022, puis nomination en qualité de référente métier dès le 01.07.2022), Rosine Riat (80 à 85 % dès le 01.10.2022), Laura Porpora Emma (80 à 85 %, dès le 01.10.2022), M. Mohamed Chakri (100 %, nomination à la fonction de référent métier dès le 01.04.2022).

Départs : Mme Mathilde Poulenc (90 %), M. Christian Chavanne (100 %, pré-retraite).

- **Secteur administratif**

Mutation interne : Mme Martine Sassi (80 à 90 %, du 04.07.2022 au 31.08.2022, puis 80 à 100 %, du 01.12.2022 au 28.02.2023).

Services industriels – Electricité et Politique énergétique

Engagement : Mme Romane Lachat (80 %).

Services industriels - Eaux

Engagements : MM. Stéphane Membrez (100 %, monteur de réseau), Pascal Bélet (100%, dessinateur).

Mutations internes : MM. Raphaël Broquet (100%, changement de fonction : dessinateur à chef de service), Ricardo Valiña Lema (100 %, changement de fonction : remplaçant du chef d'équipe à chef d'équipe), Yves Ruch (100 %, changement de fonction : monteur de réseau à remplaçant du chef d'équipe).

Départ : Francis Freudiger (100%, retraite).

Services des Bâtiments et de l'Urbanisme (secrétariat)

Engagement : Mme Annick Beuret (70 %, CDD jusqu'au 31.12.2024)

Départ : Mme Emilie Bessire (70%)

Service des Bâtiments

- **Conciergerie**

Engagements : Mmes Nicole Vogel (sur appel), Agnès Diane (sur appel), Graça Da Conceição Caetano (sur appel) et M. Giovanni Di Stasio (sur appel).

Mutations internes : Mmes Anne Lise Monnat (sur appel à 34 %, dès le 01.03.2022), M. Michel Raingard (80 à 75 %, dès le 01.06.2022).

Départs : Mmes Françoise Montero Müller (sur appel) et Agnès Diane (sur appel).

- **Piscine/Patinoire**

Engagement : MM. Yan Blanchard (garde-bains saisonnier 100 %, puis engagement : 90 % saison patinoire et 100 % saison piscine), Jérémie Rossé (sur appel, du 01.11.2022 au 31.03.2023)

Mutations internes : Mme Katarzyna Vogt (50 à 60 % dès le 01.04.2022), M. Olivier Bueche (modification taux : 50 % saison patinoire et 100 % saison piscine)

Service des Travaux publics

Engagements : MM. Mirko Bart (100 %) et Jordane Dupré (100 %).

Départs : MM. Alessandro Verrilo (100 %) et Raphaël Léhot (80 %).

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, assistants socio-éducatifs), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires. Un civiliste et neuf auxiliaires garde-bains ont été engagés.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2022

ANNEE 2022 (état au 31.12.2022)							
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)			Taux d'occupation par service
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	*1		290.00%
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(site internet) *1		220.00%
Police administrative	2	2	0	2 x 100%			200.00%
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%			170.00%
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*6		374.00%
Impôts	2	2	0	1 x 60% 1 x 40%			100.00%
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%			180.00%
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	33	33	0	CDE/EJC 2 x 80% 1 x 75% 1 x 70% 2 x 60% 2 x 50% 1 x 30% 9 555%	CDE 1 x 100% 1 x 90% 5 x 80% 2 x 70% 4 x 50% 1 x 45% 1 x 30% 15 1005.00%	EJC 1 x 85% 2 x 75% 3 x 70% 1 x 65% 1 x 50% 1 x 45% 9 605.00%	2165.00%
Service social régional de la Prévôté	24	24	0	Social 2 x 100% 2 x 90% 2 x 85% 5 x 80% 1 x 70% 1 x 65% 1 x 50% 1 x 45%	Administratif 1 x 100% 1 x 90% 1 x 85% 2 x 80% 1 x 70% 2 x 60% 1 x 50% 1 x 16%	Total social : 1180.00% Total admin. : 691.00%	1871.00%
Administratif Social	9 15	9 15	0 0				
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%			120.00%
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% 1 x 40% 1 x 25%	Responsable Rempl. responsable Aide-bibl.		125.00%
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% 1 x 49.60%	école primaire école secondaire		99.60%
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% 4 x 100% 1 x 30% 1 x 20% 1 x 22%	chef monteurs cadastre *2 secrétaire *3 facturiste *4		572.00%
Service électrique	11	11	0	6 x 100% 1 x 100% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 53% 1 x 30%	monteurs chef dessinateur élec. secrétaire, resp. administrative et financière assistant de vente *7 facturiste *4 cadastre *2		1023.00%
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% 1 x 40%	chef secrétaire *5		140.00%
Bâtiments	22	21	1	1 x 100% 1 x 30% 1 x 25%	chef secrétaire *5 secrétaire *4	Total admin.: 155.00%	1549.00%
Administratif	1	1	0				
Conciergerie	16	15	1	5 x 100% 10 x 18.5%	concierges aides-concierges Sous-Raimeux 15 et EE Mercier	Total : 440.50% Total concierg. : 959.00%	
Piscine Patinoire (compté dans piscine)	5 4	5 4	0 0	1 x 100% 1 x 60% 3 x 100% 1 x 90% 1 x 50%	Piscine-Patinoire Piscine-Patinoire Piscine *8 Patinoire *8 Patinoire *8	Total Piscine-Patinoire : 435.00%	
Travaux publics	16	16	0	1 x 100% 12 x 100% 1 x 80% 1 x 70% 1 x 40% 1 x 40%	chef voirie, déchets, parcs et promenades voirie, déchets, parcs et promenades voirie, déchets, parcs et promenades cadastre *2 secrétaire *3		1530.00%
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70% 1 x 70% 1 x 60% 2 x 30%	Chef de service Animatrice socioculturelle Animateur socioculturel/Chargé de missions Infirmière en santé communautaire		260.00%
Totaux :	145						10988.60%

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4 même employé ; compté avec Electricité

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2021

ANNEE 2021 (état au 31.12.2021)						
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)		Taux d'occupation par service
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	*1	290.00%
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(site internet) *1	220.00%
Police administrative	2	2	0	2 x 100%		200.00%
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%		170.00%
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*6	374.00%
Impôts	2	2	0	2 x 60%		120.00%
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%		180.00%
Centre de l'enfance	32	31	1	CDE/EJC CDE EJC 1 x 80% 1 x 90% 1 x 85% 1 x 75% 6 x 80% 1 x 79% 1 x 70% 2 x 70% 2 x 75% 1 x 60% 3 x 50% 3 x 70% 1 x 40% 1 x 45% 2 x 65% 1 x 40% 1 x 45% 2 x 30% 1 x 25%	Chaufeur EJC	2054.00%
CDE : 1167.50% EJC : 886.50				5 325% 16 1005.00% 11 724.00%		
Service social régional de la Prévôté	24	24	0	Social Administratif 2 x 100% 1 x 100% 3 x 90% 1 x 90% 6 x 80% 1 x 85% 1 x 70% 2 x 80% 1 x 65% 1 x 70% 1 x 50% 2 x 60% 1 x 45% 1 x 50% 1 x 16%	*6 Total social : 1180.00% Total admin. : 691.00%	1871.00%
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%		120.00%
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.		125.00%
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire		99.60%
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre *2 1 x 20% secrétaire *3 1 x 22% facturiste *4		572.00%
Service électrique	10	10	0	6 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 53% facturiste *4 1 x 30% cadastre *2		943.00%
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire *5		140.00%
Bâtiments	23	22	1	1 x 100% chef 5 x 100% concierges 2 x 100% piscine-Patinoire 10 x aides-concierges 1 x 18.5% Sous-Raimeux 15 et EE Mercier 1 x 50% piscine-Patinoire 1 x 50% saison piscine 1 x 30% secrétaire *5 1 x 25% secrétaire *4	Total : 520.50%	1494.00%
Travaux publics	16	16	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 80% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 70% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 40% cadastre *2 1 x 40% secrétaire *3		1530.00%
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70% Chef de service 1 x 70% Animatrice socioculturelle 1 x 60% animateur socioculturel/Chargé de missions 2 x 30% Infirmière en santé communautaire		260.00%
Totaux :	144					10762.60%

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4 même employé ; compté avec Electricité

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

Composition

Président	: M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	: M.	Alain Brand, Safety Concept, (mandat externe)
Membres	: Mme	Ana Mendes Martins, Police administrative
	M.	Cédric Bouquet, service de l'Electricité
	M.	Marco Fernandez, service des Bâtiments
	M.	Francis Freudiger, service des Eaux
	M.	Fabrice Zavagnin, service des Travaux publics
Secrétaire	: Mme	Françoise Beuchat, secrétaire

Le Groupe « Stop » s'occupe de la question de la sécurité au travail des employés communaux et de celle des usagers. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

Séances

Deux séances ont eu lieu en 2022 : le 15 mars et le 20 septembre 2022.

Activités principales

Visite des services par le chargé de sécurité
Visite des chantiers par le chargé de sécurité
Statistiques des accidents professionnels et non-professionnels
Bilan des tests d'évacuation des écoles
Situation de l'AIB – répartition des activités de contrôle
Piscine – patinoire – programme de travail

Jessie LANEIRO LOUREIRO
Secrétaire

Mairie : Informatique et télécommunications

Service informatique

Le présent rapport d'activité présente les réalisations du service Informatique pour l'année 2022. Notre service gère l'ensemble du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier, en s'occupant de la gestion matérielle et logicielle des postes clients, des serveurs, des composants actifs du réseau, de la gestion des utilisateurs, des accès et des applications métiers. Nous prenons également en charge la gestion des moyens de communication (messagerie, téléphone fixe et mobile, sites internet et réseaux sociaux), la sécurité globale de l'infrastructure et des sauvegardes.

Bilan de l'année 2022

Au cours de l'année 2022, notre service a assuré la gestion complète du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier, en garantissant la disponibilité des outils pour les utilisateurs. Nous avons pris en charge les opérations standards telles que la maintenance et la mise à jour des équipements, la gestion des licences et des utilisateurs, la résolution des incidents, etc. Nous avons également travaillé à renforcer la sécurité du système en assurant une veille permanente, en sensibilisant les utilisateurs à la cybersécurité, et en mettant en place un nouveau système de sauvegarde. Enfin, nous avons procédé à une mise à jour importante de l'ERP pour bénéficier des dernières fonctionnalités.

Activités et projets réalisés

En plus des opérations standards, nous avons réalisé des projets spéciaux au cours de l'année 2022. Nous avons assuré la sécurité du système dans son intégralité, en mettant en place des mesures de sécurité et de contrôle. Nous avons effectué une analyse de risque, identifié les vulnérabilités et mis en place des solutions pour renforcer la sécurité du système. Nous avons aussi continué notre collaboration avec les services informatiques des communes de la région pour partager les bonnes pratiques, les outils et les expériences.

Perspectives et projets à venir

Pour l'année 2023, notre service a identifié plusieurs priorités d'actions. Tout d'abord, nous allons continuer à travailler à la sécurité du système en renforçant les mesures de contrôle et de protection. Ensuite, nous allons travailler à améliorer la qualité de service en mettant en place des procédures de mesure de la performance et d'indicateurs de satisfaction client. Enfin, nous allons poursuivre les projets de modernisation en travaillant au remplacement de l'infrastructure serveur.

Conclusion

En conclusion, le service informatique a assuré la gestion complète du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier tout au long de l'année 2022, tout en réalisant des projets spéciaux importants. Nous avons travaillé à renforcer la sécurité du système, à améliorer la qualité de service et à collaborer avec les services informatiques des communes de la région. Nous avons identifié des perspectives et des projets ambitieux pour l'année 2023.

Mathieu WYSS
Chef du service Informatique

Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100%
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli, 80% (janvier-juin 2022) 90% (juillet-décembre 2022)
Stagiaire HEG	: Mme Laura Blaser, 50%

Au 31 décembre 2022, on dénombrait :

Rentes AVS-AI (CCB)	
Nombre de bénéficiaires	: 1'183

Prestations complémentaires	
Nombre de bénéficiaires	: 491

Affilié(e)s CCB	:	1'398
Nombre d'employeurs	:	672
Nombre d'indépendant(e)s	:	259
Nombre de non-actif(ve)s	:	467
Divers	:	-

Registre des entreprises	:	720
(inscriptions au 31.12.2022)		

Affilié(e)s	
Caisses professionnelles	
Nombre de bénéficiaires	: 331

L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)	
Demandes initiales de prestations complémentaires	: 100
Révisions (PC)	: 242
Remboursements de frais de maladie (PC)	: 1'957

Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires

Année 2000	235	Année 2012	358
Année 2001	265	Année 2013	387
Année 2002	258	Année 2014	415
Année 2003	255	Année 2015	408
Année 2004	265	Année 2016	440
Année 2005	280	Année 2017	442
Année 2006	290	Année 2018	456
Année 2007	292	Année 2019	441

Année 2008	310	Année 2020	455
Année 2009	330	Année 2021	469
Année 2010	336	Année 2022	491
Année 2011	342		

Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS : 60

Demandes de prestations AI : 12

Nombre d'adultes : 8

Nombre de mineur(e)s : 4

Demandes diverses : 52

Moyens auxiliaires à l'AVS : 2

Allocations pour impotents : 10

Demandes de survivants : 1

Demandes pour fauteuil roulant : 0

Demandes de frais de déplacements : 0

Demandes de calculs de la rente future : 26

Demandes de bonifications
pour tâches d'assistance : 2

Demandes de partage des revenus
(divorce) : 11

Avis de mutations

Avis de mutations sur rentes AVS – AI : 248

Allocations pour perte de gain

Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S) 58

Allocations pour perte de gain

COVID-19 : 15

Certificats d'assurance

Enregistrements de certificats AVS par l'agence AVS 258

**Attestations de salaire
(décomptes année 2022)**

Attestations de salaires : 319

Affiliations : 177

Indépendants : 32

Employeurs : 27

Non-actif(ve)s : 78

Autorité d'assistance non-actif(ve)s : 38

Sans employeur soumis à cotisations : -

LTN (Loi sur le travail au noir) : 2

Allocations de maternité : 7

Allocations de paternité	:	13
Allocations de prise en charge		7

Assurances LAA & LPP

Contrôle de l'obligation de l'affiliation à une assurance LAA et LPP pour les employeurs décomptant à la caisse cantonale de compensation.

Cours & formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne et principalement ceux liés à NIL+.

Récapitulation des cotisations et paiements 2022

Cotisations et autres revenus :

1. AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	7'100'764.70
2. Intérêts moratoires	11'862.27
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	836.90
4. Cotisations assurance-chômage	1'200'562.30
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'145'233.55
6. Frais de gestion, sommations et amendes	111'702.25

Total **9'570'961.97**

Paiements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'232'168.00
8. Rentes ordinaires AI	3'516'043.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moyennes des caisses-maladie)	7'738'041.20
10. Allocations pour pertes de gains	353'232.95
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	0.00
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	47'530.00
13. Alloc. familiales caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'387'856.45
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	117'890.00

Total **35'392'761.60**

Les agences AVS sont des services externes de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Eric FAIVRE
Préposé

Mairie : Contrôle des habitants

Vous trouverez ci-après diverses statistiques concernant l'état et l'évolution des habitants selon le pays, le sexe, la confession, l'état-civil, ainsi que la statistique d'événements du contrôle des habitants.

Les listes des habitants selon nationalité et année de naissance sont également établies.

Thierry MONNEY
Préposé au Contrôle des habitants

Statistique immédiate 2022

Date: 31.12.2022

Etablissement	(Tous)
---------------	--------

Personnes		Sexe		
Nationalité	Annoncé	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisse	Etablissement CH	2'437	2'270	4'707
	Indigène CH	235	213	448
	Bourgeois CH	50	40	90
	Séjour hebdomadaire	8	9	17
Total Suisses		2'730	2'532	5'262
Etrangers	Etabli C	680	724	1'404
	Séjour B	238	234	472
	Provisoire F	23	32	55
	Requérant d'asile	24	10	34
	Courte durée L	15	13	28
	Frontalier G	2	5	7
	Séjour hebdomadaire	4	1	5
	Requérant d'asile		4	4
	Non attribué		1	1
Total Etrangers		986	1'024	2'010
Résultat total		3'716	3'556	7'272

Statistique immédiate 2021

Date: 31.12.2021

Etablissement	(Tous)
---------------	--------

Personnes		Sexe		
Nationalité	Annoncé	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisse	Etablissement CH	2'461	2'306	4'767
	Indigène CH	226	206	432
	Bourgeois CH	50	44	94
	Séjour hebdomadaire	11	11	22
Total Suisses		2'748	2'567	5'315
Etrangers	Etabli C	693	733	1'426
	Séjour B	239	235	474
	Provisoire F	21	34	55
	Requérant d'asile	0	6	6
	Courte durée L	1	5	6
	Frontalier G	1	1	2
	Séjour hebdomadaire	5	1	6
	Courte durée L	4	7	11
	Frontalier G	2	2	4
	Courte durée L	1	6	7
	Frontalier G	1	0	1
Total Etrangers		968	1'030	1'998
Résultat total		3'716	3'597	7'313

Habitant(e)s selon année de naissance

Année	Masculin			Féminin			Résultat total
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	
2022	13	10	23	11	4	15	38
2021	13	17	30	17	8	25	55
2020	30	13	43	17	12	29	72
2019	20	8	28	16	9	25	53
2018	19	13	32	21	7	28	60
2017	27	9	36	17	5	22	58
2016	14	14	28	29	29	58	86
2015	21	8	29	24	11	35	64
2014	25	15	40	27	6	33	73
2013	17	11	28	27	6	33	61
2012	25	7	32	17	16	33	65
2011	23	8	31	19	11	30	61
2010	34	11	45	21	13	34	79
2009	30	16	46	30	10	40	86
2008	27	15	42	29	10	39	81
2007	32	13	45	37	15	52	97
2006	33	7	40	32	7	39	79
2005	24	6	30	25	8	33	63
2004	30	13	43	27	13	40	83
2003	43	9	52	25	8	33	85
2002	28	6	34	35	8	43	77
2001	33	5	38	30	6	36	74
2000	29	12	41	33	15	48	89
1999	34	12	46	42	12	54	100
1998	28	10	38	33	11	44	82
1997	37	16	53	27	12	39	92
1996	32	20	52	29	12	41	93
1995	29	15	44	32	9	41	85
1994	28	13	41	23	21	44	85
1993	27	17	44	25	10	35	79
1992	32	15	47	25	17	42	89
1991	24	19	43	28	18	46	89
1990	32	18	50	24	15	39	89
1989	28	16	44	22	13	35	79
1988	23	20	43	28	19	47	90
1987	23	13	36	18	20	38	74
1986	27	16	43	29	12	41	84
1985	28	16	44	22	20	42	86
1984	23	22	45	27	17	44	89
1983	28	14	42	20	28	48	90
1982	20	21	41	18	16	34	75
1981	25	16	41	24	21	45	86
1980	22	20	42	34	16	50	92
1979	20	20	40	24	16	40	80
1978	20	18	38	17	24	41	79
1977	34	16	50	27	15	42	92
1976	19	18	37	29	17	46	83
1975	28	20	48	26	18	44	92

1974	24	22	46	24	17	41	87
1973	30	12	42	33	22	55	97
1972	36	15	51	30	16	46	97
1971	30	16	46	34	18	52	98
1970	33	22	55	40	20	60	115
1969	40	21	61	39	19	58	119
1968	42	9	51	40	17	57	108
1967	40	15	55	39	15	54	109
1966	48	20	68	42	18	60	128
1965	48	25	73	38	17	55	128
1964	35	16	51	45	12	57	108
1963	35	19	54	44	11	55	109
1962	35	16	51	45	10	55	106
1961	35	16	51	37	3	40	91
1960	44	10	54	40	8	48	102
1959	41	11	52	38	9	47	99
1958	34	5	39	42	9	51	90
1957	35	5	40	43	2	45	85
1956	41	4	45	41	8	49	94
1955	44	5	49	40	6	46	95
1954	29	2	31	25	8	33	64
1953	37	5	42	40	3	43	85
1952	30	7	37	38	4	42	79
1951	38	3	41	29	1	30	71
1950	29	6	35	27	4	31	66
1949	28	4	32	52	6	58	90
1948	26	2	28	32	2	34	62
1947	19	5	24	42	0	42	66
1946	27	6	33	40	1	41	74
1945	19	3	22	44	2	46	68
1944	27	1	28	32	4	36	64
1943	23	1	24	30	5	35	59
1942	24	6	30	40	5	45	75
1941	23	3	26	27	4	31	57
1940	13	3	16	21	3	24	40
1939	15	3	18	25	6	31	49
1938	14	1	15	15	3	18	33
1937	16	0	16	26	2	28	44
1936	11	2	13	20	3	23	36
1935	10	3	13	29	5	34	47
1934	11	2	13	15	2	17	30
1933	13	2	15	17	3	20	35
1932	12	1	13	12	3	15	28
1931	4	0	4	13	1	14	18
1930	5	0	5	14	3	17	22
1929	7	1	8	6	0	6	14
1928	5	1	6	9	0	9	15
1927	1	0	1	6	0	6	7
1926	3	0	3	5	0	5	8
1925	2	0	2	2	0	2	4
1924	0	0	0	2	0	2	2
1923	0	0	0	1	0	1	1

1922	0	0	0	1	0	1	1
Résultat total	2'532	1'024	3'556	2'730	986	3'716	7'272

Statistique d'événements du CH

Etat au 31.12.2022

Événement	Total
Arrivée	498
Attestation de décès	3
Attestation de départ	122
Attestation de domicile	360
Attestation de domicile familial	24
Attestation de séjour	9
Attestation de vie	14
Certificat d'origine	72
Changement de nom	44
Changement d'état civil conjoint	32
Changement permis de séjour	83
Correction de données confession	35
Correction de données d'adresse	755
Correction de données d'adresse (emplacement)	50
Correction de données d'adresse (lieu)	29
Correction de données de communication	1'136
Correction de données de lieu natal	19
Correction de données de mesures	3
Correction de données de nationalité	25
Correction de données de nom	27
Correction de données de papier déliv.	1'805
Correction de données de travail	230
Correction de données d'écritures	441
Correction de données d'état civil	85
Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	150
Correction de données objet	83
Correction de données relation	1'013
Correction de données relation d'événement	76
Correction de données relation d'événement (commune)	768
Correction des données de l'habitant/la personne	789
Correction données Adresse de distribution	68
Décès	75
Déménagement	560
Départ	523
Divorce	37
Majorité	86
Mariage	34
Mesure	61
Naissance	46
Naturalisation étranger	30
Reconnaissance	9
Séparation	62
Suspension mesure	41
Arrivée définitive (séjour à établi)	4
Blocage données	2
Attestation de sortie de territoire	37
Changement de confession	73
Attestation d'établissement	346
Correction de données commande de papiers	79
Correction données groupe	18
Attestation de domicile passé	33
Changement de la nationalité	1
Changement de sexe	2
Correction de données de nationalité (pays)	105
Correction de données état civil (pays)	90
Correction de données Lieu d'origine (commune d'origine)	21
Correction de données relation d'événement (pays)	266
Correction des données d'adresse (secteur)	7
Déchéance nationalité suisse	1
Employeur/Changement de profession	94
Justifier résidence secondaire	26
Modification de l'autorité parentale	101
Naturalisation dans la commune	2
Perte d'une origine	2

Prolongation permis de séjour étranger	468
Prolonger résidence secondaire	14
Proof of Swiss residence	1
Saisir l'adresse de distribution	67
Saisir personne	292
Supprimer l'adresse de distribution	3
Résultat total	12'567

Habitant(e)s selon nationalité

Etat au

Nationalité	Féminin	Masculin	Total
Suisses	2'730	2'532	5'262
Portugal	259	278	537
Italie	140	184	324
France	106	111	217
Espagne	73	105	178
Kosovo	46	53	99
Roumanie	28	18	46
Türkiye	20	20	40
Serbie	24	13	37
Ukraine	27	10	37
Maroc	20	13	33
Congo (Kinshasa)	20	12	32
Macédoine du Nord	14	17	31
Érythrée	14	13	27
Cameroun	14	11	25
Pologne	9	13	22
Afghanistan	8	14	22
Brésil	18	2	20
Belgique	12	8	20
Allemagne	8	10	18
Tunisie	6	11	17
Chine	7	8	15
Côte d'Ivoire	6	8	14
Angola	11	3	14
Syrie	5	8	13
Togo	4	9	13
Bosnie et Herzégovine	5	6	11
Croatie	7	3	10
Burundi	4	6	10
Algérie	2	6	8
République dominicaine	6	2	8
Hongrie	3	5	8
Thaïlande	5	2	7
Ghana	5	1	6
Russie	4	0	4
Liban	2	2	4
Vietnam	4	0	4
Pays-Bas	1	2	3
Autriche	0	3	3
Colombie	3	0	3
Éthiopie	0	3	3
Somalie	1	2	3
Guinée	1	2	3
Cuba	2	1	3
Haïti	2	1	3
Rwanda	2	1	3
Irak	0	2	2
Sri Lanka	1	1	2
Canada	1	1	2

Congo (Brazzaville)	1	1	2
Bulgarie	1	1	2
Pérou	2	0	2
Maurice	1	1	2
Mali	1	1	2
Grèce	1	1	2
Irlande	1	1	2
Kenya	0	2	2
États-Unis	1	1	2
Japon	2	0	2
Chili	2	0	2
Lituanie	2	0	2
Cambodge	1	0	1
Burkina Faso	1	0	1
Estonie	1	0	1
République tchèque	1	0	1
Philippines	1	0	1
Gabon	0	1	1
Australie	0	1	1
Albanie	0	1	1
Luxembourg	0	1	1
Nouvelle-Zélande	0	1	1
Libye	0	1	1
Suède	0	1	1
Argentine	0	1	1
Soudan	0	1	1
Cap-Vert	0	1	1
Libéria	0	1	1
Finlande	1	0	1
Mexique	1	0	1
Gambie	1	0	1
Bélarus	1	0	1
Bénin	1	0	1
Indonésie	1	0	1
Total Etrangers	986	1'024	2'010
Résultat total	3'716	3'556	7'272

Mairie : Impôts

Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
 Vice-Président : M. ZUBER Valentin
 Secrétaire : Mme ERARD Sylvie
 Séance de bureau : 3

Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 60% : Mme ERARD Sylvie
 Employée à 40% : Mme BRAHIER Emilie

Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'400
 Personnes physiques (assujettissements partiels) : 263
 Travailleurs étrangers, impôts à la source : 479
 Personnes morales : 402

Impositions municipales 2022

Récapitulation 2022

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2022 : 1.94

Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF	12'402'153.45
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF	1'842'337.80
Impôts perçus à la source	CHF	726'258.05
Partages d'impôts personnes physiques	CHF	83'410.30
Partages d'impôts personnes morales	CHF	280'310.35
Impôts sur les gains immobiliers	CHF	379'295.60
Taxations spéciales	CHF	481'296.80
Impôts supplémentaires et amendes	CHF	51'356.50
Sous-total revenu / bénéfice	CHF	16'246'418.85

Revenu Bénéfice

Fortune Capital

Impôts sur la fortune des personnes physiques:	CHF	637'928.30
Impôts sur le capital des personnes morales :	CHF	25'289.15
Sous-total fortune / capital :	CHF	663'217.45

Taxes immobilières (1,5 o/oo)	:	CHF	1'555'825.50
Total des impositions municipales	:	CHF	18'465'461.80

Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2007	CHF	17'653'900.00
2008	CHF	17'384'700.00
2009	CHF	17'793'000.00
2010	CHF	15'659'600.00
2011	CHF	16'318'300.00
2012	CHF	15'665'500.00
2013	CHF	17'373'500.00
2014	CHF	16'634'100.00
2015	CHF	17'634'788.00
2016	CHF	17'407'399.00
2017	CHF	16'549'672.00
2018	CHF	17'536'590.40
2019	CHF	16'945'506.65
2020	CHF	17'010'764.05
2021	CHF	16'419'796.60

Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2022	3'802
Valeur officielle totale	CHF 1'099'454'430.00
Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2022	2'638

Sylvie ERARD
Responsable

Mairie : Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura

Introduction

Depuis le départ du Lauffonnais bernois dans le canton de Bâle-Campagne en 1994, jamais un projet de modification de frontière cantonale aussi important que le transfert de Moutier n'a eu lieu sur sol helvétique. Ce véritable projet de société, confirmé le 28 mars 2021 par l'expression démocratique des urnes, constitue un immense défi, tant sur le plan administratif que politique.

Conscient de la portée de cette décision et de ses répercussions sur l'avenir de la population de Moutier, du canton du Jura, des communes de la couronne prévôtoise et du canton de Berne, les autorités concernées ont mis en place, chacune à leur manière, une cellule destinée à faciliter ce transfert et à le rendre le plus harmonieux possible, dans l'intérêt de l'ensemble de la région.

Organes

- Organe politique : **Délégation du Conseil municipal aux affaires jurassiennes** (DAJ, voir les membres ci-dessous)
- Commission stratégique : **groupe de travail « Transfert »**

Président	: M. Valentin Zuber (DAJ)
Membres	: Mme Claire-Lise Coste (DAJ)
	M. Pierre Sauvain (DAJ)
	M. Marc Tobler (DAJ)
	M. Mathieu Wyss
	M. Fabrice Zartemi
	M. Patrick Cerf
Secrétaire	: M. Christian Vaquin, chancelier

- Chargé de projet « Transfert de Moutier » : **Patrick Cerf** (CDD 80% du 1.11.2021 au 31.12.2024)
- Commission parlementaire spéciale mixte dédiée à l'accueil de Moutier (CSM)**. Composée de sept membres du Parlement jurassien et d'autant de conseillers de Ville de Moutier, la CSM a pour mandat d'examiner les accords intercantonaux, notamment le Concordat, ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liées au transfert de la commune de Moutier avant leur traitement par le Parlement jurassien. Au 31.12.2022, la délégation prévôtoise est composée de Marina Zuber et Cédric Erard (PSA) ; Roland Piquerez (Le Centre) ; Clément Piquerez (Le Rauraque) ; Enzo Dell'Anna (RPJ) ; Julien Berthold (PCSI) ; Léonard Paget (Les Verts). Les remplaçant-e-s ont pour noms : Pierre Coullery (PSA) ; Bastien Eschmann (Le Centre) ; Toni Carabotti (Le Rauraque) ; Chantal Mérillat (RPJ).
- Notons l'existence du **Comité paritaire**. Il est constitué des membres de la DAJ du Conseil municipal et de la DAJ du Gouvernement jurassien (Madame et Messieurs les Ministres Nathalie Barthoulot, présidente ; Martial Courtet et Jacques Gerber), ainsi que les chanceliers et les chargés de projet. Le Comité paritaire, qui se réunit tous les deux mois, définit les grandes orientations stratégiques des dossiers liés au transfert.

Activités

L'année 2022 a d'abord été marquée par d'importants travaux préparatoires. Concrètement, il s'est agi de réaliser une planification générale destinée à prioriser les tâches qui découlent du transfert. Cette planification a été rendue possible grâce au concours de l'ensemble des responsables des services communaux qui, en 2021 déjà, avaient intégré le système des fiches pour gagner du temps. Au 31 décembre 2022, pas moins de 157 fiches (tâches) ont été inventoriées, dont 112 doivent être réglées avant le transfert. Au surplus, 62 de ces tâches ont un indice de vigilance haut, ce qui signifie concrètement que ce sont les fiches « prioritaires ET urgentes ».

Ces dernières concernent des domaines aussi essentiels que les écoles, la police, les services de secours, l'aménagement local, la politique de l'enfance et de la jeunesse, les finances, les services sociaux et les transports publics.

Travail d'inventaire

On peut dire qu'en 2022, la quasi intégralité des tâches à réaliser a été inventoriée. Aussi, le soussigné s'est astreint à un exhaustif « tour du propriétaire », tant au niveau des services de la Municipalité que des structures parapubliques ou privées en lien avec la bonne marche de la ville. Dans le cadre de cet inventaire, des travaux ont par exemple été menés conjointement avec les paroisses, ESPAS, la Bourgeoisie (triage forestier), l'Université populaire et certains acteurs culturels. Des groupes de travail, formels ou informels, se sont parfois créés pour assurer un transfert harmonieux de leur structure dans son nouvel environnement institutionnel jurassien.

Un important travail relatif aux processus décisionnels a également été réalisé. Il a fallu préparer le terrain légal à la rédaction des nouveaux règlements communaux qui entreront en force dès le transfert effectif. Cela concerne d'abord le Règlement d'organisation (RO), qui est en quelque sorte la « Constitution » de la ville. Un modèle transitoire, en accord avec les cantons de Berne et du Jura – sous l'œil de la Confédération – a également été établi et fait partie intégrante du Concordat. Ce travail préalable de simplification décisionnelle doit éviter au corps électoral prévôtois de s'astreindre à de trop nombreux scrutins. Cela facilite évidemment grandement le travail de l'administration communale dans un contexte où l'efficacité n'est pas un vain mot. Un transfert réussi, c'est aussi une procédure claire pour l'ensemble de la population de Moutier, y compris celle d'origine étrangère.

Depuis le lancement du processus de transfert à proprement parler, les interactions avec la République et Canton du Jura sont quotidiennes, que ce soit entre les deux chefs de projet (Patrick Tanner pour la RCJU et le soussigné pour la ville de Moutier), entre les services eux-mêmes, dans le domaine opérationnel et technique et, bien évidemment, entre les autorités politiques. Les diverses planifications mises en place tant par la cellule jurassienne d'accueil de Moutier que par le chargé de projet prévôtois sont pensées en totale concertation pour éviter les écueils administratifs, juridiques et politiques, cela dans un souci permanent de limitation des coûts. On peut dire que les travaux administratifs sont réalisés dans un état d'esprit constructif, enthousiaste et en toute transparence entre les deux entités prévôtoise et jurassienne.

On peut citer, au milieu de nombreux autres exemples de cette collaboration étroite, les dossiers de la reprise du corps enseignant, l'élaboration du futur Plan d'aménagement local (PAL), la mise en place d'une stratégie de sécurité publique efficace, la conception des mécanismes financiers et fiscaux, l'intégration de Moutier dans l'espace économique jurassien, etc.

Collaboration intercommunale

Si l'année 2022 a été marquée par de nombreux travaux préparatoires à l'interne, le projet de transfert a également été déployé dans le cadre d'une concertation avec les communes voisines, dites de « la couronne ». En effet, du point de vue des autorités de la ville, un transfert réussi passe aussi par de saines relations de voisinage.

Alors qu'aucun contact véritablement formel n'avait eu lieu entre le Conseil municipal et le Conseil intercommunal du Grand Val (CIGV) depuis la votation du 28 mars 2021, la Municipalité de Moutier a

souhaité réaliser un état des lieux exhaustif des collaborations existantes avec les villages voisins, de Court à La Scheulte et de Elay à Petit-Val. Ainsi, le 11 février 2022, l'ensemble des communes a reçu un questionnaire « sur mesure ». L'accueil réservé par la plupart des communes à ce sondage n'a pas été à la hauteur des attentes du Conseil municipal. Malgré tout, une séance en bilatérale a pu se tenir le 15 septembre à Roches, la première du genre depuis les votes d'autodétermination. Depuis lors, des travaux ont pu être menés par petites étapes. Ils concernent des dossiers aussi variés que la représentativité des communes voisines à la Commission scolaire, l'avenir du centre des déchets carnés et les eaux de secours, notamment.

Transfert : quelques chiffres en 2022

- 1 séance de la Conférence tripartite à Berne en présence de Mme la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter
- 1 séance à l'invitation des délégations cantonales qui négocient le Concordat
- 2 séances de la Commission parlementaire spéciale mixte (CSM)
- 5 séances de coordination opérationnelle avec la cellule jurassienne dédiée à l'accueil de Moutier
- 6 séances du Comité paritaire
- 9 séances du groupe de travail « Transfert »
- 200 séances, rendez-vous, visioconférences, tables rondes et participations à des événements en lien avec le transfert dans des domaines aussi divers que l'économie, la sécurité publique, les écoles, le domaine social, la culture, l'enfance, la santé, les finances, l'aménagement du territoire et la collaboration intercommunale. Sont compris dans cette donnée les rendez-vous sollicités par les citoyens, sociétés locales, entreprises, etc.
- 450 pages (cahier) de prises de notes
- 2000 courriels envoyés

Conclusions

Dans l'attente du Concordat intercantonal, qui doit définir les modalités précises du transfert de Moutier, les travaux réalisés en 2022 auront avancé selon la planification établie. Il est à ce titre indispensable de mentionner ici l'excellent état d'esprit qui prévaut dans le cadre de ce projet démocratique unique. Que ce soit dans les services, dans les structures parapubliques, dans les sphères politiques et surtout au sein de la population, le soussigné ne s'est jamais trouvé en face de murs infranchissables. Si les tourments récents de l'histoire de Moutier sont encore parfois perceptibles, ils semblent toutefois s'estomper avec une perspective de transfert, prévue au 1^{er} janvier 2026, toujours plus palpable et concrète.

Patrick CERF
Chef de projet « Transfert »

Dicastère de la sécurité publique et des transports : Police administrative

Introduction

Cette année, comme nous l'avions prévu, les effets de la pandémie ne se sont plus faits sentir ce qui a permis un retour à la normale au niveau des affaires courantes.

Activités

En 2022, nous avons été sollicités pour des tâches et interventions habituelles : animaux, voisinage, expulsions de domicile, contrôles et séances de chantier, circulation, signalisation, gestion de déchets et plantons lors des votations. En particulier lors du vote extraordinaire lié à la réélection des membres du Conseil de Ville pour la période allant de mars à décembre 2022, ainsi que la réélection complète du Conseil de Ville et du Conseil municipal pour la nouvelle législature.

Les manifestations ont, pour la plupart, repris comme avant la pandémie. La Fête de la Vieille Ville, ainsi que les foires prévôtoises, ont pu à nouveau avoir lieu.

En ce qui concerne les notifications, une hausse a été constatée : 353 dossiers ont été traités, dont 10 provenant du contrôle des habitants, soit 25 de moins qu'en 2021.

Le produit total réunissant les amendes d'ordre, infractions, émoluments communaux et horodateurs s'élève à Frs 324'244.-. Soit 99'146.- de plus qu'en 2021.

Conclusion

Comme nous l'avions projeté, les chiffres sont à nouveau en hausse. Cela est expliqué par la reprise des manifestations notamment, mais également par l'augmentation de certains émoluments communaux, notamment le prix des taxes de stationnement.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile

Protection civile

Le test des sirènes a eu lieu le 1^{er} mercredi du mois de février. Les déclenchements à distance et manuels se sont bien déroulés.

L'engagement de la Protection civile du Jura bernois (OPC Jb) pour procéder à la réfection du Zurich ParcoursVita n'a pas pu être reconduit en 2022 car les critères ont été modifiés au sein de l'organisation cantonale.

L'abri du Viaduc a été occupé à plusieurs reprises pour des groupes de passage à Moutier, ainsi que par l'armée.

Dès janvier 2022, la construction du Viaduc a été réintroduite dans les listes cantonales. La commune a ainsi reçu, à nouveau, les subventions qui en découlent.

Conclusion

Les affaires courantes liées à la Protection civile sont stables et les synergies mises en place ces dernières années semblent fonctionner parfaitement.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM

Organe politique

« Commission du CRISM »

Jean-Jacques Cléménçon	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Christian Staub	secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Bastien Eschmann	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Roger Gerber	Représentant Commune de Roches
Sandro Cassella	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2022 et a débattu des affaires courantes.

Corps des sapeur- pompiers

L'année 2022 compte 90 interventions, le tout représentant près de 1500 heures de travail.

La formation a repris normalement suite à l'année 2021 perturbée par la crise sanitaire.

Plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines

Nombre d'interventions par domaine

Alarmes automatiques	29	Aide en général	9
Inondations	3	Tempêtes	3
Incendies	16	Aide aux ambulanciers	2
Hydrocarbures	15	Accidents, secours routier	7
Alarmes automatiques N16	3	Feux de cheminée	3

Christian STAUB
Quartier maître

Dicastère des finances

Organe

Commission des finances

Président	: M.	Marc TOBLER, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT René CLEMENCON Pierre COULLERY Jean-Marie FRESARD Antony PELLETIER
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: Mme	Angela DELLA TORRE

Personnel de la caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: Mme	Angela DELLA TORRE
Secrétaires	: Mmes	Doris LAEDERACH (90%) Nathalie WILLEMIN (50%) Maïté DE DOMINICIS (50%)

Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

Activités

Séances

Commission des finances	:	10 séances, dont 2 journées consacrées à l'étude du budget 2023
Rapports	:	au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières)

Participation à des organisations de droit public ou privé

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2021
- examen des investissements avec les chefs de services
- plan financier 2022-2027
- préparation du budget 2023
- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- préavis pour les crédits hors budget
- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières

- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long termes
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des abonnements « Flexi »
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- ordonnances au 1^{er} janvier 2023 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- étude de diverses pistes quant à l'assainissement des finances communales
- séances régulières avec les services administratifs de la RCJU relatives au transfert de la Ville de Moutier (finances et fiscalité)

Administration

- Personnel : secrétariat centralisé avec le service des impôts (5 personnes – 390 % pour la Caisse municipale).
- Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du nouveau système informatique Pro-Concept ERP (mise en service au 1^{er} janvier 2009).

Finances

Comptes 2021

Les comptes 2021 ont bouclé avec un excédent de charges de CHF 1'024'802.06 alors que le budget prévoyait un excédent de CHF 1'372'334.--, d'où une amélioration de CHF 347'531.94. Au 1^{er} janvier 2022, la Ville de Moutier présente un découvert au bilan de CHF 2'956'416.81.

Planification financière 2022-2027

Avec l'inscription d'un découvert au bilan au 1^{er} janvier 2020, la planification financière 2022-2027 démontrant la capacité financière de reconstituer une fortune dans le délai légal de 8 ans a été soumise à l'OACOT jusqu'au 15 octobre 2022. Elle a ensuite été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 05.12.2022.

Budget 2023

Le budget communal 2023 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 05.12.2022. Prévoyant une hausse de la quotité d'impôt, il a été soumis au corps électoral le 12 mars 2023. La hausse de la quotité d'impôt ayant été refusée, une nouvelle mouture du budget communal 2023 est en cours d'élaboration.

Comptes 2022

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

Dicastère de l'économie

Organe

Commission

Président	: M.	Pascal ESCHMANN, Conseiller municipal
Vice-président	: M.	Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Membres	: MM	Fabrice ZARTEMI, Administrateur des finances Mathieu WYSS, Responsable informatique Jacques STALDER, Délégué économique Cédric ROOS, Président du CAP (commerce et artisanat) Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire Me Roland SCHWEIZER, Notaire
	Mmes	Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical Angela DELLA TORRE, Secrétaire
Consultant externe	: M.	Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

Enveloppe financière

Libération de Fr. 42'000.–

Séances

Commission	: 5 séances
Bureau	: 5 séances

Activités

Transfert RCJU

Divers contacts ont été pris avec différentes instances jurassiennes. Plusieurs points de vigilances ont été remontés au délégué au transfert. Des sujets ont été présentés à la commission, dont pratique notariale RCJU, Chambre de commerce et d'industrie du Jura.

Législature 2019-2022

Objectifs proposés au Conseil municipal en cours.

Promotion du commerce local

De manière générale, le délégué à la promotion économique suit les nombreux dossiers du commerce local. Dernièrement, différents problèmes de gestion ont mené à la fermeture d'un magasin d'alimentation, d'une boulangerie et d'un bar.

Reprise d'une librairie par un nouveau gérant.

Ouverture d'un fitness, d'un petit magasin d'alimentation, d'un restaurant et d'un pub.

Réaménagement de la surface commerciale de Migros, intégrant également Denner et la pharmacie Amavita.

Promotion de l'industrie

Implantation d'une imprimerie à la Rue du Midi.

Déménagement d'une imprimerie et de locaux pour la presse à la Rue de la Prévôté.

Fermeture de l'usine de chanvre qui n'a pas respecté la procédure de demande de permis.

Nouvelles implantations dans la zone industrielle « Les Laives », notamment d'une Carrosserie et d'une société immobilière.

Projets « La Poterie », "Villa Holzer" et « ancienne usine 49 » en cours.

Différentes entreprises cherchent toujours à s'implanter à Moutier, les surfaces disponibles ne correspondent pas aux besoins de ces dernières.

Projet « Moulindustrie »

Demande de permis de construire déposée, intégrant les modifications demandées par l'OACOT.

Immobilier

La Commission « logements vacants » a établi son rapport annuel.

Ecole ménagère

L'étude d'un nouveau projet est toujours en cours.

Chauffage à distance

La société anonyme « CAD Moutier SA », en charge du dossier, en collaboration avec EBL, étudie toujours la faisabilité du dossier et se penche sur l'acquisition d'une parcelle pour l'implantation de la centrale.

Commission marketing

Sous-commission de la Commission économique toujours en « pause » jusqu'à environ mi-2024.

Marché en vieille ville

Les marchés continuent, toujours en totale autonomie.

Autres activités

- Bonne édition pour le SIAMS.
- Salon de la formation
- Reprise des organisations de :
Foire de printemps et d'automne ;
Moutier expo ;
Marché de Noël en Vieille ville.
- Poursuite de l'organisation de :
« Moutier ville de la soupe », 14^e édition ;
Exposition « Crêches du monde », 12^e édition.

Demandes de prêts économiques

Aucun nouveau versement en 2022.

Abandon d'un solde de prêt de Fr. 40'000.-- en 2022.

Report des annuités pour certains demandeurs.

Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

Situation des prêts économiques au 31.12.2022

Prêts versés en 2022	Fr.	0.--
Prêts remboursés en 2022	Fr.	273'834.--
Perte sur prêt en 2022	Fr.	40'000.--
Total du fonds au 01.01.2022	Fr.	2'176'743.--
+ intérêts du fonds	Fr.	31'188.--
- perte sur prêt	Fr.	40'000.--
+ versement au fonds	Fr.	0.--
Total du fonds au 31.12.2022	Fr.	2'167'931.--

Total des prêts accordés	Fr.	4'971'000.-- (92 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	4'170'234.-- (68 entreprises)
Total des pertes	Fr.	397'165.-- (14 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	404'100.-- (7 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'763'829.--

Fabrice ZARTEMI
Au nom de la Commission économique

Dicastère de l'économie : Commission Marketing

Composition

Président : M. Pierre-Yves Kohler
Membres : M. Christian Vaquin
M. Mathieu Wyss
Mme Virginie Simonin

La Commission marketing a siégé à six reprises en 2022 afin de traiter de la gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch » (choix des rubriques et des sujets).

En raison de la situation de la commune liée au transfert à la République et Canton du Jura et du peu de moyens financiers à disposition, la Commission marketing n'a pas d'autre mandat attribué. Elle est mise en « en attente » au moins jusqu'à mi-2023 ou une date qui reste à définir en fonction du calendrier.

Comme pour l'année 2021, le budget 2022 de la commission a été utilisé pour la réalisation de prises de vues et gestion de l'iconographie ainsi que pour l'amélioration du site internet de la Municipalité.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics

Organe politique :

Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	AUBRY Gaëtan (jusqu'au 14 janvier 2022)
	:	M.	PIQUEREZ Clément (dès le 28 février 2022)
	:	M.	ROBBIANI Patrizio
	:	M.	STAEGER Philippe
			(3 sièges restés vacants)

Travaux publics

Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BROQUET Raphaël (40 %) jusqu'au 30.10.2022 BELET Pascal (40 %) dès le 01.11.2022
Apprenties employées de commerce	MONNERAT Floriane (1 ^{er} semestre)
	PARRAT Loren (2 ^{ème} semestre)

Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre
Adjoint du Voyer-Chef	MORANDI Stéphane

Voirie-Déchets-Parcs et Promenades

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
Chef d'équipe des jardiniers	AUBRY Fabrice
Chef d'équipe des déchets	GERBER Paul
Apprenti agent d'exploitation	DANZ Dimitri (dès août 2022)

Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP)
- Association romande des Chefs de Voirie – membre du Comité (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière
- Organe communal de conduite (OCCne)

- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Fête de la Vieille Ville, etc...)

Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 9
- Séances du bureau de la Commission Technique : 1

Administration

- Correspondance générale avec la Commission technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la Voirie (11 hommes = 10,5 postes), Equipe des jardiniers (1 homme), Equipe des déchets (2 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

Nombre d'heures effectuées par nos secteurs (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

Le nombre d'heures total durant l'année 2022 est de	=	23'526 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	10'854 h.
• Gestion des déchets	=	6'354 h.
• Entretien jardins publics, alentours des immeubles et écoles	=	3'792 h.
• Manifestations, votations – élections	=	544 h.
• Autres et divers	=	1'982 h.

Total des absences du personnel (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	602.00 j.
• Maladie et accident	=	75.50 j.
• Covid-19	=	12.50 j.
• Service militaire et protection civile	=	0.50 j.

Le total des absences représente un manque de 2,89 hommes tout au long de l'année et porte ce total à 2,94 hommes en tenant compte des absences dues au Covid-19.

Les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux et nous observons toujours un manque de personnel.

Voirie (entretien)

• KM de routes goudronnées	=	~ 50 km
• KM de trottoirs	=	~ 38 km
• KM de canalisations	=	~ 49 km

- KM de canalisations collecteur intercommunal = ~ 3 km
- Consommation de sel hiver 2021-2022 = 47.3 to
(diminution de 28,6 % par rapport à l'hiver précédent)

Déchets (entretien)

- Corbeilles en Ville **80 pièces**
- Points de récolte (déchèteries) **4**
- Quantité de déchets ramassés **3'453 Tonnes env.**
(diminution de 5,2 % par rapport à 2021)

Ce qui représente une moyenne de **480 kg de déchets** produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

Parcs et Promenades (entretien)

- Terrain de football = 3
- Piscine = 1
- Embellissement général en ville, alentours des écoles et des bâtiments administratifs

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments

Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations – Jusqu'au 31 mars 22	Mme Emilie Bessire	30.00%
Gestion des réservations – dès le 1 mai 2022	Mme Annick Beuret	30.00%

Conciergerie et personnel d'exploitation

Conciergerie

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste	M. David Eberli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aide : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Caritas Jura	
Sous-Raimeux 15, EE Mercier	Tâches privatisées	

Patinoire

Responsable	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Oliver Bueche	50% (01.11-31.03)
Employé	Yan Blanchard	90% (01.11-31.03)
Employé	Jérémie Rossé	Remplaçant sur appel (01.11-31.03)

Piscine

Responsable	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Oliver Bueche	100% (01.04-31.10)
Employé	Yan Blanchard	100% (01.04-31.10)
Employés	Env. 10 auxiliaires	Taux selon occupation

Représentations extérieures

- Groupe de travail pour la construction de nouveaux locaux pour l'école ménagère ;

- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail Panneaux place de jeux ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;
- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin, Membre ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;

Activités principales

Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courant annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (36 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Recherche de locataires pour les immeubles locatifs, remises et reprises d'appartements (états des lieux) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art.

Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, SSEVT, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants,** amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales,** poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel,** maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements,** supervision des tâches confiées au mandataire et planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier,** analyse, suivi et projet d'entretien.

Surveillance de travaux

- **Piscine :** mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments :** divers travaux d'entretien courant.
- **Logements :** réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature :** déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions :** constats de police.
- **Parcours Vita :** travaux d'entretien.
- **3 x P :** travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 » :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1 :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2 :** entretien courant.
- **Ecoles :** travaux d'entretien.
- **Déchets carnés :** travaux d'entretien.

Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 20 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 350 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments
- Projet de construction/rénovation d'un bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

Gestion du parc immobilier locatif

Loyers et état de location au 31.12.2022

Les loyers sont progressivement augmentés suite à une rénovation et lors d'une relocation. Un rapport d'activité est élaboré par le mandataire pour tous les mouvements durant l'année. Début 2022, 13% d'appartements vacants contre 11% au 31.12.2022.

Marco FERNANDEZ
Chef du Service des Bâtiments

Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement

Organe politique :

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM. ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :	BORTOLUSSI Karim
2 ^e Vice-président :	WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM. BOEGLI Adrien
	ERARD Cédric
	PELLETIER Antony, jusqu'au 28.02.2022
	FAIVRE Corentin, depuis le 01.03.2022
	3 postes vacants

Organe administratif :

Chef de service :	M. POMA Christian
Secrétariat :	Mme BESSIRE Emilie, jusqu'au 31.03.2022
	Mme BEURET Annick, depuis le 01.05.2022

Statistiques :

	2022	2021
Séances de la Commission :	8	5
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	16	16
• Par le service de l'Urbanisme	72	104

Activités :

- **Lotissement « Prés Zuber »** : Vente des parcelles communales (deux parcelles restaient disponibles fin 2022).
- **Plan de quartier « Moulin II »** : Aide aux promoteurs, en collaboration avec la Préfecture, pour la réalisation des documents relatifs au permis de construire, déposé en novembre 2022.
- **Plan directeur communal localisé « Moutier Centre-Ville » (PDCL)** : Rapport d'examen préalable de l'OACOT délivré le 30 mai 2022. Dossier mis en veilleuse vu le transfert de Moutier prévu en 2026, mais document qui sera utilisé pour la nouvelle procédure de réalisation du nouveau Plan d'Aménagement Local (PAL).
- **Plan de quartier « Aux Laives »** : Procédure de modification du plan de quartier mis en veilleuse vu les incertitudes des projets à venir et le changement de la réglementation jurassienne.
- **Zone à planification obligatoire « Villa Holzer »** : Plan de quartier toujours à l'étude. Dossier en cours de correction suite à l'examen préalable de l'OACOT pour dépôt public.
- **Zone à planification obligatoire « La Poterie »** : Plan de quartier scindé en deux parties en accord avec l'OACOT. Partie Nord (accès par la rue de la Condemine) toujours à l'étude et partie Sud (accès depuis le Chemin de la Chapelle) mis en veilleuse.
- **Concept d'organisation de la traversée de la Ville et du réseau de mobilité douce** : Étude toujours en cours.

- **Transfert au canton du Jura et nouveau PAL** : Contacts avec les autorités jurassiennes de l'aménagement du territoire pour l'élaboration d'un nouveau PAL jurassien et mandat donné au bureau RWB Jura SA de Porrentruy pour accompagnement de notre Commune dans toutes les démarches en découlant.
- **Traces de dinosaures groisière Côte Piccard** : Permis de construire délivré en mai 2022 pour la réalisation d'un chemin d'accès et d'une plateforme d'observation. Travaux en cours et inauguration du site au printemps 2023.
- **Plan de Ville** : Nouveau plan de ville avec rues, bâtiments et sites particuliers terminé. Installation dans vitrines communales (plaques alu) et sur le site internet de la Commune.
- **Signalétique** : Continuation du projet de mise en place d'une signalétique piétonne dans notre ville et commande des signaux pour la première étape Gare – Centre-Ville.
- **Révision du périmètre archéologique** : Entrée en vigueur des nouveaux périmètres archéologiques des communes bernoises.
- **Terrains communaux** : Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Permis de construire** : Traitement et suivi des dossiers. Entrée en vigueur de la nouvelle gestion électronique des permis de construire au 1^{er} mars 2022 sur la plateforme cantonale eBau.
- **Finances** : Élaboration du budget 2023.
- **Transports publics** : Gestion et suivi (bus prévôtois, Moonliner, Noctambus, réseau ferroviaire). Mise en place d'un abribus à l'arrêt Suisse-Est.
- **Statistiques** : Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Suivi des statistiques mensuelles de notre station météo.
- **Environnement** : Gestion des milieux naturels en collaboration avec l'Inspecteur nature (voir rapport). Lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand** : Gestion et entretien du site.
- **Contrôle périodique des installations de combustion** : Contrôle et suivi de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie** : Participation au groupe de travail Energie.
- **Rénovations Hôpital avec intégration de la psychiatrie** : Participation au groupe de travail « Avenir de l'Hôpital de Moutier ».

Christian POMA
Chef de service

Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature

Aucun nouveau projet réalisé

Entretiens effectués

Mesure :	Lutte néophytes	Entretien mare
Lieu-dit :	Divers	Mares de Beausite
Carte nationale :	1106	1106
Coordonnées :	Diverses	2'594'777 / 1'236'794
Altitude (m.s.m) :	520 à 590	590
Exposition :	Diverses	Pied pente
Nature foncière :	Zone bâtie et cours d'eau	Forêt
Objets imp. locale :	Aucun	Mare
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives	Rep. Batraciens et fonction sociale

Heures effectuées

Janvier à décembre 2022	h.	72.75
Total	h.	72.75

Répartition des heures par activités

Administration, information, échanges	h.	14.00
Objet botanique protégé	h.	3.00
Entretien de zones humides / plans d'eau	h.	10.75
Conseils aux requérants.es	h.	4.50
Lutte contre les plantes néophytes envahissantes	h.	40.50

Résumé de l'activité principale

Entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les Renouées du Japon et les Impatiens glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss.

Au mois de décembre, les trois mares forestières situées en-dessus de la rue de Beausite, à l'ouest du chalet scout, ont fait l'objet d'une mesure d'entretien. Les bâches qui assurent l'étanchéité étaient visibles sur les pourtours des plans d'eau les rendant ainsi plus vulnérables avec les rayons UV du soleil et avec les passages des promeneurs. Elles ont été recouvertes de matériaux naturels « groise grasse » pour les protéger et nous avons profité de cette mesure pour éliminer la matière organique présente dans le fond des lits. Les plantes hélophytes ont été remises en place après la mesure de curage afin d'assurer une meilleure reprise du fonctionnement écologique. A relever que 5 années après la création de ces trois mares, plus aucune mortalité d'amphibien n'a été constatée sur la route de Beausite.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

Dicastère des services industriels (SIM)

Organe politique

Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	PIQUEREZ Clément
		M.	CARNAL Francis
		M.	ROBBIANI Patrizio
		M.	SPRUNGER Christian
		M.	STAEGER Philippe
		M.	WEBER Christophe

Suite à la décision de Moutier de rejoindre le canton du Jura, certains partis politiques ont décidé de retirer leurs participants aux diverses commissions. Durant toute l'année 2022, MM. Carnal, Sprunger et Weber n'ont plus siégé.

Séances de la Commission Technique	:	9
Séance du bureau de la Commission Technique	:	0

Activités

- Examen des budgets 2023 du Service de l'électricité et du Service des eaux
- Examen et préavis pour libération de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs SIM** : Montagne de Moutier
 - **Service des eaux** : Station pompage tunnel photovoltaïque – Rue Industrielle – Rue du Midi
 - **Service de l'électricité** : Centrale photovoltaïque toits Tornos – Ordonnance RIPE – Ordonnance FCEE

Chef de Dicastère : M. BORTOLUSSI Karim

Organe administratif

- Eaux : M. FREUDIGER Francis, Chef de service ⇒ 31.12.2022
M. BROQUET Raphaël, Chef de service – 01.11.2022
- Electricité énergie, commercial, Coordination Charte et Politique énergétique : M. FLUECKIGER Didier, Chef de service
- Electricité réseau et comptage : M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
- Electricité : Mme PLUESS Catherine, Responsable admin & finances
- Cadastres : M. BROQUET Raphaël ⇒ 31.10.2022
M. BELET Pascal – 01.11.2022
- Dessinateur en électricité : M. STEFANIZZI Samuel
- Facturiste : Mme RUFFIOT Flora
- Assistante de vente : Mme LACHAT Romane – 01.06.2022
- Secrétariat Eaux : Mme LEUENBERGER Nicole
- Délégué à l'énergie : M. BELET Sylvain, Mandataire SACEN SA – 01.03.2022

Collaboration du Service des eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable
- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches** :
Fourniture en eau de secours

Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation au regroupement SD Energie à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

Changements organisationnels

- Romane Lachat a été engagée à 80% dès le 1^{er} juin 2022 en qualité d'assistante de vente
- Pascal Bélet a été engagé dès le 1^{er} novembre 2022 en qualité de responsable des cadastres
- Francis Freudiger est parti à la retraite au 31.12.2022
- Raphaël Broquet a repris le poste de Chef du service des Eaux dès le 1^{er} novembre 2022
- Stéphane Membrez a été engagé dès le 1^{er} mars 2022 en qualité de monteur réseau eaux
- Ricardo Valina a été nommé dès le 1^{er} novembre 2022 en qualité de chef d'équipe service des Eaux
- Yves Ruch a été nommé dès le 1^{er} novembre 2022 en qualité de remplaçant du chef d'équipe service des Eaux
- Le mandat pour le délégué à l'énergie a été donné à SACEN SA dès le 1^{er} mars 2022

SIM Electricité – Partie réseau

Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Centre : remplacement tableau BT
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
 - Nant-Petermann
 - Remplacement poteaux Montagne
 - Etude protection réseau MT
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Le remplacement de l'appareillage de télégestion (1^{ère} boucle) est terminé ; les travaux pour la 2^{ème} boucle sont en cours.
- **Fibre optique**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Système SIT**
 - Le délai pour la finalisation de la saisie des données MT-BT est prévu au 30 juin 2023. Ainsi, toutes les données permettant les calculs sur des besoins de renforcement du réseau sont à disposition. Les monteurs ont un accès direct sur la base de données, ils pourront ainsi supprimer les supports papier.
 - Il restera l'insertion de toutes les données EP et FO.
- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**

Carrefour Graiterie – Mésanges – Levant – Clos(Migros) – Oeuches 10(Oasis) – Verrerie 2 – Action 33-Gare – Crêt – Centrale 11(Unia) - Stand

 - Nouvelles cabines de distribution basse tension : Mésanges – Chalière(501) – Chadefontaine (506)– Levant – Haute-Montagne
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 6
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'Electricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est assuré.

- **Eclairage public**
 - Remplacement d'anciens luminaires par un nouveau système dynamique pilotable à distance.
- **Comptage**

Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.
- **Comptage intelligent**

Une vingtaine de distributeurs d'énergie romands se sont regroupés pour favoriser la mise en place d'un système intelligent de comptage d'énergie. Ensemble, ils ont fondé une nouvelle société tournée vers l'innovation : SD Energie SA. Cette dernière vise une gestion performante des données de comptage pour le bénéfice des clients et pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Manifestations 2022

Alimentation générale des manifestations suivantes :

- Différentes prestations fournies pour des manifestations, Fête de la Vieille ville
Au total Fr. 24'254.85 pris en charge par les SIM.

SIM Electricité – Partie commerciale

Approvisionnement en électricité

Nous avons vécu une année 2022 difficile du côté de l'approvisionnement : d'une part nos productions hydrauliques des Gorges de Court et de la centrale derrière l'usine Tornos ont été impactées par le manque flagrant de précipitations, et d'autre part la bonne santé du secteur de l'industrie, avec une augmentation de consommation de 7%. Ces deux effets contradictoires nous ont amené à devoir compléter de façon conséquente notre volume d'énergie sur le marché, avec des coûts à l'achat très élevés.

L'augmentation de la production photovoltaïque, constatée chaque année, est une bonne chose ; il faut produire tant que possible avec cette technologie qui est désormais rentable sur un nombre d'années restreint. Ces productions locales ne peuvent que nous amener une stabilité des prix dans des périodes de fourniture énergétique troublées.

Achats

Le tableau ci-dessous présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2021 [kWh]	Energie 2022 [kWh]	% 2022
SACEN SA	42'026'578	45'111'458	90.40%
Hydraulique Gorges de Court	5'134'518	3'718'250	7.45%
Hydraulique vers usine Tornos	429'681	280'226	0.57%
Photovoltaïque non-RPC	597'342	790'913	1.58%
Total [kWh] :	48'188'119	49'900'847	100.00%

Ventes d'électricité

Si l'on constate une augmentation probante du côté de l'industrie, on observe également des économies d'énergie dans les domaines du chauffage, du pompage de l'eau, de l'éclairage public et du côté des ménages. C'est la première fois que la consommation d'électricité pour l'éclairage public passe en dessous de 1% du volume distribué en Prévôté.

Secteurs	Energie 2021 [kWh]	Energie 2022 [kWh]	% 2022
Agriculture	61'390	61'390	0.12%
Chantiers	103'350	94'794	0.19%
Chauffages	2'531'795	2'109'321	4.23%
Eau	705'854	673'533	1.35%
Eclairage public	522'516	475'744	0.95%
Industries	23'823'960	26'471'917	53.05%
Services	7'766'063	7'984'742	16.00%
Ménages	12'673'191	12'029'406	24.11%
Total [kWh] :	48'188'119	49'900'847	100.00%

Activités commerciales

Chacun se souviendra de l'année 2022 comme ayant été singulière à plus d'un titre ; si nous avons vécu en début d'année la fin de la pandémie du coronavirus, des faits comme la guerre en Ukraine, limitant drastiquement la fourniture du gaz russe, et l'arrêt prolongé de multiples centrales nucléaires françaises, n'ont pas manqué de faire flamber le prix des énergies en général et de l'électricité en particulier pour nos services industriels. Nous avons été confrontés à un climat de crainte sur une pénurie d'énergie pour l'hiver 2022-2023, et nous avons dû répondre aux demandes du groupe OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise) afin d'être prêts à mettre en place un régime de contingentement pour nos grands consommateurs.

Toutefois malgré ce contexte difficile, nous n'avons généralement pas constaté de baisse de nos volumes de vente, ceci étant un signe que les carnets de commandes de nos entreprises sont bien occupés.

L'ensemble des clients commerciaux a été visité avec pour les plus grands un nouveau modèle de contrat permettant l'achat d'énergie en tranche sur une ou plusieurs années ; ceci permettant de lisser les risques dans un marché très volatile.

L'avènement des communautés d'autoconsommateur (CA) a eu lieu à Moutier aussi, au moyen de notre produit Community développé dans le regroupement de distributeurs romands INERA. Ce produit permet la gestion pour chaque participant à la CA, c'est-à-dire de connaître son ratio d'utilisation entre le courant solaire provenant de l'installation photovoltaïque et le courant provenant de notre réseau.

Les SIM ont lancé en 2022 le premier projet photovoltaïque en partenariat avec la société Tornos SA, basé sur le contrat de prêt citoyen permettant à chacun de faire un placement rentable et durable. Cette centrale, de loin la plus importante au niveau communal, sera mise en service à l'été 2023.

Moutier-Expo 2022 nous a permis de renseigner nos visiteurs sur les projets décrits ci-dessus, et d'accueillir sur notre stand le tout nouveau camion poubelle électrique.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

Activités menées sous l'égide de la Charte

Le Comité stratégique s'est réuni afin de suivre et valider l'évolution des projets de la Charte, et d'être informé sur ceux réalisés par SACEN, comme le comptage intelligent avec la société SD Energie SA, l'évolution du marché de l'énergie et des produits émanant du regroupement d'INERA, et le développement de l'entreprise elle-même.

La séance de juin s'est tenue dans la commune de La Neuveville, durant laquelle l'état des lieux du projet de Digitalisation de nos services a été présenté avec des éléments stratégiques et financiers.

Le Comité opérationnel s'est réuni à 7 reprises et a travaillé sur les 2 principaux projets de la Digitalisation de nos services, ainsi que de la mise à jour et la validation par nos autorités de nos nouveaux règlements et ordonnances sur le raccordement des producteurs indépendants.

Administration commerciale de la Charte

En dehors des 250 heures consacrées par le groupe de travail de la Charte sur le projet de Digitalisation de nos services, voici les quelques autres domaines sur lesquels nos opérationnels de la Charte ont pu s'entraider :

- Dans le domaine OSTRAL :
 - Aide à la fourniture des données lors du test de contingentement avec marche à suivre à l'appui. Vidéoconférence d'explication organisée.
 - Aide à répondre aux multiples questions de nos clients.
- Dans le domaine de l'Accompagnement législatif, deux thèmes ont été travaillés :
 - Le premier concernant le passage des nouveaux documents réglementaires RIPE dans nos Commissions et Conseils, avec message type à adapter.
 - Le deuxième, concernant les centrales photovoltaïques et la problématique du tarif de reprise de l'électricité produite en excédentaire et injectée dans nos réseaux, a été vérifié et confirmé par notre avocat conseil, ainsi qu'expliqué par vidéoconférence à nos opérationnels.
- La résiliation des contrats ZFA et EDM de la société BKW pour fin 2024 a été évoquée ; une solution pourrait se dessiner soit dans le projet SD Energie, soit dans le regroupement INERA.
- Le renouvellement des contrats réseau de la société BKW a été évoqué : il s'agit des contrats de Raccordement au réseau et d'Utilisation du réseau. Les nouveaux documents proposés par BKW ont été soumis à notre avocat conseil ; plusieurs éléments non conventionnels ont été identifiés dans les Conditions générales. Cette problématique n'est pas encore résolue avec BKW et sera reprise en 2023.
- Un contrat type de reprise des Garanties d'origine pour grand producteur a été mis à disposition de la Charte. Ce document permet de reprendre la production photovoltaïque excédentaire d'un grand producteur à un tarif convenu dans le contrat.
- Une expérience sur l'externalisation de la mise sous pli de nos factures a été donnée du côté de Moutier.

En outre, les participants aux Comités opérationnels ont été informés sur la problématique de l'augmentation jamais vue des prix de l'électricité, et de l'importance de connaître la consommation de nos clients, et de les rendre attentifs aux effets financiers des fluctuations de leur consommation.

Les comptes 2022 de la Charte ont pu être bouclés avec une économie (comptes / budget) de 2'198.70 CHF.

Didier FLUCKIGER
Chef de service

Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

Politique énergétique

Organe responsable : Groupe énergie

Président et responsable politique	:	M.	BORTOLUSSI Karim
Responsable opérationnel	:	M.	FLÜCKIGER Didier
Secrétaire	:	Mme	LACHAT Romane
Membre	:	M.	FERNANDEZ Marco
Membre	:	M.	POMA Christian
Délégué à l'énergie	:	M.	BÉLET Sylvain

Nombre de séances du Groupe énergie en 2022 : 11

Activités

En 2022, le Groupe énergie a été très actif. Le réaudit du label Cité de l'énergie, suivi par la situation énergétique tendue (crise énergétique, croissance des prix et risque de pénurie), a amené ses membres à être vigoureusement sollicités et de nombreux rapports, interpellations et courriels de réponse ont dû être produits. Cette prise de conscience et mise en lumière de ce sujet, habituellement plutôt dans l'ombre, a été l'occasion d'engager une politique énergétique forte avec des projets et des échanges bénéfiques pour le climat.

Les principales activités, défis et informations relevés dans la politique énergétique de la Ville de Moutier ont été :

- **Entrée en fonction d'un nouveau délégué à l'énergie de SACEN SA**

Sylvain Bélet, collaborateur au sein de la société SACEN SA, a débuté son mandat de Délégué à l'énergie avec la Municipalité de Moutier le 1^{er} mars 2022. Cet appui renforce d'autant plus la collaboration avec SACEN SA, partenaire de longue date de la Ville, plus particulièrement du Service de l'Electricité. SACEN SA regroupe 5 spécialistes dans sa cellule de politique énergétique qui mutualisent des projets et partagent les bons plans de plusieurs communes - moteurs en énergie - du Jura et du Jura bernois.

- **Réaudit du label Cité de l'énergie**

En 2022, le projet qui a demandé le plus de travail à toute l'équipe a été d'amener la Municipalité à atteindre un score de 55.4% et ainsi de réussir son réaudit du label Cité de l'énergie. A cette fin, les nombreux projets ci-après ont pesé dans le succès de cette obtention.

- **Ratification de la Charte pour le climat et l'énergie**

La « Charte des villes et des communes pour le climat et l'énergie » réunit les communes et les villes signataires dans un engagement commun en faveur d'une protection du climat résolue et efficace. Par leur ratification, les villes et les communes reconnaissent le changement climatique comme l'un des grands défis à l'échelle globale de notre temps. Elles souscrivent aux objectifs de l'Accord de Paris et soutiennent le Conseil fédéral dans ses objectifs décidés en août 2019 de réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Par ailleurs, elles réaffirment ainsi haut et fort leur volonté d'accroître leurs efforts dans le cadre de leurs propres possibilités en suivant dans leur action des principes directeurs ambitieux.

(Source : <https://alliancepourleclimat.ch/fr/info/charte-pour-le-climat-et-l-rsquo-energie>)

La Municipalité de Moutier peut être fière de s'y être engagée.

- **Ratification du Standard Bâtiments 2019.1**

Le Standard Bâtiments 2019.1 contribue à l'application plus sévère de mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi qu'à un climat intérieur sain et au développement durable. Les prescriptions se basent sur des standards et des labels qui sont acceptés et diffusés dans le domaine de la construction. L'orientation vers une société à 2000 watts doit être préparée. Le Standard Bâtiments 2019.1 sert de fil conducteur aux constructeurs de bâtiments publics ou subventionnés par les pouvoirs publics.

(Source : <https://www.local-energy.swiss/fr/infobox/gebaeudestandard.html#/>)

La Ville de Moutier s'est ainsi vaillamment engagée à respecter le Standard Bâtiments 2019.1 pour toute nouvelle construction ou rénovation importante sur un bâtiment de son parc.

- **Développement du chauffage à distance (CAD) de Moutier**

Le développement du futur CAD de Moutier, piloté notamment par le président et le délégué à l'énergie du Groupe énergie, a avancé à grands pas : de nombreuses séances fructueuses avec le partenaire spécialisé EBL ont permis d'approfondir le projet, de consolider sa viabilité et d'arriver à un avant-projet en fin d'année. La constitution d'une société publique-privée se consolide et est prévue pour 2023, avec une votation populaire afin d'accepter l'investissement de la Ville dans le projet. Les porteurs du projet CAD ont pu relever l'intérêt important de la population à son sujet, notamment lors de la Journée de l'énergie et lors de Moutier-Expo où des stands d'information ont permis d'en discuter.

- **Prêt citoyen pour le financement d'une centrale photovoltaïque**

Le projet de Prêt citoyen pour le financement d'une centrale photovoltaïque sur les toits de Tornos SA a continué d'être développé et un premier sondage d'intérêt a débuté en fin d'année. La mise en œuvre est prévue pour 2023.

- **Atelier mobilité du personnel et propositions remontées au Conseil municipal**

Le projet d'améliorer l'empreinte environnementale des déplacements du personnel de la Ville s'est prolongé en 2022. L'atelier, reporté suite au COVID, a pu avoir lieu avec une belle participation du personnel. Le Service de la Jeunesse et des Actions communautaires (SeJAC) a été mobilisé pour la gestion, l'animation des ateliers, la synthèse des résultats et l'écriture d'un rapport à destination du Conseil municipal. Ce projet continuera en 2023.

- **Directive relative aux économies d'énergie au sein de la Municipalité de Moutier**

A la suite de la situation de crise énergétique à l'approche de l'hiver 2022, le Groupe énergie a profité de cette situation pour élaborer une directive relative aux économies d'énergie qui a été transmise à tout le personnel, pour application immédiate. Ce document a non seulement permis de soutenir l'effort commun de sobriété afin d'éviter une pénurie énergétique, mais a notamment contribué à avoir un document sur lequel se baser lors de litiges ou par exemple de réglages de température. De plus, ces nouvelles pratiques sont bénéfiques pour le climat et participent à une baisse des coûts de fonctionnement pour la Municipalité.

- **Ajout d'une demi-page Défi énergie dans le magazine Moutier.ch**

Du fait de la collaboration avec SACEN SA, cette société met dorénavant à disposition de la Chancellerie la rédaction d'un article d'une demi-page sous forme de défi sur la thématique de l'énergie. La Chancellerie a pu organiser un espace pour sa publication dans le magazine Moutier.ch.

- **Optimisation et suivi de la consommation des bâtiments publics avec monitoring Energo et amélioration de la régulation des systèmes de chauffages et ventilations**

En vue d'optimiser les installations techniques et monitorer la consommation des bâtiments de façon efficace, la Ville, par le biais du chef de service des Infrastructures et du délégué à l'énergie, a décidé de se doter du logiciel de gestion et d'optimisation Energo. Afin de le mettre en place, mais aussi d'optimiser rapidement les installations de chauffage, un spécialiste Energo en chauffage est venu améliorer les réglages des installations existantes, permettant des économies de consommation substantielles. Les concierges ont été conviés à un Café énergie afin de leur présenter la démarche et les futurs nouveaux outils de monitoring, leur permettant de mieux percevoir le fonctionnement de leurs bâtiments.

- **Journée de l'énergie**

Annulée en 2021, la Journée de l'énergie a pu avoir lieu le 25 octobre 2022. Ce fut l'occasion pour les visiteurs-ses de découvrir un atelier de chasse aux gaspillages électriques et de mieux cerner leurs consommations au moyen d'un wattmètre ; de s'informer sur le développement du futur CAD de Moutier et de montrer leur intérêt ; de mieux comprendre les enjeux climatiques en participant à une fresque pour le climat ; de s'intéresser au projet de Prêt citoyen pour le financement d'une centrale photovoltaïque sur les toits de Tornos SA ; d'aller à la rencontre et s'informer auprès de l'équipe des Services Industriels de Moutier (SIM).

- **Sondage d'intérêt pour la création d'un écoquartier**

Depuis quelques années, l'aménagement d'écoquartiers a le vent en poupe dans de nombreuses communes suisses. Afin de favoriser la croissance résidentielle, le vivre ensemble et le bien-être des habitants et de continuer à œuvrer dans le sens du développement durable, la Municipalité a réalisé un sondage dans le but de soutenir un éventuel intérêt en ce sens par un ou plusieurs propriétaires immobiliers du territoire prévôtois. Ce sondage a d'ores et déjà débouché sur la rencontre d'un groupe de personnes intéressées à développer et vivre dans un futur écoquartier.

- **Lutte contre les nuisances lumineuses : extinction nocturne des enseignes et vitrines**

La Ville de Moutier, accompagnée dans sa démarche par le CAP – Commerçants & Artisans Prévôtois, s'est intéressée à soutenir les commerçant-es utilisateurs d'enseignes et vitrines afin de privilégier une utilisation raisonnée et d'éviter les nuisances provoquées par les installations restées allumées la nuit entière sur le territoire communal. A noter que cette démarche s'est effectuée bien avant les recommandations et mesures découlant de la crise énergétique de l'hiver 2022 – 2023.

- **Fonds communal pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE)**

Comme chaque année, le Groupe énergie s'est penché sur la mise à jour des subventions octroyées par les SIM dans le cadre du FCEE, afin de faire correspondre les subventions à l'actualité.

Sylvain BELET
Délégué à l'énergie

Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux

Assainissements

Remplacement de conduites :

• Basse Montagne (2 ^{ème} étape)	244 m, tuyau FT - DN 100
• Rue Industrielle	86 m, tuyau FT - DN 150
• Carrefour du Graiterie	210 m, tuyau FT - DN 300
Carrefour du Graiterie	6 m, tuyau FT - DN 150
Carrefour du Graiterie	211 m, tuyau FT - DN 125

Entretien

Vannes	Entretien et extension	6 interventions
Branchements	Entretien et extension	10 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	19 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	112 interventions

Fontaines

- Bassin rénové à St-Randoald

Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	6	4	1	11
Branchement	6	9	2	17
Global	12	13	3	28

Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le Laboratoire cantonal	9	156	270	188
Autocontrôles effectués par le laboratoire Scitec Research	87	47	163	65
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	59			
Global	155	203	433	253

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

Ventes d'eau

2022 : 567'979.7 m³ (2021 : 608'615 m³) soit une diminution de 7.15 %.

Collaboration intercommunale

La Commune de Corcelles a résilié le contrat pour le service de piquet au 31 décembre 2022.
Pas d'autres changements.

Divers

Station de pompage du Tunnel

La station de pompage du Tunnel est devenue la première ressource en eau potable de la ville de par sa qualité.

Aussi, des panneaux photovoltaïques ont été posés pour alimenter les pompes électriques et ainsi atténuer sensiblement le coût du pompage.

Cette centrale photovoltaïque, d'une puissance nominale de 42 kWc, est en fonction depuis octobre 2022.

Raphaël BROQUET
Chef du Service des Eaux

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

Compétences de la Commission scolaire

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...) les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

Autorités cantonales

Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

OECO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OECO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häslar, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 16e arrondissement :

M. Serge Büttiker

Commission scolaire

Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (le président du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix consultative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

L'année 2022 a été compliquée pour la Commission scolaire, suite à la démission rapide de plusieurs de ses membres.

Membres de la commission scolaire

Les personnes suivantes composaient en 2022 la Commission scolaire :

Membres avec voix délibérative :

<i>Président</i>	M. Pierre Sauvain
<i>1^{ère} vice-président</i>	M. Karim Bortolussi
<i>2^{ème} vice-présidente</i>	Mme Caroline Branca
<i>Membres</i>	M. Francis Carnal
	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Michaela Dellea-Degoumois
	Mme Morgane Macabrey
	Mme Souad Wehbé
	Mme Nicole Vogt
	Mme Stéphanie Cocciantelli
	<i>(représentante du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)</i>
	Mme Stéphanie Bieli
	<i>(représentante du Conseil des parents de l'école secondaire)</i>

Membres avec voix consultative

Représentant Roches/Perrefitte/Souboz M. Sébastien Schmid, Perrefitte,

Représentant Syndicat Grand Val Mme Juliane Lab, Corcelles

Direction ES et secrétaire M. Pierre-Yves Monnin

Direction EP et secrétaire Mmes Janine Gerber, Monia Koenig
et M. Hughes Miserez

Directrice Ecole à journée continue Mme Sara Gerussi

Représentant Commission étrangers vacant

Représentation du corps enseignant

Représentante de l'ES Mme Rachel Délétroz

Représentant de l'EP M. Florent Hoffmeyer

Vérificateurs des comptes

Mesdames Nicole Vogt et Juliane Lab sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

Séances

Durant l'année 2022, les membres de la commission se sont réunis à 5 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 10 reprises. Un bureau restreint a siégé à 30 reprises en raison du suivi de la situation de la pandémie Covid-19.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire, il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2022 par le Bureau ont été :

- traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- exclusion de deux élèves à l'ES
- traitement de problèmes concernant le corps enseignant ;
- organisation de la Direction primaire ;
- organisation des classes à l'école primaire ;
- auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.
- Pandémie du Covid-19

Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2022 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- préparation de l'année scolaire 2022–2023 ;
- démissions et mises au concours ;
- engagement des enseignants pour l'année scolaire 2022-2023, pour l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ;
- problèmes de discipline avec les élèves ;
- examen et préavis de différentes motions ;
- vérification des comptes des écoles ;
- organisation des classes ;
- controlling par l'inspection scolaire ;
- demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions.

Pierre-Yves MONNIN
Secrétaire

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine

(01.08.2021 – 31.07.2022)

Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

Direction

Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 8 classes enfantines et 22 classes primaires disséminées dans 8 bâtiments différents.

En 2021-2022, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction collégiale composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 35% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2021-2022 :

POOL DIRECTION

Direction principale	80.000 %	Mme Gerber Janine
Directeurs adjoints	40.000 %	Mme Koenig Monia
	30.000 %	M. Miserez Hughes
Direction enseignement spécialisé	20.000 %	Mme Koenig Monia
Total	160.000 %	

POOL GENERAL

Il comprend le matériel de la salle poly sports et de la patinoire, les horaires des collèges, l'animation culturelle, les bibliothèques et clubs de lecture, les salles de dessin et TM, la formation Harcèlement, les MITIC et quelques divers pour un total de 99 %.

POOL MEDIATION

La médiation peut se faire entre les élèves, les enseignants, voire les parents. Le pensum accordé est de 16%.

Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines été assuré par M. Jonathan Jolidon. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 50% depuis le 1^{er} août 2008.

Corps enseignant

Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 972 leçons hebdomadaires réparties en : 216 leçons pour les écoles enfantines, 694 leçons pour l'école primaire, 237 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 82 collaborateurs (direction et pool compris).

Enseignants écoles enfantine

Démission : Mme Janine Moraviec (retraite)

Nomination : Mme Angelina Freiburghaus

Enseignantes et enseignants école primaire

Démission : Esther Gurtner (retraite)

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire – logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

Démotions : Mme Claude Brebeck (retraite) / M. Samuel Bonjour (autre emploi)

Nominations : Mme Meg Wahli / Mme Marilou Hofmann

Engagements- remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires. Un engagement-remplacement intervient dès que l'absence de l'enseignant dépasse 4 semaines. Les raisons principales des absences sont des congés maternité et des maladies dues à la pandémie.

Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines en raison d'un effectif élevé ou d'autres difficultés rencontrées par les enseignants.

Elèves

Effectif des élèves

Au 15 septembre 2021, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2021-2022, **549 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Total
Ecole enfantine	123
Ecole primaire	426
TOTAL	549

Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2021-2022 ont été au nombre de 7.

Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2021-2022, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, deux familles dispensent l'école à domicile.

Entrée à l'école secondaire

Selon le système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).

Sur l'ensemble des élèves de 8^e de l'école, 100 élèves du Giron ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section
A	30	36	39	30 P
B	37	34	35	40 M
C	24	29	21	27 G
GdS	9	0	5	

Classes

Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient 8 classes durant l'année scolaire 2021-2022, réparties dans 7 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II	Courtine	Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'école primaire comptait **22 classes**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
Chantemerle	1	2	1	2			6
Clos	2	2	2	2			8
Poste					4	4	8

- Cdl : classe spéciale d'introduction, réservée aux élèves qui suivent la 1ère année primaire en deux ans.

Fermeture / ouverture de classes

Ecoles enfantines

La huitième classe ouverte à Chantemerle en août 2001 a encore pu être maintenue pour 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 vu la stabilité des effectifs. Toutefois, en raison de la baisse prévisible des enfants devant entrer à l'école à partir de 2022, son maintien n'est pas garanti pour les années futures.

Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Les élèves de Perrefitte qui habitent la Montagne de Moutier fréquentent, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Ils sont transportés également par le bus scolaire.

Enseignement obligatoire et facultatif

Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 7ème et 8ème année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématique et en informatique.

Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2021-2022, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

Théâtre et/ou musique instrumentale et/ou Echeecs

Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7ème et 8ème année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - 3^{ème} année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4^{ème} année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5^{ème} année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6^{ème} année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7^{ème} et 8^{ème} année : école tous les après-midis

Enseignement spécialisé

Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher et Marie Mele, psychomotriciennes diplômées.

Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le bâtiment abritant Denner, à la rue du Moulin. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat qui est assuré par le SPE.

Deux orthophonistes, Mme Lucile Chételat et M. Lucas Baumann se partagent les leçons.

Service médical scolaire

Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 2021-2022, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 8 classes enfantines et 4 primaires.

Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise. En raison de la pandémie, ces cours n'ont pas tous eu lieu, un rattrapage est prévu pour l'automne 2022.

Service dentaire scolaire

Examen dentaire et traitements

En octobre 2021, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : M. Laporte, et la Clinique dentaire : M. Molinari.

En raison du décès de M. Laporte, Le dentiste Molinari a examiné tous les élèves. L'examen s'est déroulé dans le cabinet des dentistes, conformément aux directives cantonales. Cet examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

Brossage des dents au fluor

Activité annulée en raison de la pandémie.

Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en janvier 2022, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

Travail social en milieu scolaire

Depuis octobre 2013, une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS) a été engagée à raison d'un poste à 80% par la Municipalité de Moutier, en la personne de Mme Sabrina Petrillo. La TSS est au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Suite à la démission de Mme Emilie Tallat, le Conseil municipal a nommé Mme Martine Steulet Simmen ; elle s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Sabrina Petrillo travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

Collège Clos

lundi, mardi et jeudi - de 15h00 à 17h30
mercredi - de 13h00 à 15h00

Collège de Chantemerle

lundi, mardi et jeudi - de 15h15 à 17h00

L'équipe qui suit journalièrement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école du Clos et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Danilo Corvaglia. Une représentante du Conseil des parents siège à la Commission scolaire avec voix délibérative : Mme Stéphanie Cocciantelli.

Santé à l'école – infirmièreS scolairesS

Deux infirmières scolaires, Mme Maulde Studer et Mme Fatima de Jesus sont en fonction à l'école primaire.

Elles participent et animent les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. ElleS accueillENT aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

Programme annuel

Le thème retenu : alimentation.

Des ateliers ont eu lieu dans les classes ainsi qu'une marche gourmande en juin 2022.

Prévention

Internet et ses dangers

Activité annulée en raison de la pandémie.

Circulation routière

En début d'année scolaire, des agents du service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise ont dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Ils ont également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sautoir, traverser la route, etc.).

Les élèves de 8H n'ont pas eu une formation en ville.

Jardin de circulation

Le jardin de circulation ne pouvant plus avoir lieu à la patinoire, les élèves ont eu des exercices dans les cours des écoles.

Activités scolaires

Activités culturelles

Peu d'activités ont eu lieu en 2021, seuls quelques spectacles ou films ont égayé les enfants en juin 2022.

Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECO, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves.

Deux cours ont été organisés en 2021-2022 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	janvier - mars
Ski alpin	5 ^e à 8 ^e	1 seul après-midi en raison du manque de neige

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs. La participation des parents pour les cours de ski représente un peu moins de 50% des coûts totaux).

Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

Les camps des classes de 8^e ont pu avoir lieu.

Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2021.

Bâtiments scolaires

Salles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, du CEFF et de l'école secondaire.

Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction sont installés dans le collège du Clos.
Pas de travaux particuliers dans les bâtiments scolaires.

Divers

Collectes et ventes diverses

Comme de coutume : insignes Swissaid et Ecus d'or

Coronavirus

Des mesures sanitaires ont été mises en place tout au long de l'année 2021

- Port du masque pour les enseignants
- Port du masque pour tous les élèves primaires
- Suppression momentanée des mélanges de classes
- Tests salivaires en classe en août et septembre

D'autres activités particulières ont été annulées ou modifiées.

Janine GERBER
Pour la direction

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire

(1.8.2020 - 31.07.2021)

Autorités

Autorités cantonales

Directrice de l'Instruction publique : Mme Häsler Christine
Inspecteur : M. Büttiker Serge

Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2022 »

Corps enseignant

Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Andrani Raffaele
Broquet Janina
de Weck Selena
Gasser Peter
Jolidon David
Kohler Edith
Martelet Amélie
Monnin Pierre-Yves
Pellaton Guillaume
Rodrigues Claudio
Schlächter Loïc
Winistoerfer Valentin

Blaesi Christelle
Christe Julien
Dolce Robin
Gurtner François
Juillerat Matthieu
Kunz Valérie
Meneghelli Sébastien
Mottaz Françoise
Rais Emilien
Rohrbach Anne-Marie
Seuret René

Boegli Sabine
Délétroz Rachel
Eberli Brigitte
Hoffmeyer Julien
Koenig Aurélie
Marques Simoes Luciana
Monnin Nathalie
Pellaton Christiane
Robert Rodrigue
Roth Dominique
Steullet Nicolas

Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

Bénon Manuela

Travail social scolaire et médiation scolaire

Petrillo Sabrina et Gasser Peter

Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel
M. Seuret : resp. de l'horaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques
M. Dolce : resp. du sport fac.

M. Christe : resp. du sport fac.
M. Hoffmeyer : resp. informatique
Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Robert : resp. du matériel de sport

Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves

Secrétaire : Buompane Sarah

Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2021

5 classes de 9e année Harmos: 105 élèves
5 classes de 10e année Harmos: 101 élèves
5 classes de 11e année Harmos: 98 élèves
(1 groupe de soutien) Total : **304 élèves**, dont 53 externes

Etudes et apprentissages en juin 2022

Le canton gère dorénavant de manière informatisée les choix professionnels des élèves sortants. Nous n'avons reçu cette année aucun retour sur la répartition de ces choix dans les différentes voies possibles.

Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires pour tous

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	19 élèves	2 gr.	-Dessin options	14 élèves	1 gr.
- Italien fac.	17 élèves	1 gr.	- Théâtre	12 élèves	1 gr.
- Chorale	15 élèves	1 gr.			

Activités diverses

Animations culturelles, sportives et diverses

(annulées pour la plupart en raison du COVID-19)

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE, etc. |

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10^e H : préparation des visites médicales par le Dr Gerber.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre

(annulés pour la plupart en raison du COVID-19)

9^e H, 10^e H, 11^e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
- courses des 11^e H années (élargies à tous) : **Les restrictions COVID étant terminées, tous les élèves de 9^e, 10^e et 11^e ont bénéficié d'un camp d'été, chaque degré pouvant choisir parmi deux possibilités.**

Informations générales

Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves MONNIN
Directeur

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales

Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Marc TOBLER, Vice-Président
		Mme Marlyse BLEUER
		Mme Nadège WEGMUELLER
		M. Mathieu HOUMARD
		Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI
		Mme Danila SAUVAIN
		M. Jean-Pierre VON KÄNEL
		M. Julien RYF
Assistent aux séances	:	Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP
		M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Françoise BEUCHAT

Durant l'année 2022, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 3 reprises. La séance annuelle réunissant les Présidents des Autorités sociales du Jura bernois et les chef.fe.s de services a eu lieu à Courtelary, le 24 mars.

Service social régional de la Prévôté

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) est composé des communes de Belprahon et Moutier.

Personnel du service en 2022

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Alexia AEGERTER	50 %	
M. Mohamed CHAKRI	100 %	-15% d'activité de référent PA dès 01.04.2022
Mme Kathleen CHAPPUIS	90 %	-10 % d'activité de référente PE dès 01.04.2022
M. Christian CHAVANNE	100 %	- 15 % d'activité de référent AIS, départ au 31.12.2022
Mme Marine BEBBER	80 %	
Mme Loriane DURAND	90 %	-10 % d'activité de référente AIS dès 01.07.2022
Mme Aurélie FARINE	70 %	
Mme Julie GATHERAT	65 %	
Mme Vitoria GIGON	80 %	
Mme Doruntina LATIFI	80 %	dès le 01.10.2022
Mme Manon LOEW	80 %	
Mme Mathilde POULENC	90 %	départ au 30.09.2022
Mme Laura PORPORA EMMA	80 %	
Mme Rosine RIAT	80 %	
Mme Amélie WERMEILLE	80 %	
M. Vincent WILHELM	30 %	
Administration		
Mme Fatima BOUCETTA	100 %	dont 20% pour les pensions alimentaires
Mme Francine CARNAZZI	60 %	responsable administrative
Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	
Mme Marceline GURTNER	90 %	
Mme Anouck MATTI	60 %	responsable financière

Mme Elisabeth ROBBIANI	70 %	
Mme Martine SASSI	80 %	
M. Olivier SCHLUP	80 %	
Stagiaire HEG		
Mme Fulya GÖZEL	50 %	départ au 30.06.2022
Mme Rita Da SILVA	60 %	dès le 01.08.2022
Apprenti (e)		
Mme Loren PARRAT	100 %	du 01.08.2021-31.07.2022
M. Louann AUBRY	100 %	du 01.08.2022- 31.07.2023

Personnel employé à la Caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaborateurs/ trices admin	80 %	
Mme Doris Laederach	16 %	domaine LARCE

Globalement

Nous avons espéré pouvoir trouver un rythme de croisière un rien paisible en cette année 2022, après deux ans de turbulences. Nous espérions pouvoir construire sur du stable et enfin envisager un service spécialisé ou de plus en plus spécialisé. C'était une fois de plus faire preuve de trop d'optimisme.

En effet, des accidents de la vie ou du sport en particulier, des annonces puis des départs, et notre organisation se voit être mise à mal. Il faut une fois de plus composer avec des solutions aussi rapides que possibles tout en mettant le suivi des personnes concernées et des bénéficiaires de nos services en priorité. Comment faire bien notre travail, garantir le soutien de toutes et tous avec du personnel en moins et des demandes en plus ? C'est un défi auquel nous devrions être rompus et pourtant il est toujours prenant et source de stress et d'inquiétude pour chacun.e dans le service. En effet, une annonce de départ signifie un arrêt net de l'activité en cours pour envisager une mise en ordre des affaires avant le départ. Il faut alors faire un tour de toutes les situations, de tous les dossiers traités, mettre au clair les journaux, rédiger les rapports, prendre congé des personnes, penser le futur et l'organiser déjà un peu pour permettre un « tuilage » jusqu'à l'arrivée du-de la remplaçant.e

Au niveau administratif cela nécessite un remue-ménage au niveau de l'arborescence, des courriers, des transmissions de dossiers, des forces et des compétences disponibles.

Quand la nouvelle personne est engagée, il faut encore serrer les dents un certain temps, car il faut la former, dans un des deux domaines qu'elle assumera, si ce n'est pas dans les deux.

Nous avons dû constater que la spécialisation sur un seul domaine dans la structure que nous connaissons depuis de nombreuses années ne peut se concrétiser. Nous sommes trop fragiles, trop peu nombreux pour assumer le départ d'un.e spécialiste et remettre simplement et sereinement, ne serait-ce qu'en interim, ses dossiers aux autres collègues, eux aussi spécialisés et à la limite de la surcharge. Dans notre structure et avec le nombre d'employé.e.s actuel.le.s, un départ, et le bateau des spécialistes prend l'eau. C'est clair et avec grand regret nous abandonnons cette orientation et reprenons la distribution des dossiers « soutien financier » sur l'ensemble du service, avec toutefois et tout de même une spécialisation dans un des deux domaines du droit tutélaire. C'est un peu le dépit pour certain.e.s qui se voyaient œuvrer « uniquement » dans un domaine spécifique. Ceci les motivait car leur organisation, leurs compétences et leurs savoirs pouvaient tout à la fois se concentrer et se développer. Par soucis d'efficacité et par manque de ressources, l'équipe du SSRP est donc composée de collaborateurs.trices travaillant toutes et tous dans l'aide matérielle (AIS), certain.e.s gérant des dossiers en protection de l'enfant (PE) et d'autres en protection de l'adulte (PA). Cette répartition voit donc neuf « curateurs.trices adultes » se répartir plus de 170 mandats en plus de leurs dossiers aide matérielle et cinq « curatrices enfants » se répartir plus de 70 mandats en sus de leurs dossiers soutien financier. Cette répartition des tâches est délicate à plus d'un titre, car moins on pratique dans un domaine, moins on a d'aisance et de référence dans ce domaine. De plus, il faut jongler avec les impératifs de domaines qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Si un placement doit s'organiser,

par exemple, il faut tout lâcher pour faire les démarches, les visites, les entretiens nécessaires à pareille démarches. En parallèle, si nous sommes à la fin du mois, il est impératif de penser à élaborer et verser les forfaits d'entretien financier après avoir vérifié les pièces justificatives nous permettant d'évaluer le besoin. Nous multiplions la complexité de la tâche par environ 80 dossiers par assistant.e social.e travaillant à plein temps, et nous mesurons la pression et la charge de chacun.e.

Les répercussions de cette pression se font ressentir évidemment sur le personnel travaillant dans le domaine de l'administration. Il faut toujours faire vite, car tout est nécessaire quand on travaille au niveau du dernier filet des assurances sociales et urgent quand on travaille dans la protection de la personne. Afin de permettre des temps de concentration aux personnes de la réception, les guichets et téléphones sont réduits à deux jours pleins et trois après-midis. De ce fait, et par effets corollaires, quand guichet et téléphones sont accessibles, ils sont pris d'assaut.

Durant cette année 2022, une partie du personnel social a suivi une formation avec une partie des équipes des Services Sociaux Régionaux de la République et Canton du Jura (SSRJU). Il s'agit d'une formation sur l'approche interactionnelle et stratégique de Palo Alto dispensée par l'institut de Grégory Bateson (IGB). Cette formation commune est un début d'uniformisation du travail effectué par nos services. Elle a permis de faire la connaissance de quelques futurs collègues et d'envisager une approche commune des situations et suivis de nos « clients ». En 2023, le reste de l'équipe du SSRP se formera à cette approche, avec une autre équipe des SSRJU.

En 2022 également, Mme Kathleen Chappuis a effectué un CAS en protection de l'enfant. Cette certification justifie sa nomination en tant que référente du domaine dès le mois d'avril 2022. Mme Loriane Durand a été nommée référente de l'action sociale, dès le mois de juillet 2022, prenant ainsi le relais de M. Christian Chavanne qui quittera le service pour une retraite quelque peu anticipée. M. Mohamed Chakri demeure le référent de la protection des adultes. Le Collège de direction qui épaula la direction est donc désormais composé de cinq personnes

Les curateurs.trices de la protections de l'enfant auront eu à mettre en place durant cette année 2022 une nouvelle loi sur des prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants, plus communément nommée LPEP. Cette mise en route fut particulièrement laborieuse disons-le, même si son objectif final est de mieux maîtriser les tarifs des divers types d'institutions en uniformisant leurs tâches administratives, ainsi que celles des services, afin de permettre à l'Office des mineurs d'avoir une meilleure vue d'ensemble et un plus grand contrôle de ce domaine.

Côté chiffres

Pour 2022, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	449
Consultations préventives (conseils-orientation)	104
Mandats adultes	176
Mandats enfants	79
Enquêtes adultes	2
Enquêtes enfants	11
Surveillance de placement/ famille d'accueil	7/6
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	1
Domaine contribution d'entretien (LARCE)	59

Nous aurons ouvert 108 nouveaux dossiers de soutien financier et en aurons clos 140.

Côté mandats adultes, nous en aurons ouvert 28 nouveaux, et clos 13 et côté mandats enfants, nous aurons ouvert 22 nouveaux dossiers et en aurons clos 10.

Côté administratif

Le secrétariat accueil/réception est composé de 4 secrétaires administratives et d'une responsable administrative totalisant 380 % de poste, dont 20 % consacrés au traitement des pensions alimentaires.

A ce taux s'ajoute l'aide d'une apprentie, selon un tournus dans les services communaux.

Ce secteur a pour mission d'accueillir et orienter les personnes concernées, de soutenir le travail administratif des assistants sociaux et d'assurer les tâches administratives générales inhérentes au SSRP, notamment l'accueil au guichet, la centrale téléphonique, le tri et la distribution du courrier, la correspondance aide matérielle et mandats, la gestion des factures et décomptes de caisses maladie et loyers lorsqu'une cession a été mise en place, l'établissement d'attestations ainsi que diverses autres tâches.

Au mois d'octobre de chaque année, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne nous communique les plafonds des primes d'assurance maladie qui peuvent être financés pour les bénéficiaires de l'aide sociale (art. 8h OASoc.). Notre service doit contrôler que les nouvelles primes entrent dans ces normes et si ce n'est pas le cas, chercher une autre caisse maladie qui correspond aux chiffres donnés par le canton de Berne. Si le bénéficiaire ne souhaite pas changer de caisse, la différence de montant sera à sa charge.

En janvier 2022, le service social a été atteint de plusieurs cas Covid ou de quarantaine et le travail a dû être assumé par un nombre restreint de collaborateurs.

Dès février, la situation sanitaire s'est améliorée et le télétravail a été supprimé, ce qui a permis de rétablir une dynamique de travail plus efficace.

En juin 2022, une assistante sociale donne sa démission pour fin septembre. Fin août un assistant social en poste depuis 37 ans part en retraite anticipée. En septembre, une assistante sociale informe qu'elle attend un enfant et une collaboratrice à la comptabilité mandats démissionne pour prendre une retraite anticipée. En novembre, une autre assistante sociale donne sa démission.

Tous ces événements sont source de travail considérable au niveau administratif (changements internes selon liste de répartition des dossiers, formation des nouveaux collaborateurs, etc.). De plus, le départ d'un collaborateur en poste depuis de nombreuses années entraîne une perte de savoir considérable pour le service.

Une organisation d'assistants sociaux intérim pour reprendre les dossiers est mise en place pour gérer les dossiers de la personne partie en attendant que sa remplaçante soit formée à la gestion des mandats.

Suite à la démission de la collaboratrice en compta mandats, une nouvelle répartition du travail administratif a été étudiée. Un collaborateur du secrétariat sera muté au bureau de compta mandats en 2023. Son taux d'occupation sera augmenté à 90 % et l'envoi et traitement des factures et décomptes caisse- maladie-mandats, jusqu'ici géré par le secrétariat, sera repris par le bureau compta mandats. Un poste à 50 % a été mis au concours pour le secrétariat.

Les événements ci-dessus, rencontrés durant l'année écoulée, nous enseignent que l'instabilité est notre normalité. L'adaptation rapide de chacun et chacune d'entre nous à toutes ces situations est primordiale.

Malgré tout, nous devons constater avec satisfaction que le service a assumé sa mission avec professionnalisme et a su offrir les meilleures prestations possibles aux personnes concernées.

Francine CARNAZZI
Responsable administrative

Côté comptabilité pupille

Le bureau de la comptabilité est constitué d'une collaboratrice à 80 %, une autre à 70 %, d'une responsable financière à 60 %, ainsi que d'une employée en formation HEG, à 55 %.

Notre employée HEG a terminé sa formation en juin 2022 avec brio et a été remplacée par une nouvelle employée HEG dès août 2022.

Le secteur comptabilité mandats s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes sous curatelles et divers décomptes pour l'aide sociale. Trois collaboratrices gèrent la partie comptable de dossiers de curatelle de gestion pour lesquels elles établissent, chaque mois, les paiements des factures du ménage de la personne, de la comptabilisation des dépenses et recettes. Ce nombre varie durant l'année entre les décès, départs/arrivées dans d'autres communes ou cantons. Au 31 décembre 2022, le nombre de dossiers de curatelle de gestion s'élevait à 158, 14 de plus que l'année passée.

Les personnes concernées possèdent chacune un compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammout pour la gestion des dossiers. Chaque mois nous procédons également à l'envoi des frais médicaux à l'agence AVS pour les 105 bénéficiaires de prestations complémentaires parmi les personnes concernées. Ceci afin d'obtenir le remboursement de la franchise LAMal et 10% de participation, dentiste, transport médical etc...

Tous les 2 ans, un rapport et comptes doit être envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. L'AS établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité mandats » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classeur(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et, le cas échéant, demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-mandats » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse, etc. Elle s'occupe également des demandes et révisions des prestations complémentaires pour les personnes concernées à la demande du curateur. Elle gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Cela varie chaque mois, au 31 décembre il s'agissait de 50 ordres permanents. Elle surveille également les comptes de bilans du SSRP et les comptes des usagers de l'aide sociale.

La responsable s'occupe également de la formation des nouveaux collaborateurs au niveau des méthodes et du fonctionnement du service pour la gestion des mandats et des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle collabore avec la cheffe de service pour établir le budget interne du SSRP afin de pouvoir gérer au mieux les finances du canton et le bon fonctionnement du Service, les données dans Pro Concept n'étant pas assez détaillées.

Pour le bureau compta, l'année fut très tourmentée. Nous avons dû gérer l'absence d'une collaboratrice pour des raisons de santé durant plusieurs mois, un départ en retraite et des vacances à récupérer. En même temps le départ d'un AS mandat et la formation de son remplaçant ainsi que la formation de la nouvelle employée HEG. Une surcharge de travail pour les collaborateurs restants, qui ont su effectuer toutes ces tâches dans les délais, malgré une fin d'année compliquée et épuisante. La solidarité de toute l'équipe du SSRP et les projets 2023 motivent le bureau de la comptabilité pour remplir ses missions.

Anouck MATTI
Responsable financière

Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

Lorsque le père ou la mère néglige son obligation d'entretien envers un enfant mineur, celui-ci a le droit de bénéficier de l'avance de contributions d'entretien courantes. Il en est de même pour le jeune majeur pour autant qu'il soit en formation. Le parent chez lequel vit l'enfant mineur agit au nom de l'enfant. Le jeune majeur nous présente sa propre demande d'avance et signe lui-même tous les documents requis.

Celui ou celle qui souhaite obtenir l'exécution de l'obligation d'entretien en fait une demande écrite. Elle ou il y joint une procuration / cession dûment signée. Le jeune majeur doit en plus fournir une attestation de formation. Nous rendons une décision d'avance après examen de la situation fiscale de la personne, car la fortune et le revenu imposables du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage sont des éléments déterminants du droit aux avances. L'admission de la demande est acquise lorsque le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE.

Toutes les décisions sont valables 12 mois au plus. Nous informons les bénéficiaires par écrit avant l'échéance de la décision, qu'il est possible de présenter une nouvelle demande. Ainsi tous les dossiers en cours sont à renouveler annuellement selon la date d'échéance de chaque décision.

En ce qui concerne les éventuels arriérés, la personne créancière peut demander l'aide au recouvrement. La demande écrite est complétée par une procuration/cession et un décompte des contributions échues. Conformément à la nouvelle ordonnance entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, la personne bénéficiant d'avance de contributions d'entretien courantes peut nous demander une aide administrative afin d'obtenir les allocations familiales échues notamment par l'employeur du parent débiteur.

La cheffe de service examine les demandes et signe les décisions. Lorsque le revenu imposable ou la fortune imposable, ou les deux sont supérieurs aux limites fixées légalement, nous devons rejeter la demande. Une décision négative est transmise en envoi recommandé à l'intéressé(e). Par la même occasion, un entretien lui est proposé(e), afin de lui expliquer l'aide au recouvrement dont il ou elle pourrait bénéficier.

Une décision négative peut faire l'objet d'un recours. Nous devons rendre un mémoire de réponse à la Préfecture dans le délai imparti.

Dès que l'indice des prix à la consommation de novembre est publié par l'OFS, tous les montants avancés doivent être indexés.

Les ex-conjoints ne bénéficient pas des avances mais ils ont la possibilité de demander l'aide au recouvrement. La personne qui le souhaite nous présente un décompte d'arriérés et nous instituons un dossier de recouvrement pour l'ex-conjoint. Nous avons traité 4 dossiers de ce type en 2022.

Lorsqu'un titre donnant droit à des avances fait l'objet d'une procédure au tribunal pour modification de contributions d'entretien, le service social est cité comme défendeur No.2. Il lui est intimé de déposer une réponse par écrit avec les pièces justificatives.

La caisse municipale procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle est également en charge des procédures de recouvrement à l'encontre des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

En 2022, nous avons traité 59 dossiers d'avance dont certains fermés en cours d'année.

Fatima BOUCETTA
Collaboratrice spécialisée de la LARCE

En conclusion, nous constatons que tous les services du SSRP vivent à plein régime et qu'en dépit d'une période de relative accalmie, où nous avons naïvement pensé pouvoir spécialiser le Service social régional de la Prévôté, nous devons bien reconnaître que, comme l'a dit plus haut la responsable administrative, l'instabilité est notre normalité. En effet, l'imprévu, le peu probable, l'inattendu sont notre lot quotidien associés à l'urgence, la surcharge, les changements récurrents de lois, de normes, de types de prise en charge, de montants à attribuer, etc. Malgré tout, il faut le relever, l'équipe du SSRP, dans sa globalité est une équipe de collaboratrices et collaborateurs très solidaires, qui cherchent à soulager le.la collègue en difficulté, surcharge ou désappointé.e. Entendre les rires des un.e.s et des autres fait du bien et nous rassure parfois sur la « santé » du service.

Un « punchingball » serait de temps à autre le bienvenu pour détendre l'atmosphère et calmer nos nerfs à toutes et tous, soyons honnête, car des contrariétés et des coups durs il s'en vit dans pareil service. Travailler avec l'humain signifie vivre beaucoup d'émotions, pas uniquement joyeuses et légères. A contrario, pas toujours lourdes et pénibles. Nous avons eu le plaisir de voir cette année 140 dossiers d'aide matérielle se clore, dont beaucoup pour raison de travail retrouvé. Ceci nous réjouit.

Pour toutes les belles et fortes preuves d'engagement des un.e.s et des autres, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à cette équipe endurante, dynamique, constructive, créative, qui sait faire la fête à ses heures et fortifier sa cohésion par des attentions simples, telle une pâtisserie pour la pause, un gâteau pour un anniversaire ou encore des madeleines sans gluten pour exercer ses talents et faire plaisir uniquement. Merci à chacune et chacun.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire

(01.08.2010 – 31.07.2022)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du singulier. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont a été partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Sabrina Petrillo.

Introduction

Collaboration TSS : Martine et moi continuons de nous rencontrer d'une manière hebdomadaire tant pour l'organisation du service que pour échanger au sujet des situations et nos prises en charge respectives. Cela nous permet également de nous décharger d'un point de vue émotionnel face aux situations relativement lourdes.

En début d'année scolaire, le virus du Covid-19 nous poursuit encore jusque dans les écoles avec les différentes mesures édictées qui ont une répercussion au sein des adultes et des élèves. Nous sentons un ras-le-bol général ainsi qu'un certain dépit et résignation – « C'est comme ça » - sous-entendu et on doit faire avec, pas le choix !

Les mesures ont été levées en février 2022 pour le plus grand soulagement de tous... Nous observons cependant une lenteur chez certains élèves à enlever leur masque. Pour certains, c'est encore la peur du virus, pour d'autres, c'est une façon de se cacher quelque peu et peut-être pour d'autres est-ce de la provocation ?!

La détresse et le mal-être chez certains élèves, ressentie l'année dernière, continue d'être observée. Comme l'année dernière, la partie thérapeutique de notre travail prend une place très importante dans nos prises en charge. Les élèves ont besoin de déposer ce qu'ils ressentent, ont besoin de raconter ce qu'ils vivent au quotidien. Nous sommes conscientes que certains enfants/ados préfèrent taire leur mal-être et ne pas être connus comme tel. Peut-être ont-ils peur que leurs proches soient mis au courant ? Nous les avertissons qu'en cas de danger de leur intégrité physique et psychique, nous sommes tenues d'intervenir et d'avertir leurs parents et cela malgré le principe de confidentialité. Est-ce que cela est un frein pour certains élèves à parler ? Une hypothèse, non vérifiable.

De plus, nous observons que le TSS est devenu intensif tout au long de l'année. Les années précédentes, nous notions des creux dans l'année, souvent à la reprise, juste après les vacances. Alors que ces deux dernières années, les « creux » n'existent plus. Les reprises sont tout aussi intensives que le reste de l'année.

Au sein de la volée des 9^{ème} Harmos, des lacunes importantes ont été observées au niveau scolaire par les enseignants – surtout en math. En effet, de nombreux élèves des classes PM se voient changer de classe pour le début de la 10^{ème} Harmos au sein des deux classes MG. L'effectif dans ces classes aura considérablement augmenté l'année prochaine.

Travail social en milieu scolaire à l'école secondaire

Je débute cette année en allant me présenter dans toutes les classes de l'ES. En effet, notre médiatrice Amélie Martelet, ainsi que les deux infirmières scolaires débutent leur mandat à l'ES, cette année.

En outre, Martine et moi avons mis sur pied « Midi ados ». L'idée est de regrouper les élèves qui le souhaitent un mardi/mois afin d'échanger sur des sujets divers tout en partageant nos repas respectifs. Je me charge donc d'informer tous les élèves de tous ces changements.

Malgré toute la bonne volonté que nous avons eue avec la collaboration des enseignants, notre projet « Midis ados » n'a pas eu le succès escompté. Seuls 1-2 élèves y ont participé à 3 reprises. Peut-être faudrait-il entrevoir cette activité d'une manière différente, telle un cours à « option » à proprement parlé, avec inscription préalablement définie ?

Martine et moi avons décidé de le mettre en stand-by l'année prochaine !

Même constat que l'année précédente au niveau des situations : encore moins de suivis réguliers et davantage de demandes ponctuelles. Les situations sont complexes : souvent, il n'y a pas qu'un aspect qui pose problème, mais plusieurs – plan familial, psychologique, scolaire, relationnel, social... Cela demande donc une prise en charge régulière et soutenue afin de trouver les meilleures solutions possibles. Quelques situations très lourdes avec les problématiques suivantes : idées suicidaires et tentatives, auto-agression, abus sexuels, absentéisme de longue durée.

17 suivis réguliers, 57 demandes ponctuelles ainsi que 3 interventions en classe ont été réalisées cette année. Les médiations ont été plus ponctuelles – vraisemblablement grâce à la présence d'Amélie Martelet.

Les élèves de l'ES sont davantage demandeurs ; ils n'hésitent pas à venir me voir en cas de besoin. Les enseignants prennent également souvent contact avec moi afin de me faire part de leurs interrogations et inquiétudes. Une belle collaboration s'est installée avec mes collègues assistants sociaux du SSRP, comme ceux du SSCO (Valbirse), ainsi que les TSS du Jura bernois (déménagements et changement de collèges des élèves).

Les différents types de demandes

- Détresse personnelle, mal-être, auto-agression ;
- Abus sexuels entre élèves ;
- Problèmes personnels, espace de paroles, échanges ;
- Anxiété, angoisses diverses ;
- Manque d'estime de soi ;
- Problèmes de comportement à l'école et à la maison ;
- Stress, désinvestissement et difficultés scolaires (chute des résultats) ;
- Absentéisme scolaire de longue durée ;
- Difficultés relationnelles avec leurs pairs, conflits ;
- Mise à l'écart de certains élèves par leurs camarades de classe ;
- Relations familiales difficiles ;
- Séparation et divorce des parents ;
- Soutien éducatif aux parents ;
- Deuil, décès d'un proche, maladie d'un proche ;
- Demande liée à l'orientation professionnelle, à l'avenir professionnel ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA – placements en institution ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Les collaborations

Je tiens en premier lieu à remercier les parents. Il ne leur est pas toujours facile de demander de l'aide, des conseils, mais ils font appel à moi tout de même. Parfois difficile d'être parents d'ados avec tous les comportements qui en découlent. Une approche non jugeante est la plus adéquate des manières pour trouver des solutions tout en collaborant.

Un grand merci aux enseignants et direction pour leur excellente collaboration, discrétion, travail en réseaux. Je les remercie pour la confiance qu'ils m'accordent, leur soutien. Je remercie également notre groupe TIM pour nos échanges, notre confiance mutuelle et notre précieuse collaboration.

Les autres services de la région ont été très présents également. Je nomme le SSRP, le SSCO, l'EJC, le SeJAC, l'AEMO ainsi que les thérapeutes privés.

Travail social en milieu scolaire à l'école primaire

Nous pouvons inclure la même remarque pour l'école primaire que celle de l'école secondaire quant à la charge émotionnelle : pesante face à certaines situations complexes et difficiles. Les souffrances des enfants touchent les professionnelles que nous sommes. Nous gardons le cap grâce à nos ressources personnelles internes, externes ainsi qu'avec la collaboration installée entre nous.

La plupart du temps, la collaboration avec les familles a été très bien accueillie ; cela facilite grandement la mise en place des solutions trouvées.

Comme pour l'ES, nous pouvons remercier enseignants, direction et les différents partenaires extérieurs pour leur confiance, leur collaboration, leur travail.

Notre groupe TIM est une réelle force – MERCI à nos collègues !

Collège de la Poste

Les premières semaines de la rentrée ont permis au groupe TIM de se présenter au sein des classes des 7^{ème} et 8^{ème} Harmos.

12 suivis réguliers, 12 demandes ponctuelles, quelques demandes de médiation, mais aucune intervention dans les classes.

Certaines situations ont été très denses et ont demandé une prise en charge soutenue.

Une grande collaboration a été trouvée tant avec les familles, qu'avec les enseignants, qu'avec les services externes.

Diverses situations rencontrées :

- Chute des résultats scolaires ;
- Conflits et harcèlement ;
- Problèmes de comportement à l'école, à la maison ;
- Relations familiales difficiles ;
- Parents en difficultés éducatives ;
- Dévalorisation de soi ;
- Difficultés personnelles et espace de paroles ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Collège du Clos

Le groupe TIM s'est présenté dans chaque classe durant les premières semaines. La nouveauté a été la présentation pour les 3-4H par une animation sur de la relation d'aide au travers d'une histoire kamishibai. Cela a été apprécié autant par les élèves que par les enseignants.

J'ai participé au projet d'école sonore en accompagnant l'animation d'un groupe d'élèves sur 2 périodes hebdomadaires durant 6 semaines. Cela a été une bonne occasion d'observer les élèves dans un autre contexte que celui d'un entretien ou d'un moment en classe. C'est aussi une très bonne opportunité de se faire connaître auprès d'eux.

A la demande du conseil des parents je suis allée me présenter à l'une de leur séance. Je les remercie pour leur accueil et les échanges.

15 suivis réguliers (à moyens et longs termes) ont été menés. Il y a eu une vingtaine de demandes ponctuelles et quelques médiations. Un suivi prend du temps car il ne se limite pas à rencontrer régulièrement l'élève mais demande un travail de réseau parfois soutenu en faisant le lien entre l'école, les parents, les services externes (SSRP, AEMO, SPE, etc).

Les demandes ponctuelles par les élèves ont donc été moins nombreuses que l'année précédente. Cela s'explique en partie peut-être par une bonne relation enfants-enseignant, où certaines choses ont pu être réglées au sein de la classe.

La majorité des demandes reçues sont venues du corps enseignant.

Je suis intervenue à plusieurs reprises en classe (5H), pour aborder le thème de la gestion de conflit, sur une base théorique de la communication non violente.

Durant toute cette année scolaire, les échanges avec les enseignants ont été réguliers et intenses, les questions portant surtout sur le niveau d'inquiétude à avoir dans certaines situations : faut-il proposer une prise en charge TSS, orienter sur d'autres prestations, laisser passer du temps, etc.

Les TSS sont également ressources pour ce qui a trait aux aspects plus éducatifs de la prise en charge des élèves et j'ai été régulièrement sollicitée à ce sujet surtout dans les petites classes.

La collaboration avec les enseignants est très bonne. Ils sont toujours ouverts à mes interventions et me sollicitent, je pense, facilement en cas de besoin.

Diverses situations rencontrées :

- Problèmes de comportement en classe ;
- Conflits entre pairs, harcèlement ;
- Dévalorisation, difficulté à trouver sa place parmi ses pairs, manque de confiance en soi, manque d'estime de soi ;
- Difficultés familiales (maladie d'un des parents, communication difficile) ;
- Peurs diverses (du noir, de venir à l'école) ;
- Violence domestique ;
- Violence familiale ;
- Difficultés à exister au milieu du conflit parental ;
- Difficultés dues à la séparation/divorce des parents ;
- Soutien éducatif la parentalité, problèmes de cadre éducatif ;
- Orientation vers d'autres services (CSP, AEMO) ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Collège de Chantemerle

Premières semaines scolaires : présentation des « TIM » et explications autour des demandes d'entretien. Ces présentations ont été menées avec le support d'un kamishibai pour les élèves des 3^{ème} et 4^{ème} Harmos.

Peu de suivis réguliers cette année : 3 élèves. Davantage de demandes ponctuelles : 13 élèves. Les médiations ont été clairessemées tout au long de l'année.

Grosse situation de harcèlement à l'automne envers un élève de 6^{ème} Harmos. Le groupe TIM a rassemblé ses forces afin d'intervenir avec la méthode de la préoccupation partagée – MPP. L'histoire a pu être résolue.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Comportements difficiles en classe et/ou à la maison ;
- Conflits entre pairs et harcèlement ;
- Problèmes de cadre éducatif ;
- Espace de parole pour situations familiales difficiles (séparation, maladie...) ;
- Espace de parole pour questionnements personnels des élèves ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Je relève le partenariat et la collaboration avec les parents, enseignants, direction, ainsi que les services externes tels que SSRP, EJC et bien sûr notre groupe TIM.

Ecoles enfantines

Pour les écoles enfantines, les situations me sont signalées par la direction ou les enseignantes. En début d'année scolaire, les échanges ont été réguliers avec les enseignantes au sujet principalement de problématiques de comportements (crise, opposition, fuite, violence envers les camarades).

En plus des demandes de conseil/intervention lors de suspicion de mise en danger du bien-être de l'enfant dans le cadre familial, les enseignantes m'ont sollicitée régulièrement pour venir observer certains comportements qui les inquiétaient. : comportements inadéquats, problèmes d'intégration, difficultés dans les habilités sociales.

Le travail effectué en classe est de l'ordre éducatif dans la plupart des cas.

On m'a également demandé de participer à certains entretiens de famille où la situation pouvait être sensible.

Je me suis rendue dans les écoles enfantines pour des interventions régulières à 18 reprises dans principalement 3 classes, et 17 fois pour des demandes ponctuelles, dans 6 classes différentes. Lorsque je me rends en classe de 1H-2H, j'y passe au minimum une demi matinée ou une après-midi par intervention.

J'ai mené des animations de groupe sur le vivre ensemble à 4 reprises.

Sans vouloir faire la porte-parole des enseignantes d'école enfantine, il est observé, dans certaines écoles, une recrudescence des difficultés de comportement notamment dans l'apprentissage de la frustration et par rapport à la capacité d'attention.

Depuis le covid, la séance plénière réunissant les parents des nouveaux élèves 1H n'a plus lieu. C'est à cette occasion que les TSS se présentaient et présentaient leur fonction. Afin de palier à cela, et pour que le service de travail social en milieu scolaire soit connu et accessible pour chaque parent, je réaliserai pour la prochaine année scolaire une petite vidéo de présentation que les enseignantes pourront passer à leur séance de parents.

Pourcentage de l'activité du travail social scolaire

120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier.

Grâce à ce pourcentage ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

Au vu de la charge de travail, le pourcentage du TSS est plus que pertinent. Il permet de donner l'accès au TSS aux élèves de tous les collèges de la ville afin de palier à leurs demandes.

De plus, il permet également aux directions et enseignants de se décharger des situations complexes auxquelles ils sont parfois confrontés au sein des classes. Leur rôle d'enseignant peut ainsi être maintenu.

Temps consacré à la prévention primaire

1. Groupe « TIM » (TSS, infirmières scolaires, médiatrices scolaires). Rencontres régulières d'intervention. Préparation à la mise en place des permanences de médiation et de celle de l'infirmière scolaire à l'ES.
2. Groupe de travail « Santé à l'école » : thème de l'année : l'alimentation et mise en place de l'intervention sur la violence domestique. Les infirmières et les enseignants ont mis sur pied certaines activités en lien avec ces thèmes.
3. Groupe de travail « SSRP-Ecoles » (Chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaire et secondaire, SeJAC, Infirmières scolaires, médiatrice, EJC, TSS).
4. Groupe TSS JUBEI : intervention et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, Bienne francophone et du Jura.
5. « Midi Ados ».
6. Projets et concepts de prévention : Santé sexuelle (intervention du Planning familial chez les 10^{ème} et 11^{ème} Harmos, séances de rattrapage par Santé bernoise) / Absences longue durée (réflexion

entre les TSS + directions scolaires pour palier à cette problématique rencontrée le plus souvent à l'ES).

Temps consacré à la prévention secondaire

Au total, 77 suivis d'élèves à l'école secondaire, 80 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 39 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, de médiations que les interventions dans les classes.

Dans son ensemble, le TSS a répondu à 818 entretiens réguliers, 137 demandes ponctuelles, 37 médiations, 30 interventions au sein des classes, 206 liens avec les parents (contacts téléphoniques et présentiels), 641 collaborations internes à l'école (enseignants, directions, membres TIM), 333 collaborations avec les services externes aux écoles (SSRP, APEA, AEMO, SeJAC, EJC, thérapeutes privés).

Du point des chiffres, les différentes interventions ont pris l'ascenseur par rapport à l'année dernière.

La prévention secondaire prend le dessus par rapport au temps consacré à la prévention primaire.

Autres activités du travail social scolaire

Voici les autres activités exercées pendant l'année scolaire 2021-2022 :

- Participation aux différentes séances des maîtres de l'école primaire et secondaire.
- Accompagnement lors de courses d'écoles et participation à la vie scolaire.
- Formation au sujet de la Violence domestique dans le cadre du groupe TSSJUBEI. Intervenant : Philippe Bigler.
- Séances de supervision individuelle.
- Diverses lectures (livres, brochures et documents) et recherches d'informations sur Internet ainsi qu'à la médiathèque de Santé bernoise concernant les différents domaines liés à l'enfance, à l'adolescence, ainsi qu'aux situations rencontrées sur le terrain, aux comportements psycho-sociaux des enfants et des adolescents.
- Création d'une « boîte à outils » : livres, jeux divers, etc...
- Création de « capsules vidéo » présentant le TSS avec nos collègues TIM.
- Rédaction du rapport annuel !!

Le travail social scolaire en pourcentage

- 55 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 20 % d'entretiens et démarches auprès des familles, ainsi qu'auprès du réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 10 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 5 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc...) ;
- 10 % pour la prévention primaire.

Sabrina PETRILLO & Martine STEULET
Travailleuses sociales en milieu scolaire

Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance

Centre de l'Enfance

Accueil d'enfants entre 4 mois et 4 ans environ (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 4 groupes différents du 1^{er} janvier au 31 juillet et dans 3 groupes différents (Bulle de Câlines, Les Explorateurs, Les Aventuriers), dès le 1^{er} août (restructuration du CDE – travaux réalisés au 1^{er} et 2^{ème} étage), sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel du Centre de l'Enfance

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35 %
Responsable pédagogique	Silvia Gatti Muto	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25 % jusqu'au 31 janvier
Collaboratrice administrative	Céline Richon	5 % du 1 ^{er} mars au 31 juillet
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 % dès le 1 ^{er} août

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Anne Boegli	80 %
Anaïs Bürki	80 %
Fanette Gassmann	40 %
Silvia Gatti Muto	50 %
Claire Lusa	40 % jusqu'au 31 juillet
Claire Lusa	50 % dès le 1 ^{er} août
Sophie Maniaci	50 %
Marie-Claire Plumez	70 %
Céline Richon	30 % jusqu'à fin février
Marzia Soave	80 % jusqu'au 14 septembre
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	80 % jusqu'au 31 juillet
Myriam Weber	70 % dès le 1 ^{er} août
Anne Wyss	50 %
Léa Serrano Moreno	80 % dès le 15 septembre (remplacement de durée déterminée)

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

Le Centre de l'Enfance 2022 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour (selon autorisation cantonale) : 53
- ✓ Nombre de places réellement occupées durant l'année 2022 : 29.96
- ✓ Passage au système de subventionnement des bons de garde dès le 1^{er} août 2020
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 5797
 - Repas : 7087
 - Goûter : 6165
- ✓ Journées de prise en charge : 7184
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 64

Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire) jusqu'au 28 février
Daiana Greco	Sur appel jusqu'au 28 février
Daiana Greco	30 % (titulaire) du 1 ^{er} mars au 31 juillet
Daiana Greco	10 % responsable des remplacements dès le 1 ^{er} août
Katelynn Fridez	Sur appel depuis le 1 ^{er} septembre
Katelynn Fridez	30 % (titulaire) depuis le 1 ^{er} octobre
Letizia Winkler	Sur appel jusqu'au 17 septembre
Claire Berret	Sur appel du 1 ^{er} août au 30 septembre
Yves Berdat	Sur appel du 21 mars au 31 juillet
Morgane Bart	Sur appel depuis le 1 ^{er} mai
Elodie Geiser	Sur appel depuis le 26 septembre
Léa Serrano Moreno	Sur appel du 29 août au 14 septembre
Claire Lusa	Sur appel dès le 1 ^{er} novembre
Sidney Maître	Sur appel depuis le 12 décembre

Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	40 % jusqu'au 30 septembre
Thierry Charmillot	42.5 % depuis le 1 ^{er} octobre
Nicolas Maître	37.5 % jusqu'au 30 septembre (en contrat sur 39 semaines).
Nicolas Maître	40 % dès le 1 ^{er} octobre (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Habiba Soranzo	50 %

Elèves en formation d'éducateur-trice de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Claire Berret	3 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe La Souris Verte.
Alyssia Capucho	3 ^e année ASE jusqu'au 31 juillet.	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Amstramgram.
Eva Zuber	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe La Pomme d'Api.
Laura Pasquale	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet. 3 ^e année EDE jusqu'au 31 octobre	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Rondin Picotin. 50 % du 1 ^{er} août au 31 octobre dans le groupe Les Aventuriers.
Elsa Maio Dos Santos	Stagiaire préalable du 1 ^{er} août au 31 décembre	90 % dans le groupe Les Explorateurs.

Objectifs atteints pour l'année 2022 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ABDIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Se tenir informés de la situation liée à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation. Veiller à transmettre les informations aux équipes éducatives et aux parents et à faire respecter les directives.
- ✓ Poursuite du travail d'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les groupes CDE, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc au printemps (dernier exercice datant de 2017). Exercice réalisé le 17 mai sur le site du Viaduc (CDE et EJC).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.

- ✓ Relancer le groupe de travail Formation et Perfectionnement et proposer des formations au personnel éducatif du CDE. Claire Lusa pour le CDE et Corinne Meier pour l'EJC font partie du groupe de travail. 3 formations ont été proposées sur l'année 2022 (conférence sur les écrans ouverte aux parents, thématique des émotions et des limites, thématique de la Migration).
- ✓ Redynamiser l'aspect pédagogique du CDE en demandant aux équipes éducatives de mettre en place 2 projets d'ici à l'été 2022. Informer les parents des projets qui seront mis en place dans chaque groupe.
- ✓ Optimiser la gestion des bons de garde, notamment la collaboration entre le CDE et la Caisse municipale, mais également avec le SSRP et la communication avec les parents, pour éviter les difficultés rencontrées durant les 2 premières années de fonctionnement avec ce système.
- ✓ Respecter le budget 2022 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).
- ✓ Prévoir des entretiens avec les parents des enfants accueillis durant le printemps 2022.
- ✓ Restructuration du CDE dès août 2022. Mise en place du projet, travaux à effectuer, déménagement des groupes. Veiller à maintenir un maximum de stabilité au sein des groupes, malgré les changements que cela va engendrer.
 - Prévoir les nouvelles compositions des équipes éducatives (qui travaille dans quel groupe).
 - Prévoir l'aménagement des nouveaux groupes.
- ✓ Mettre à jour divers documents en fonction des changements prévus dans le projet de restructuration :
 - Ordonnance tarifaire du CDE
 - Directives à l'intention des familles

Objectifs pour l'année 2023 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ABDIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Revoir notre mode de travail en lien aux tableaux de présences qui sont distribués aux groupes chaque mois. Revoir la fiche d'inscription en partant sur un nouveau modèle.
- ✓ Prévoir et anticiper dans de meilleures conditions la rentrée scolaire 2023-2024
- ✓ Alarme incendie Viaduc ; s'assurer de son bon fonctionnement en réalisant un nouvel exercice d'évacuation au printemps 2023.
- ✓ Mettre à jour les projets pédagogiques des groupes.
- ✓ Prévoir des entretiens avec les parents des enfants accueillis durant le printemps 2023.
- ✓ Prévoir une formation sur la thématique des 1^{ers} secours (rafraîchissement des connaissances). La nouvelle ordonnance OEJF indique que le personnel doit suivre une telle formation tous les 2 ans.
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.
- ✓ Poursuivre le travail de mise en place de formations continues pour le personnel éducatif avec le groupe de travail Formation et Perfectionnement.

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

Dicastère générations et communautés : École à journée continue

Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école infantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos).

Du 1^{er} janvier au 31 juillet, les enfants étaient accueillis dans 8 groupes différents et sur 3 sites qui sont le Viaduc, les Fauvettes et le Foyer.

Du 1^{er} août au 31 décembre, le site du Foyer ayant été supprimé, les enfants étaient accueillis dans 7 groupes différents, sur 2 sites (Viaduc et Fauvettes).

L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.
- ✓ Un accueil durant les vacances scolaires

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel de l'Ecole à journée continue

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35 %
Responsable pédagogique	Fabienne Wattenhofer	20 % jusqu'au 31 juillet
Responsable pédagogique	Claude Ermatinger	20 % dès le 1 ^{er} août
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25 % jusqu'au 31 janvier
Collaboratrice administrative	Céline Richon	5 % du 1 ^{er} mars au 31 juillet
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 % dès le 1 ^{er} août

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	75 %
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable des remplacements) jusqu'au 31 juillet
Claude Ermatinger	65 % dès le 1 ^{er} août
Fanette Gassman	5 % en tant qu'intervenante en brain gym
Corinne Meier	75 %
Céline Membrez	65 %
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	70 %
Nicole Richon	45 %
Grégory Rüfli	70 % jusqu'au 15 septembre
Sandrine Voirol	65 % jusqu'au 30 septembre
Fabienne Wattenhofer	59 % jusqu'au 31 juillet
Claire Berret	70 % dès le 1 ^{er} octobre
Letizia Winkler	50 dès le 18 septembre

Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	Contrat à l'heure

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

L'Ecole à journée continue pour l'année 2022 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 2'474
 - Repas : 17'235 + repas vacances 366
 - Goûter : 13'588
- ✓ Total d'heures de prise en charge : 98'797
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 165
- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 6.70 places par semaine

Remplaçant-e-s pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire) jusqu'au 28 février
Daiana Greco	Sur appel jusqu'au 28 février
Daiana Greco	30 % (titulaire) du 1 ^{er} mars au 31 juillet
Daiana Greco	10 % responsable des remplacements dès le 1 ^{er} août
Katelynn Fridez	Sur appel depuis le 1 ^{er} septembre
Katelynn Fridez	30 % (titulaire) depuis le 1 ^{er} octobre
Letizia Winkler	Sur appel jusqu'au 17 septembre
Claire Berret	Sur appel du 1 ^{er} août au 30 septembre
Yves Berdat	Sur appel du 21 mars au 31 juillet
Morgane Bart	Sur appel depuis le 1 ^{er} mai
Elodie Geiser	Sur appel depuis le 26 septembre
Léa Serrano Moreno	Sur appel du 29 août au 14 septembre
Sidney Maître	Sur appel depuis le 12 décembre

Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	40 % jusqu'au 30 septembre
Thierry Charmillot	42.5 % depuis le 1 ^{er} octobre
Andrée Challet Site des Fauvettes	40 % jusqu'au 30 septembre
Nicolas Maître	37.5 % jusqu'au 30 septembre (en contrat sur 39 semaines).
Nicolas Maître	40 % dès le 1 ^{er} octobre (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Michel Ringard	70 %

Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Claire Berret	3 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet en CDE
Alyssia Capucho	3 ^e année ASE jusqu'au 31 juillet. 2 ^{ème} année EDE dès le 1 ^{er} août	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet en CDE et du 1 ^{er} août au 31 décembre en EJC dans le groupe Domino.
Maeva E Sa Almeida	3 ^{ème} année ASE jusqu'au 31 juillet.	100 % du 1 ^{er} janvier au 10 avril dans le groupe Bilboquet
Yves Berdat	1 ^{ère} année ASE dès le 1 ^{er} août	100 % dès le 1 ^{er} août dans le groupe Bilboquet
Morgane Bart	2 ^{ème} année EDE du 1 ^{er} janvier au 30 avril	50 % du 1 ^{er} janvier au 30 avril dans le groupe La Marelle
Eva Zuber	3 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août	50 % dès le 1 ^{er} août dans le groupe La Marelle

Objectifs atteints pour l'année 2022 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Se tenir informés de la situation liée à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation. Veiller à transmettre les informations aux équipes éducatives et aux parents et à faire respecter les directives.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc et des Fauvettes. Exercice réalisé le 17 mai 2022 sur le site du Viaduc (EJC et CDE).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Relancer le groupe de travail Formation et Perfectionnement et proposer des formations au personnel éducatif du CDE. Claire Lusa pour le CDE et Corinne Meier pour l'EJC font partie du groupe de travail. 3 formations ont été proposées sur l'année 2022 (conférence sur les écrans ouverte aux parents, thématique des émotions et des limites, thématique de la Migration).
- ✓ Entamer le travail sur l'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les divers groupes EJC, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux (grilles d'observation notamment). Ce travail est sur le point de se terminer.
- ✓ Respecter le budget 2022 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).

- ✓ Accueil du groupe 3^{ème} harmos du Foyer dans le bâtiment du Viaduc : réorganisation des groupes EJC à prévoir (quel groupe dans quel appartement). Veiller à maintenir un maximum de stabilité au sein des groupes, malgré les changements que cela va engendrer.
 - Prévoir les nouvelles compositions des équipes éducatives (qui travaille dans quel groupe).
 - Prévoir l'aménagement des nouveaux groupes.
- ✓ Mettre à jour divers documents en fonction des changements prévus dès août 2022 (suppression du site du foyer, augmentation du tarif des repas, suppression de certains modules) :
 - Ordonnance EJC
 - Directives à l'intention des familles

Objectifs pour l'année 2023 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participer activement aux séances de mise en réseau (CODEJC).
- ✓ Kibon EJC – prévoir la mise en place des inscriptions EJC via la plateforme Kibon. Participer à la formation en ligne du 7 mars. Informer, renseigner, accompagner les parents dans ce processus.
- ✓ Revoir notre mode de travail en lien aux tableaux de présences qui sont distribués aux groupes chaque mois. Revoir la fiche d'inscription en partant sur un nouveau modèle.
- ✓ Prévoir et anticiper dans de meilleures conditions la rentrée scolaire 2023-2024
- ✓ Planifier un exercice d'évacuation sur le site des Fauvettes
- ✓ Alarme incendie Viaduc ; s'assurer de son bon fonctionnement en réalisant un nouvel exercice d'évacuation au printemps 2023.
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.
- ✓ Poursuivre le travail de mise en place de formations continues pour le personnel éducatif avec le groupe de travail Formation et Perfectionnement.
- ✓ Problématique des locaux des Fauvettes ; trouver des solutions permettant d'accueillir les enfants dans des conditions favorables à leur épanouissement et répondant à leurs besoins.

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)

Organe de fonctionnement

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI). Il dépend du Dicastère « générations et communautés » représenté par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale, la gestion, le suivi, les conseils et les contacts sont menés par Mme Céline Richon.

Organisation et objectifs

Le SAF est une alternative aux structures collectives et a pour mission de proposer un accueil (à l'heure, à la demi-journée ou à la journée entière) pour les enfants d'âge préscolaire ou scolaire, au domicile d'assistantes parentales agréées. L'objectif est d'offrir un cadre familial adéquat, chaleureux et sécurisant en répondant au mieux aux besoins et attentes des parents en terme d'horaires et d'accompagnement. Les tarifs de prise en charge et les prix des prestations sont définis par l'Ordonnance tarifaire de l'accueil extrafamilial, arrêtée par le Conseil municipal de la ville de Moutier.

Système de financement

La Commune de Moutier s'engage et assure les prestations d'accueil extrafamilial. Elle participe au système des bons de garde et émet ces derniers depuis le 1^{er} août 2020. Ce système tarifaire a complètement remplacé et supprimé celui des émoluments. Un règlement communal édicte toutes les dispositions relatives à l'émission des bons de garde. Tous les bons délivrés sont cofinancés par le canton ainsi que les communes qui peuvent porter les coûts encourus à la compensation des charges.

Nombre d'enfants accueillis en 2022

Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	1
Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	24
Total des enfants accueillis	25

Nombre d'assistantes parentales au SAF en 2022

Occupées régulièrement	8
Occupées avec des périodes sans enfant	0
Total des assistantas parentales	8

Nombre d'heures de garde en 2022

Heures subventionnées par Moutier	12'903, 00
Heures subventionnées par d'autres communes	4' 963, 00
Heures hors subventions (bons de garde)	1' 940, 75
Total des heures de garde	19' 806,75

Formation continue en 2022

Bien-être et protection de l'enfant – Détection précoce des signes de mise en danger.

Cette formation destinée aux organisations d'accueil familial de jour s'est déroulée le 16 novembre 2022 à la salle communale de Court, en collaboration avec l'APAJ (Association parent accueil journée). Composée de 3 modules de base pour les personnes assurant l'encadrement d'enfants et de 2 modules d'approfondissement pour les responsables de structure, dont voici le contenu :

- Protection de l'enfant et obligation d'aviser
- Détection précoce des signes de mise en danger
- Agir en cas de signes de mise en danger

Les objectifs recherchés étaient de sensibiliser les participants quant aux besoins fondamentaux des enfants âgés de 0 à 5 ans, d'être capable de percevoir les signes qui indiquent une éventuelle mise en danger et de connaître notre mission ainsi que les offres de conseils spécifiques dans le canton de Berne.

Ces formations sont présentées par le Centre de puériculture du canton de Berne sur mandat et financement de l'Office des mineurs. Une offre de coaching protection de l'enfant est également proposée en tout temps pour tout soutien à la réflexion et à l'évaluation des signes de mise en danger et toute discussion relative aux aides supplémentaires et procédures à suivre.

Céline RICHON
Responsable

Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^{ème} âge

Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
Mme Claire-Lise Coste (Vice-Présidente)
Mme Francine Richon
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
M. Alain Claude
M. Patrick Robbiani (Président du Conseil des seniors)
M. Mohamed Chakri (SSRP)
M. Eric Faivre (Secrétaire)

La Commission politique du 3^e âge s'est réunie cinq fois en 2022 (12 janvier / 27 avril / 7 juin* / 5 octobre / 14 décembre 2022). * Conseil des seniors

Les thèmes suivants ont été discutés lors de ces séances, à savoir :

- ✓ Création d'un Conseil des seniors en ville de Moutier. Un texte a été publié dans le magazine « Moutier.ch » afin d'informer la population de la création d'un Conseil des seniors et inviter les personnes intéressées à se manifester. Une dizaine de personnes ont réagi à cette annonce et nous avons pu organiser le 7 juin 2022 une rencontre avec les membres de la Commission politique du 3^e âge afin de présenter les besoins et la mise en place de ce Conseil.
- ✓ Examen et préavis de demandes de soutien auprès du Conseil municipal
- ✓ Proposition au Conseil municipal pour le remplacement des membres de la commission
- ✓ Préparation et organisation de la Conférence de Pro Senectute « Dormir plutôt que compter les moutons » (19 mai 2022). Env. 80 personnes ont participé à cet après-midi. Une collation a été offerte par la Commission politique du 3^e âge à l'issue de la conférence.
- ✓ Financement et organisation de la sortie des aîné(e)s à Zoug avec croisière-repas (9 septembre 2022). Invitation aux personnes de 72 ans et plus avec une participation financière de CHF 10.-. Nombre de participants : 178.
- ✓ Préparation des invitations à la Conférence sur les nouveaux retraité(e)s du Jura bernois (25 mai 2022). Invitations envoyées : 93.
- ✓ Prise de connaissance des informations transmises par Réseau Suisse des villes amies des aîné(e)s.
- ✓ Prise de connaissance de toutes les informations liées au 3^e âge (documents divers)
- ✓ Maintien et mise à jour du site internet de Moutier rubrique « seniors »

Participation à des conférences :

- 19.05.2022 : Conférence de Pro Senectute sur le thème « Dormir plutôt que compter les moutons » à la Sociét'halle.
- 25.05.2022 : Conférence sur les nouveaux retraité(e)s du Jura bernois à Reconvilier
- 26.10.2022 : Conférence sur le thème « Agir pour le bien-être des aîné(e)s » à Tramelan

Eric FAIVRE
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Présidente	Mme KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-présidente	Mme COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale
Membres	M. MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M. NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
	M. MAITRE Jean-Pierre
Secrétaire	Mme SEURET Joëlle

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

Une séance a eu lieu le 8 décembre 2022.

Les informations concernant les sous-commissions Roumanie et Burundi se trouvent dans leurs rapports respectifs.

FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement)

L'assemblée générale du 30 mars 2022 s'est déroulée à Loveresse.
M. Désiré Ntinszira y a pris part.

L'assemblée générale du 23 novembre 2022 a eu lieu à Porrentruy.
Mmes Suzanne Kohler et Jocelyne Garraux, ainsi que MM. Jean-Pierre Maitre, Désiré Ntinszira et Roland Mérillat y ont pris part. La FICD a informé ses membres du Plan Equilibre 2022-2026 établi par le Gouvernement jurassien, dont les mesures envisagées pourraient péjorer de nombreux domaines.

M. Jean-Pierre Maitre nous a informés de sa démission du comité de la FICD au 31.12.2022.
A la demande du Conseil municipal, la Commission de coopération est encore à la recherche d'un remplaçant de M. Jean-Pierre Maitre au sein du comité de la FICD. Ce remplaçant doit habiter Moutier et être membre d'une association membre de la FICD.

Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent ni la Roumanie, ni le Burundi.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	M.	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale et présidente de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MAITRE Jean-Pierre
		MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
		NZOMWITA Alain
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

La sous-commission Burundi a tenu deux séances, les 24 mai et 21 novembre 2022.

Situation au Burundi

Du point de vue politique, il règne une totale intolérance politique sur tout le territoire national. Le principal parti politique de l'opposition CNL est régulièrement malmené (interdiction de tenir des réunions, démolition de leurs permanences, emprisonnements arbitraires, enlèvements voire assassinats, etc.), tout cela dans un but de museler toute voix discordante au discours officiel du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Une pénurie de carburant est à relever depuis le début de la guerre en Ukraine. La flambée des prix est très significative et la dépréciation de la monnaie burundaise ne fait que s'accroître. Le peuple souffre et est dans une résilience totale.

La récolte n'a pas été bonne par manque d'engrais chimiques et aussi pour des raisons climatiques constatées dans certaines régions du pays.

L'enseignement est un secteur qui est à la traîne vu la qualité de l'enseignement dispensé, mais surtout le ciblage des matières à dispenser, par exemple un système d'apprentissage des métiers, serait très bénéfique pour un pays majoritairement agricole.

Le Congo, voisin du Burundi, et dont les terres regorgent de matières premières très convoitées, est actuellement en guerre contre des multitudes de rébellions dont le M23. Et cette guerre a des répercussions directes sur le Burundi.

Patrouilleurs scolaires

La sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre du service des patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

Financement d'une structure Sport-Etudes section football au Burundi

Notre sous-commission a octroyé un don de 7000 Euros à l'Association « Amani House Association » qui s'occupe de la mise sur pied d'une structure sport-études à Bujumbura, capitale du Burundi. Ce montant a permis de terminer certains travaux de constructions, et l'acquisition d'ordinateurs et de lits.

Il s'agit de permettre à 16 jeunes qui ont été retenus suite à différents tests d'intégrer cette structure et de leur permettre de suivre leurs études et de pratiquer leur sport favori dès janvier 2023.

Le ministère de l'Intérieur a donné son agrément. Le personnel nécessaire a pu être engagé dont : deux enseignants, un conseiller, une cuisinière et un concierge.

Lorsque tout sera opérationnel et fonctionnel, notre membre Alain Nzomwita nous transmettra un film et des informations, ce qui nous permettra d'organiser une conférence de presse et éventuellement une récolte de dons.

Fête africaine

La sous-commission a organisé une Fête africaine au Cinoche le 9 juillet 2002 qui a été couronnée par un succès populaire. Elle profite de l'occasion pour remercier la Municipalité de Moutier de l'étroite collaboration entretenue et du discours prononcé par le Maire Marcel Winistoerfer, qui a touché le public en place. Un grand merci également aux bénévoles qui se sont attelés à ce que la fête se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

Nous avons fait un don de Fr. 400.- à l'Association S.O.lidaire.S qui vient en aide aux réfugiés ukrainiens.

Au nom de la sous-commission Burundi que je préside, je tiens à remercier très sincèrement les autorités prévôtoises pour leurs indéfectibles aide et appui témoignés tout au long de notre jumelage vieux de 30 ans.

Désiré NTISINZIRA
Président

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	Mme	COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale et Vice-présidente de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne BILAT Sophie GIGANDET Elisabeth
	MM.	MAITRE Jean-Pierre NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

La sous-commission Roumanie a tenu trois séances, les 27 avril, 26 octobre et 30 novembre 2022

Aucun voyage organisé en Roumanie en 2022.

Situation et Aide à Chiril

Le déclenchement de la guerre en Ukraine n'a pas entraîné un grand déplacement d'Ukrainiens en Roumanie, et ceux qui s'y sont déplacés sont restés proches de la frontière ; Crucea se situe à 120 km de la frontière et a accueilli quelques familles ukrainiennes.

A Crucea, la Maison de la culture et l'école ont été modernisées grâce à un fonds de la Communauté européenne.

Par contre, l'école de Chiril a été fermée car il n'y a plus assez d'élèves pour la fréquenter. Malheureusement la population diminue dans la région. Toutefois, un entrepreneur s'est annoncé pour louer une partie des locaux de l'école et y installer un atelier de couture, avec la création de 12 postes de travail. Une classe sera réservée pour l'école à journée continue.

Bourse aux étudiants

Pour 2022, il a été décidé de verser un montant de 400 Euros à chaque étudiant qui en ferait la demande. Ce sont seize personnes qui se sont annoncées et pour lesquelles nous avons reçu les attestations d'études, puis les photos de remerciements via Instagram une fois les montants distribués sur place.

OVR-CH

Jocelyne Garraux et Roland Mérillat ont participé à l'assemblée générale d'OVR-CH, qui s'est tenue le 11 juin 2022 à Plan-les-Ouates, et durant laquelle il a été décidé la dissolution de l'association. En effet, le fonds européen fournit maintenant l'aide financière nécessaire pour les travaux nécessaires dans les communes en Roumanie, et OVR-CH n'a plus sa raison d'être. La dissolution se fera en principe lors de l'assemblée générale 2023.

Suite à cette dissolution décidée, la fortune d'OVR-CH doit être versée à une association poursuivant un but analogue. A cet effet, les communes et les associations membres ont reçu une invitation à déposer leur projet. Après versement d'une partie de fonds pour des actions de mémoire et de conservation des archives, le solde sera attribué au meilleur projet présenté.

Dès lors, notre sous-commission « Moutier aide Chiril » a envoyé un dossier afin d'obtenir une aide pour le versement des dons aux étudiants.

Le dossier est donc en attente d'une réponse d'OVR-CH.

Suite à la décision de dissolution d'OVR-CH, notre sous-commission s'est posée la question de son maintien. Après discussion, et pour ne pas péjorer la sous-commission Burundi avec qui nous collaborons pour la Braderie notamment, il a été décidé d'uniquement maintenir l'aide aux étudiants de Chiril, et de revoir le cahier des charges dans ce sens. Notre cahier des charges modifié a été approuvé par le Conseil municipal.

Finances

Les finances de la sous-commission Roumanie se portent bien. Il n'y a pas eu d'appel de dons durant l'année. Nous avons toutefois fait un don extraordinaire de Fr. 400.- à l'Association S.O.lidaire.S qui vient en aide aux réfugiés ukrainiens.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

Membres de la Commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Claire-Lise Coste, vice-présidente
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Mario Della Mercede, Italie
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- Hichem Jilani, Tunisie
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntinsinzira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2022, les membres de la commission ont été convoqués à deux séances plus deux comités pour les personnes qui participaient à la fête.

Lors de la première séance les points suivants ont été discutés ou réglés :

- Organisation de la fête des communautés dans le cadre de la Fête de la vieille ville.
- Etude menée par l'UNI de Fribourg sur mandat de la commission municipale de promotion de la santé « Sport pour tous en milieu urbain ». Madame Chatel a rencontré la secrétaire et quelques membres de la commission pour une discussion sur ce sujet.
- La présidente a évoqué l'accueil de réfugiés ukrainiens et a souhaité qu'une pensée aille à tout le peuple ukrainien.
- Problèmes de sécurité aux abords des écoles – Recherche de patrouilleurs scolaires.
- Séance du 24 octobre 2022 :
- Retours sur la fête des communautés – décisions et organisation à revoir pour la prochaine édition.
- Réflexions sur la participation des membres aux séances – assiduité et redynamiser la commission.
- Propositions : carnaval des pays avec soirée ; association avec le comité du carnaval des enfants.
- Idée pour la mise sur pieds d'une semaine du film étranger en langues étrangères au Cinoche (clôturée par une fête).
- Préavis et transmission de l'information sur l'exposition des crèches du monde du 3 décembre 22 au 15 janvier 23.

Les membres se sont retrouvés le 7 décembre pour un souper au restaurant des Gorges à Moutier.

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique

Organes

Organes

Présidente	: Mme	Claire-Lise COSTE (PDC)
1 ^{er} Vice-Président	: M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	: M.	Valentin WINISTOERFER (RAU)
Membres	: Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
	Mme	Pauline WEISS (PSA)
	Mme	Julian BALMER (PSA) jusqu'au 31.01.2022
	M.	Michel ZBINDEN (PSA) dès le 12 mars 2022
Secrétaire	: Mme	Françoise BEUCHAT, Chancellerie
	Mme	Nathalie WILLEMIN, Chancellerie

Administration

Relations publiques	: Chancellerie municipale
Secrétariat	: Mme Françoise BEUCHAT, Chancellerie
	Mme Nathalie WILLEMIN, Chancellerie

Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Arts
- Conseil de Fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire
- Conseil de Fondation du Théâtre du Jura
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne
- TPR, Théâtre populaire romand, etc.

Séances

de la Commission	10
du Bureau	1 le 11 janvier 2022

Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales
- Etablissement du budget 2023 du dicastère
- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels

Soutiens financiers « Culture, Sports et loisirs »

Culture

Orchestre de chambre jurassien (concert Natalia Shumskaya), orchestre de chambre jurassien (concert saxophone), Ecole de danse Michèle Blaser (30^e concert), Fédération des patoisants du canton du Jura (signalétique Moutier-Môtié), La Maison de la Danse (spectacle hommage), Coordination jeune public (Festival Espacestand !), Magazine les Planches (soutien), Festival de la Liberté (manifestation du 18 juin 2022), Association Humanité'Art (exposition de photos de Peggy Kleiber), Prov. pour Stand'été 2023 (organisation Stand'été), Groupe Exess (enreg. deux titres et réalisation d'un vidéo clip), Evidanse (saison 2022), Estivales musicales (festival de musique de chambre/condition : école accueil spectacle), Compagnie du Boudu (spectacle de nouvelle musique pop. Jurassienne r'dÂse !), Association des conteurs et conteuses du Jura (Moutier Raconte), France Hamel (réalisation d'un album CD), Association Théâtristan (lecture-spectacle Cendres), Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse 2022 (soutien annuel), Société jurassienne d'émulation (concours d'écriture TransJura), Musique des Lumières (concert Inspiration harmonique), Orchestre de la ville de Delémont (concert du 26.11.22), Société jurassienne d'émulation (publication de l'Armorial du Jura), M. Jean Kleiber (journée européenne du patrimoine), Association autour de Saint-Germain (Fête des Vendanges 2022), Fondation Lermite (acquisition de décors de théâtre), Perrot Myriam (exposition Détour), Entreprise Signal (panneau d'entrée de localité), Association Fall of Leviathan (sub. 1^{er} album), Delémont-Hollywood (projections scolaires), Fête Centrale des Céciliennes du Jura 2023, Le Cinoche (22 entrées distribuées aux enfants de la Classe de Mme Gurtner : mérites culturels).

Sports

Coupe Albert 2022 (M. Robin Dolce), Haenggi Philippe (Critérium jurassien 2022), Association Gym du jeudi (courses pédestres Moutier-Graitery), Société Petit-Calibre (tir des écoliers 2022), Fête de lutte du JB (Mont-Crosin 22 encart publicitaire), Wäelti Jonas (saison sportive 2022 en tennis), Association Moutier Trail (course pédestre PoP'uP run), Fête de la jeunesse jurassienne (joutes sportives lors de la 5^e édition), Provision Stand'été 2023 (spectacle West Side Story sur compte sport), Graitricks (festival de vol libre), 24h de la piscine (compétition de 24h de marathon), Moutier Raptors (37^e tournoi de tennis de table à la piscine), Unihockey Club Moutier (tournoi populaire), SeJAC (BikeStormz manifestation participative), Fernandez Alessia (Coventry 2022 – jeux internationaux des écoliers en natation), Société de tir Petit-Calibre (7^e tir de la Prévôté), Course VTT Jura Epic (passage à Moutier), Filieri Nathan et Benjamin (saison de tennis 2022 et tournoi en Croatie), Association Jura street food (cuisine du monde), Syndicat Chevalin Moutier et environs (journée équestre aux Golats), Carnaval des enfants 2023, Coupe Albert 2022 (M. Robin Decke).

- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, Infrastructures et gestion des déchets.

Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Jessie LANEIRO LOUREIRO
Secrétaire

Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)

2021, entre masques et tubas

Fin 2022, notre service a reçu l'annonce de la part d'une fondation privée d'un soutien de CHF 149'000.- accordé pour développer, en collaboration avec l'association aJir, des prestations dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Cette subvention vient concrétiser une attention particulière de notre service au domaine de l'insertion professionnelle entre 2014 et 2022:

- Création du concept des « petits jobs » dans le cadre de l'événement « Moutier Ville du Goût » (2014 à aujourd'hui)
- Tentative échouée de faire financer des prestations d'insertion auprès de la DIP (2015)
- Création du concept « STEP » avec le soutien de Francis Koller, ancien délégué à la promotion économique de la ville de Moutier (2016), tentative d'une recherche de fonds (Fondation Mercator, SEFRI,...)
- Projet « Canation », réalisé avec des jeunes sans perspectives professionnelles et concernés par une consommation de drogue (2017) (financement via la Conférence germano-franco-suisse du Rhin Supérieur)
- Publication d'un article dans le magazine de la Chambre d'économie du Jura bernois (avril 2018)
- Mise en place de permanences ou d'ateliers d'insertion en collaboration avec l'association aJir (2019-2022) et Multimondo (2022-2023)
- Réponse à la motion n° 1669 intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier » (2020)
- « Jobski » camp d'insertion réalisé par et avec des jeunes bénéficiaires ou proches de l'aide social (2022)

L'autre grand thème de l'année fut la participation et la poursuite du projet « PM23 », renommé « Prévolution » et réorienté vers la Maison Prévôtoise suite, entre autres, aux inondations de juin 2021.

A ce propos, 2022 a marqué une étape importante dans la rénovation des locaux du SeJAC endommagés l'année passée et le retour d'un accueil libre décent.

Finalement, cette année, l'équipe du SeJAC a franchi un cap dans la collaboration entre l'animation socioculturelle et la santé communautaire donnant lieu à une approche et à des pratiques innovantes qui devront être évaluées et posées sur papier en vue du transfert vers la RCJU.

Ressources humaines en 2022

Prénom et nom	Fonction
Qendresa Blaku Latifi	Animatrice socioculturelle et psychologue (70%)
Silvère Ackermann	Chef de service (70%)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Fátima Marques	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Nicolas Mangold	Chargé de mission (60%)
Malik Schaub	Etudiant HES en formation (de février à juillet) puis en CDD à 50%

Mme Blaku Latifi est devenue maman au cours de l'été 2022. Le temps de son congé légal, son remplacement a été assuré par M. Schaub à 50% et par Mme Marques à 20%. Au-delà de la part

financée par l'APG, le SeJAC a participé au financement de ce remplacement via le fonds « PM23 » alimenté par des subventions extérieures.

Malgré une médiation dont les conclusions étaient positives, le contrat de prestation qui liait notre service aux communes membres du syndicat scolaire du Grand-Val pour les prestations des infirmières de santé communautaire en milieu scolaire a été résilié. Les prestations au sein de l'école secondaire se sont quant à elles poursuivies et une évaluation est en préparation avec la collaboration de la direction de cet établissement.

Les communes de la couronne prévôtoise ainsi que celle de La Scheulte ont donné leur accord pour continuer de contribuer au financement des activités du SeJAC dans le domaine de la jeunesse. Un accord a été conclu entre ces communes et le Canton de Berne. Il sera valable à partir du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au transfert de Moutier dans le Canton du Jura

Le SeJAC a maintenu son engagement dans le domaine de la formation en accueillant pendant six mois M. Malik Schaub, étudiant à la Haute école de Travail Social de Sierre, pour son ultime période de formation pratique.

En principe, le chef de service rencontre son autorité politique, soit Madame Claire-Lise Coste, à raison d'une rencontre hebdomadaire. Une rencontre avec Mme Coste et l'ensemble de l'équipe du SeJAC est aussi programmée de manière régulière. Cette étroite collaboration est favorable à une bonne compréhension mutuelle et une coordination efficace entre les employé.e.s du SeJAC et l'autorité politique.

L'équipe du SeJAC s'astreint à des séances de supervisions collectives régulières grâce à l'accompagnement de Marcel Droz, superviseur agréé. Ces séances sont une garantie supplémentaire d'un fonctionnement sain du service et de rapports de travail équilibrés entre les membres de son personnel.

Notre équipe a aussi instauré deux rencontres annuelles avec le chef du personnel de la Municipalité de Moutier. Ces rencontres ont déjà permis des échanges très constructifs et des ajustements administratifs très appréciés par notre équipe.

Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation jeunesse dans le canton de Berne ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission :

- Axe 1 : l'intégration et la socialisation
- Axe 2 : la promotion de la citoyenneté inclusive
- Axe 3 : La promotion culturelle
- Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention
- Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

Projets, activités et événements

En plus des permanences dans les écoles primaires, secondaires et de son accueil libre ouvert du mardi au vendredi après-midi, l'équipe du SeJAC se tient à disposition de la population et en particulier des jeunes âgés de 12 à 20 ans pour développer des projets ou réaliser des activités répondant à des besoins avérés.

La participation a été un thème central du travail du SeJAC en 2022. Le groupe de travail « PM23 » a planifié des ateliers participatifs qui auront lieu en mars 2023 pour repenser la Maison Prévôtoise. A cette occasion, de nombreux contacts avec des spécialistes de la participation ont été pris. Plusieurs événements d'appropriation du bâtiment ont aussi été organisés. Le point d'orgue aura été le 274 Festival. Spécialiste des questions de citoyenneté, Tariq Sarahoui (société Akoùò) a été mandaté pour

renforcer les compétences démocratiques des usagères et des usagers de notre service. Un grand travail sur la réappropriation des locaux par les jeunes qui ont décidé collectivement de plusieurs éléments de la rénovation (sol, mobilier, murs, ...). Des enquêtes de terrain ont également été menées par des jeunes auprès des citoyen.ne.s, notamment sur les questions d'accès au sport et sur la sécurité de la rue du Viaduc. Le SeJAC, en collaboration avec l'EJC, a permis la venue de la RTS Brouhaha, sur le thème : « qui décide dans ma ville ? ».

La thématique de la précarité et de l'accès aux prestations a aussi été importante dans l'action du service cette année. Plusieurs actions ont été entreprises pour rapprocher le public cible des prestations auquel il a droit. Il y a notamment eu l'organisation d'une soirée sur le droit du travail et le travail précaire en collaboration avec des spécialistes du domaine. Une collaboration a aussi été mobilisée avec le CSP et le SSRP pour les situations de surendettement et la lutte contre le non-recours. Plusieurs séances de consultations préventives ont été aussi proposées aux jeunes et/ou à leur famille.

Différentes mesures ont été proposées par les jeunes pour des sujets relatifs à la santé. Certains jeunes consommateurs ont organisé des soirées de prévention sur la consommation de tabac ou de THC. Du côté du groupe santé-école, les infirmières ont continué à effectuer des actions de prévention au sujet de l'alimentation et du mouvement. Le groupe santé, en collaboration avec le SeJAC, a notamment mis sur pied des interventions dans les classes et une marche gourmande. Le SeJAC a enclenché une réflexion et le démarrage d'un nouveau projet en collaboration avec le groupe santé à l'école sur le thème des « violences domestiques ». La mise en œuvre du projet se déroulera dans le courant de l'année 2023 et 2024. Les questions de santé mentale ont été abordées. Le service a renforcé ses compétences en participant à diverses formations. Il a aussi accompagné des situations urgentes où la santé mentale des usagers et usagères était concernée, notamment le cas d'une jeune qui a fait une tentative de suicide ou un jeune qui s'est fait expulser de chez lui.

Les usagères ont aussi demandé que des actions soient entreprises sur les questions de genre. En les impliquant, des actions ont été réalisées. Nous pouvons citer l'accompagnement d'un groupe de filles dans le projet « DanceQweenz », la création d'une équipe de basket féminine, des soirées de prévention au sujet des menstruations et la distribution de culottes menstruelles. Ces différentes actions, ainsi que l'approche au quotidien, doivent renforcer les compétences démocratiques des usagères (confiance en soi, estime de soi, capacité d'expression, sentiment de légitimité). Deux professionnelles de notre service ont également participé à une formation au sujet de la santé sexuelle à l'école avec une perspective de prévenir et réduire les violences basées sur l'identité de genre en milieu scolaire.

En début d'année, un groupe de jeunes sans perspectives professionnelles a sollicité le service pour mettre en place une action rapide visant à résoudre leur situation. Avec elles et eux, nous avons développé le projet Jobski. Nous sommes partis en camp de ski avec ce groupe ainsi que des professionnel.le.s de l'insertion et de la psychologie afin de leur permettre de trouver leur voie et faire un dossier de candidature solide. Quelques semaines après, 80% de ces jeunes avaient une perspective. Au-delà de cet événement, notre service a continué et étendu le concept des petits jobs, mis en place des permanences « CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens ». En collaboration avec l'association AJir, nous avons obtenu une importante subvention pour le projet STEP qui doit développer des prestations d'insertion sur 2023 et 2024.

En dehors de ces différentes actions, notre service a proposé plusieurs activités tout au long de l'année. Notamment : des ateliers théâtre, des ateliers cuisine, une participation à la Strassenliga (Moutier, Genève et Lucerne), des activités sportives dans le quartier de Sur-Menué ainsi que des visites au Musée Jurassien des Arts de Moutier. Nous sommes aussi restés à disposition des jeunes pour des consultations ponctuelles sur des sujets très divers, en vrac : santé, suicide, consommation, consommation abusive de boissons énergisantes, cleptomanie, conflits au sein de la famille, séparation des parents, problème avec un permis de séjour, problèmes administratifs, addiction, problèmes de santé mentale, problèmes judiciaires, etc. Du côté des prestations de santé scolaire, une nette augmentation des demandes d'entretien et de nombreuses situations touchant des problématiques de santé mentale apparaissent et demandent un accompagnement. Difficulté à pouvoir transmettre les situations à des thérapeutes en raison du manque de moyens actuellement à disposition dans ce domaine. Dans ce contexte, le positionnement des infirmières au sein d'un service et d'une équipe

pluridisciplinaire comprenant notamment une psychologue permet une réponse partielle aux lacunes de la prise en charge institutionnelle.

Réseau, collaboration et communication

Bien que spécialisée dans certains domaines, l'équipe du SeJAC réalise souvent un travail de « généraliste ». Elle s'appuie sur un vaste réseau de professionnel.le.s ou de personnes-ressources avec qui collaborer ou vers qui orienter ses usagères et ses usagers.

A l'interne de la commune, notre équipe veille à des échanges réguliers avec les différents services municipaux. La communication et la coordination avec le service des Infrastructures, avec la Bibliothèque municipale ainsi qu'avec le Service social et les écoles sont particulièrement soignées.

En mai, notre service a participé au Forum du développement durable avec les services des Infrastructures et de l'Urbanisme. Notre service y participe chaque année, mais c'était la première fois que ces deux services l'y accompagnaient. Le Forum de cette année s'intéressait à la question de la gouvernance de la durabilité avec la question « Comment les communes, les villes et les cantons peuvent-ils gérer leur développement durable de manière ciblée ? ». Pour les services présents, ce forum aura aussi été l'occasion de créer des ponts entre leurs actions et collectiviser les compétences.

Notre service participe à certains groupes formels, notamment celui « SSRP-écoles » regroupant des professionnel.le.s des services sociaux, de la direction des écoles, de l'Ecole à journée continue, du travail social scolaire et du SeJAC, le « TIM » regroupant les travailleuses sociales scolaires, les médiatrices et les infirmières en santé communautaire ainsi que celui « santé à l'école ». Notre service a aussi rencontré les médecins scolaires, Dr Arana et Dr Escandre, afin d'échanger au sujet des rôles et limites de chacun ainsi que des possibilités de collaboration. Les infirmières de santé communautaire ont également initié une collaboration avec l'HJU en vue de prises en charges adaptées d'enfants diabétiques dans le cadre scolaire.

La collaboration enclenchée en 2021 avec la bibliothèque s'est poursuivie avec la création d'un groupe de travail très hétérogène (malvoyantes et malentendantes, TSA, illettrisme, lectrice de longue date, etc.) Ce groupe devait mettre en place une soirée pour permettre à la population de Moutier de décider ensemble d'une nouvelle signalétique pour la bibliothèque et ainsi la rendre plus accessible. La bibliothèque a aussi sollicité des jeunes qui fréquentent notre service pour lire des comptes à des petits enfants.

En dehors de la Municipalité, notre équipe prend part aux activités du Réseau interjurassien pour la promotion de l'animation jeunesse (PROPAJ), soit quatre rencontres annuelles incluant à chaque fois une analyse de pratique. Ces rencontres visent à encourager la collaboration entre les institutions jeunesse du Jura et du Jura bernois, la mise en place d'activités et de projets au niveau régional et le déploiement de formations spécifiques au domaine. Actuellement, notre collègue Qendresa Latifi participe au comité de cette association. Nicolas Mangold fait quant à lui partie du groupe de travail « formation » et du groupe « promotion ». Silvère Ackermann fait également partie du groupe « promotion ». C'est dans ce cadre que notre service rencontre la Déléguée interjurassienne à la jeunesse, qui l'utilise pour transmettre des informations en provenance du Canton du Jura, du Canton de Berne ou du Conseil du Jura bernois.

En 2022, plus de 90 dossiers concernant des demandes d'aide pour le domaine de l'insertion professionnelle ont été ouverts ou modifiés. Cela signifie le maintien d'une activité énormément élevée dans ce secteur d'activité. Une collaboration existe dans ce domaine entre notre service et l'association spécialisée aJir ainsi qu'avec l'association Multimondo à qui un mandat a été confié. Mais aussi avec d'autres actrices et acteurs tel.le.s que : case manager, l'office de l'orientation professionnelle, certaines écoles professionnelles, voire certains employeurs, etc.)

C'est ce même réseau qui a été mobilisé pour travailler sur la motion « pour une meilleure transition école-métier ». Toujours dans ce domaine, notre équipe est entrée en contact avec plusieurs acteurs de l'insertion dans le domaine de l'assurance invalidité (AI). En fin d'année, une demande de fonds a été adressée à une fondation privée afin de financer des prestations complémentaires dans ce domaine. Cette demande, qui a abouti, débloque des moyens à hauteur de CHF 149'600.- pour l'insertion

professionnelle dans la région de Moutier et environ. Dans la suite du projet Jobski, ce nouveau projet baptisé STEP produira une intensification de la collaboration avec l'association aJir et développera des ressources pour les jeunes et le marché du travail.

Notre équipe a pris part à quelques événements de formation dont :

- Une demi-journée proposée par la fondation O2 sur la thématique : « *Comprendre les prises de risques chez les adolescent-es - comment en parler avec eux ?* »
- Une journée proposée par PROPAJ sur les réseaux sociaux et l'utilisation des espaces numériques par les jeunes
- Une demi-journée sur la cybersécurité organisée par le service informatique
- Une journée sur la santé sexuelle à l'école et la prévention des violences basées sur le genre
- Une journée sur la prévention du suicide chez les jeunes, organisée pour les infirmières du Jura et de Moutier par l'association Résiste
- Une journée sur les troubles alimentaires organisée par l'association Ana-Mia

Notre service accueille ponctuellement Madame Viviane Châtel, chercheuse de l'UNIFR, qui travaille sur la question de l'accès au sport pour la population prévôtoise. Cette collaboration stimule notre service intellectuellement et offre à la Municipalité la possibilité qu'un regard scientifique se porte sur ses infrastructures et ses prestations.

Notre collaboratrice, Qendresa Latifi, a pris part aux séances du Groupe d'Action Sociale du Jura bernois (GAS JB). Elle s'est aussi entretenue avec le Dr Wuehl au sujet de la santé mentale des jeunes. Cette même employée a aussi échangé avec M. Bovay, du SECO, sur les conditions de stages professionnels en période du COVID-19. Elle s'est aussi impliquée dans le comité romand du réseau « genre et travail social » de la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne (HETSL).

En 2022, notre service a offert des centaines d'heures de travail aux jeunes prévôtoises et aux jeunes prévôtois en collaboration notamment avec le milieu associatif et culturel. De même, quatre jeunes ont pris en charge le montage des stands pour l'événement « Les Soupes », organisé par la confrérie des Loitche Potches. D'autres se sont impliqués dans l'affichage du Musée Jurassien des Arts, la livraison de nourriture en collaboration avec le Comptoir d'HéVa, les lectures pour enfants à la bibliothèque, etc. Quand le temps ne fait pas défaut, ces petits-jobs sont évalués, ce qui permet aux jeunes de prendre conscience de leurs compétences ou du travail à réaliser afin d'atteindre leurs objectifs personnels ou professionnels. Pour donner un chiffre, ce sont quelque CHF 5'400.- qui ont été alloués pour les petits jobs en 2022.

Notre service a aussi renforcé sa collaboration avec la police cantonale et notamment avec Monsieur Blaise Ducommun, le responsable de la prévention dans le Jura Bernois, qui a aussi intégré la CPPS cette année. Avec lui, nous avons pu échanger sur les rôles et les limites de chacun. Il résulte de cet entretien une bonne compréhension mutuelle et une excellente collaboration.

Par ailleurs, notre service a participé à répondre à certaines motions/postulats/interpellations. Exemples : « Boxup », « Fête des voisins », « pour une meilleure transition école », « banc de l'amitié », ...

Finalement, comme chaque année, le SeJAC s'est efforcé de promouvoir et de rendre visible ses activités et l'image de la municipalité en prenant appui sur divers médias ou publications régionales mais aussi nationales.

Transfert vers le Canton du Jura

La préparation du transfert vers la RCJU a continué d'être un sujet important. Plusieurs séances de travail ont occupé notre équipe. La collaboration avec le délégué au transfert, M. Patrick Cerf, est excellente. Des contacts ont été pris avec le service homologue de Delémont ainsi qu'avec la Maison de Santé Communautaire gérée par l'AJAM dans la même ville.

Finalement, il a été acquis que le Canton de Berne soutienne Moutier comme ville-centre pour les prestations d'animation jeunesse au-delà du transfert vers la RCJU, dans une perspective

intercantonale. Ce résultat a été obtenu grâce à une rencontre avec les autorités de chaque village concerné.

Développement durable

Une réelle coordination des objectifs de développement durable au niveau municipal pourra être effective dès que l'équipe du SeJAC sera au complet et son personnel formé. L'entrée en formation de M. Mangold, chargé de mission, se fera en février 2023, avec terme à novembre de la même année (CAS en développement durable à l'UNIGE).

Dans l'intervalle, notre équipe travaille déjà en partie selon les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, notamment ceux qui concernent la pauvreté, la santé, le genre et la participation.

Le SeJAC participe au Forum du développement durable organisé par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire (ARE). Notre équipe s'est rendue à l'événement 2022 accompagnée par les chefs des services des Bâtiments et de l'Urbanisme.

Sur la thématique du développement durable, le chargé de mission du SeJAC ainsi qu'une infirmière de santé communautaire ont travaillé à la mise en place d'une séance d'information au personnel communal, couplée à un atelier participatif, sur le sujet de la mobilité douce, ceci en collaboration avec la CPPS et le délégué à l'énergie de la Municipalité.

Objectifs pour 2023

En 2023, les principaux objectifs du SeJAC seront notamment :

- Terminer le réaménagement du Centre de jeunesse et du studio de musique tout en veillant particulièrement à l'accueil des filles.
- Acheter la phase 1 du projet « Prévolution » (anc. « PM23 ») (ateliers participatifs), passer à la phase 2 (évaluation et propositions d'amélioration du fonctionnement démocratique de la municipalité)
- Mettre en œuvre le projet d'insertion socioprofessionnelle STEP.
- Evaluation des prestations des infirmières de santé communautaire à l'école secondaire voire dans les écoles primaires.
- Pour le chargé de mission, acheter la formation en développement durable (CAS UniGE).
- Maintenir et améliorer les collaborations au sein du réseau.
- Mise à jour des cahiers des charges des membres de l'équipe, consolidation du concept de santé-communautaire.
- Recherches de fonds additionnelles pour les prestations du SeJAC, pour la formation des professionnel.le.s du service, voire pour des prestations transversales à la municipalité telles que le développement durable ou la santé mentale.
- Alimenter les réflexions et les travaux de la CPPS.
- Répondre aux besoins prioritaires ou urgents de la jeunesse prévôtoise en matière de prévention. Exemple : THC, harcèlement, ...

Silvère ACKERMANN
Chef de service

Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à quatre reprises en 2022.

Composition de la commission

- Coste Claire-Lise, présidente
- Ackermann Silvère, chef du SeJAC, secrétaire
- Denime Barbara, Conseil des parents de l'école primaire
- Monnerat Choffat Sandra, Conseil des parents de l'école secondaire
- D'Ans Paul, spécialiste en addiction
- Gerussi Sara, EJC *en alternance*
- Wattenhofer Fabienne, EJC *en alternance*
- Studer Maulde, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Marques Fatima, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Richon Francine, Association Résiste
- Rusterholz Grégoire, infirmier
- Schwab Corinne, Centre de puériculture
- Durand Lauriane, SSRP
- Vasquez Clara, porteuse du projet Ski Lil Slide Gang
- Juillerat Pauline, porteuse du projet Ski Lil Slide Gang
- Ducommun Blaise, police cantonale
- Pellicano Marie-Cécile, Conseil des parents

En 2022, la composition de la CPPS est restée relativement stable et elle a pu continuer des actions ou des réflexions de l'année 2021. Monsieur Blaise Ducommun en tant que responsable de la prévention à la Police cantonale Bernoise pour le district du Jura Bernois, de même que Madame Marie-Cécile Péllicano, membre de conseil des parents de l'école secondaire, ont rejoint la CPPS. Monsieur Camille Lafranchi a, quant à lui, quitté la commission n'habitant plus à Moutier. Mme Wattenhofer à quant à elle pris sa retraite au cours de l'année

Finances

La CPPS a soutenu financièrement les actions suivantes :

- Formation en santé mentale de deux infirmières de santé communautaire : les membres de la CPPS ont accepté le financement de la participation des deux infirmières de santé communautaire du SeJAC à la formation « trouble du développement et santé mentale », dispensée par l'UniL sur 4 jours. Cette formation a permis aux infirmières d'acquérir des ressources supplémentaires dans la détection précoce, l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des enfants et adolescent.e.s atteint.e.s d'un trouble du développement. La CPPS a accordé un budget de CHF 2'400.00 à cette formation. La formation ayant été décalée en 2023, le budget prévu a donc été provisionné.
- Théâtre au sujet des violences domestique : Lisa Fernandez, étudiante en formation pratique en tant que travailleuse sociale scolaire à l'école secondaire de Moutier, a présenté un projet de théâtre aux membres de la CPPS pour solliciter un financement. L'objectif de ce projet était de proposer des représentations d'un théâtre qui aborde la thématique des violences domestiques avec les élèves. Le théâtre aura lieu en avril – mai 2023. Il y aurait 4 représentations. Des exercices orientés sur les émotions à faire en classe suivent les

représentations. La CPPS a accordé un budget de CHF 2'600.00 pour ce projet. Comme les représentations auront lieu en avril-mai 2023, ce budget a été provisionné.

Activités

La CPPS s'est également mobilisée sur les sujets suivants :

- Candidature au prix « commune en santé » de la fondation Radix
- Conseil au SeJAC concernant leurs actions de prévention au sujet de la consommation de THC.
- Conseil au SeJAC concernant le projet Prévôlution
- Soutien à la mise en place d'un stand de prévention lors du 274 Festival au sujet de la consommation de tabac et de THC
- Encouragement à une rencontre entre le SeJAC et les médecins scolaires
- Soutien au projet « Alimentation et mouvement à l'école » du groupe santé à l'école.
- Suivi du projet « Sport pour tou.te.s » visant à réfléchir à l'accès au sport à Moutier
- Prise de position quant à la mise à disposition de matériel sportif « BoxUp »
- Prise de position quant au projet « banc de l'amitié »

Silvère ACKERMANN
Secrétaire

Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale

Les moyens

Le personnel

Katia Helbling, responsable à 60%.

Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40%.

Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.

Thalia Grossert, apprentie AID.

Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 525m² dont un sous-sol de 126m² dédié aux archives, stockage de livres et dépôts de matériels divers. L'espace supérieur est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée la section enfants et multimédias, au 1^{er} étage la section adultes et ados. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 2 postes informatisés et espaces café, lecture et détente. Au mois de décembre, une salle de travail de 19m² a été aménagée. Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations (LEAC), pour la période de subventionnement allant de 2020 à 2023. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 243'730 francs.

Les collections

Au 31 décembre 2022, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 16'803 documents en libre-accès répartis comme suit :

Romans : 5'754 dont 3'672 pour la section adultes et 2'823 pour la section jeunesse.

Documentaires : 2'647 dont 1'927 pour la section adultes et 720 pour la section jeunesse.

Albums jeunesse : 2'257

Bandes dessinées et manga : 3'244 dont 844 pour la section adultes et 2'400 pour la section jeunesse.

Livres audios : 274

DVD : 277

Divers (CD, CD-ROM, kamishibais, périodiques) : 2'350

Documents archivés (hors statistiques) : 1'480

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 9'003 tous genres confondus.

Les acquisitions et le désherbage

1'288 nouveaux documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

2'183 documents ont été dés herbés.

Les activités

Le prêt

140 nouveaux lecteurs + 10 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 1'484 lecteurs actifs dont 724 comptes individuels (dont 40 lecteurs e-books). Le nombre de documents empruntés était de 42'954 + 562 e-books.

28 classes primaires et secondaires ainsi que 10 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année. Le nombre total de visites de classes et institutions était de 170 pour 5'677 documents empruntés.

Les actions de promotion de la lecture

- Un mercredi par mois, un atelier en lien avec la lecture a été proposé aux enfants.
- Deux expositions avec vernissage et/ou finissage ont eu lieu durant l'année : Un climat de solidarité : proposée par les Magasins du monde ; Photographies Birmanie de Daniel Stoelen
- Fresque du climat : atelier scientifique proposé par l'association InTerreAction (24 février)
- Biblioweekend : « décrocher la lune » (25 mars)
- Le passeur : spectacle par la Cie en boîte (28 avril)
- La semaine du polar : en collaboration avec le Musée jurassien des Arts (11-15 mai)
- La traditionnelle journée « Ludo / Biblio » : contes à la ludothèque et jeux à la bibliothèque (21 mai)
- Vente de livres d'occasion au bénéfice de l'association camerounaise AFIDI-AICED (3 septembre)
- Fête de la maison prévôtoise : lectures multilingues (9 septembre)
- La nuit du conte sur le thème « Métamorphose » avec Valgabonde (11 novembre)
- Conférence : écologie, éthique et numérique par Stéphane Jäggi (24 novembre)
- Calendrier de l'Avant : jeu sur une sélection de livres et d'extraits (décembre)
- Deux clubs de scrabble composés d'une dizaine de membres se réunissent deux fois par semaine à la bibliothèque.
- Une bibliothèque de « livres en Liberté » était mise à disposition des usagers à la piscine municipale durant toute la saison estivale.
- Le groupe de travail en vue de l'organisation de l'atelier participatif pour la signalétique de la bibliothèque, financé par la Fondation Bibliomedia Suisse ainsi que par l'Office de la culture du Canton de Berne par le biais du CJB, s'est réuni à trois occasions (date retenue : 19 janvier 2023)

La bibliothèque fêtera ses 150 ans en 2023. À cette occasion, mandat a été donné aux étudiants de la filière information documentaire de la HEG Genève pour la réalisation de l'historique de l'institution. Ce travail de recherche a été effectué par Mme Lucie Meyer et M. Joris Charmillot.

Nombre de mentions dans les médias régionaux ou suprarégionaux : 13

Nombre total de visiteurs (prêts, animations et autres services) : 28'300

Les prévisions

- Aménagement et ouverture d'une zone de silence pour les usagers (salle de lecture et de travail).
- Mise à disposition d'un 3^e poste de travail informatisé pour le public.
- Suite et fin du projet signalétique.

Au terme de ce rapport, nous remercions les autorités communales et cantonales pour leur soutien.

Katia HELBLING
Responsable

Commission de surveillance de la protection des données

La Commission n'a pas eu d'activité en 2022.

Yves RICHON
Président

Contrôle officiel des champignons

Résultats 2022

Local de contrôle : École primaire Vieux collège salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (entre parenthèses les chiffres de l'année 2021, plutôt pauvre en champignons) :

Nombre de contrôles effectués : 112 (35)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :

Moutier 84 (23) soit 75 % (66 %) des contrôles effectués

Autres communes : 28 (12) soit 25 % (34 %) :

Perrefitte (7x), Crémines (7x), Eschert (3x), Bévillard (2x), Malleray (1x), Roches (1x), Court (3x), Develier (1x), Bienne (1x), Berne (2x)

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 35 (32)

Période de contrôles effectués au collège : du 17 septembre au 23 octobre

Remarque : d'autres contrôles ont été effectués à mon domicile ou ailleurs, pendant ou en dehors de cette période (env. 20)

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

95 kg (18), soit 80 kg (14) de champignons comestibles et 15 kg (4) de champignons non comestibles, moisissus ou toxiques.

Une année exceptionnelle

Si les morilles et les mousserons ont fait des heureux ce printemps (avril-mai), la sécheresse de l'été a empêché toute apparition de champignons. Puis, vers le 10 septembre, grâce à quelques pluies bienvenues, les premières poussées sont apparues. Puis ce fut le délire. Différentes espèces de bolets ont poussé en nombre : cèpe de Bordeaux, bolet blafard, bolet granulé, bolet bai..., pour ne citer que les plus ramassés. Les rosés des prés (agarics) ont également poussé en quantités incroyables, avec d'autres champignons comestibles tels les meuniers et les lépiotes élevées.

Pour ma trentième saison de contrôles, je ne me souviens pas avoir vécu une telle profusion de champignons qui parsemaient partout les sous-bois. Et les champignonnières, novices ou expérimentés, en ont profité pleinement. Le nombre record de contrôles l'atteste.

Parmi les espèces toxiques qui m'ont été présentées, signalons de nombreux cortinaires à chair jaune ou rouge, des hébélomes, des inocybes et plusieurs amanites panthères. Dans un panier, il y avait même deux amanites phalloïdes, espèce mortelle qui attaque et détruit le foie.

L'importance de ces contrôles n'est plus à démontrer. Fait réjouissant, selon le centre toxicologique de Zurich (no 145), il y a moins de graves intoxications qu'auparavant, malgré le nombre croissant d'amateurs de champignons, notamment depuis la pandémie.

Jean-Claude GERBER
Contrôleur officiel

Service de renseignements juridiques

Une nouvelle fois, la demande est restée forte quant aux consultations juridiques proposées par la commune, avec 85 rendez-vous honorés.

Le droit civil constitue le domaine principal qui est abordé durant les entretiens. Les autres domaines du droit (administratif, pénal, assurances sociales, fiscal...) sont toutefois également abordés, mais plus rarement.

Le besoin des citoyens quant au Service de renseignements juridiques proposé par la commune semble ainsi se confirmer. L'opportunité d'obtenir des renseignements juridiques à un prix abordable pour envisager les chances de succès ou les suites juridiques à apporter à leur problème, grâce à une appréciation donnée par des avocats pratiquant le barreau, constitue ainsi une réelle chance pour les personnes ayant consulté le service.

Celui-ci doit ainsi être maintenu, afin de répondre à la demande de la population.

Me Audrey CHATELAIN

Conclusion

L'exercice 2022 a été marqué par le début des travaux préparatoires en vue du transfert de la commune dans la République et Canton du Jura, avec, à la clé, l'organisation de nombreuses séances et rencontres, tant à l'interne qu'à l'externe de la sphère municipale. Dans ce contexte, la thématique des collaborations intercommunales a tenu une part importante dans le calendrier politique.

L'enjeu financier a également constitué une priorité, avec l'objectif du rétablissement de la situation à l'horizon 2026/2027. Les moyens limités à disposition ont reporté la concrétisation de nombre de projets. Ce contexte n'empêche pas la poursuite des travaux préparatoires relatifs à des réalisations futures majeures : ainsi, le chauffage à distance ou encore le développement du secteur du Moulin ou celui de la zone industrielle des Laives.

La dernière année de la législature a en outre été ponctuée par les élections municipales du 27 novembre 2022, précédées de l'élection complémentaire au Conseil de Ville du 13 février 2022. Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble des candidates et des candidats de leur engagement et à féliciter les élues et les élus nouveaux ou reconduits dans leur fonction, ainsi que les sortants de charge.

Le contexte particulier, marqué par la crise de la COVID et ses effets, tout comme par le conflit en Ukraine ou encore par les contraintes liées à la crise énergétique et aux impératifs d'économies qui en découlent, a eu pour conséquence une sollicitation particulière de l'appareil politique et administratif communal.

Le redémarrage post pandémie s'est fort heureusement traduit par la tenue de nombre de manifestations d'envergure qui ont connu un beau succès populaire, et auxquelles la Municipalité est associée de près ou de loin : ainsi, la Fête de la Vieille Ville, le Festival Espacestand, l'exposition SIAMS, la Fête de la vendange des deux Saints ou encore le Festival de la Liberté.

Le Conseil municipal exprime ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de la population. Il adresse un message de gratitude particulier aux citoyennes et aux citoyens pour la confiance témoignée ainsi qu'aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité pour leur précieux engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le Président :

Marcel WINISTOERFER

Le Chancelier :

Christian VAQUIN